

France Forum

- *Pour un État moderne*
- *Foi et culture en notre temps*
- *Georges Bidault,
président du C.N.R.*
- *L'Église et les catholiques
sous Vichy*
- *Souvenir d'Uriage*
- *De la supranationalité
à la subsidiarité*
- *Du socialisme au capitalisme*
- *Théâtre de Jean Anouilh (II)*
- *Arts et lettres*

Yves CANNAC - Michel CROZIER - Michel DRANCOURT - Paul POUPARD
Maurice SCHUMANN - Jean CHÉLINI - Jean-Marie DOMENACH - Raymond
LEGRAND-LANE - Raymond MARTIN - André LE GALL - Philippe SÉNART
René FOCH - François FEJTÖ - René PUCHEU.

OUEST-FRANCE : INDÉPENDANCE ET IDÉAL

Premier quotidien de France, Ouest-France est le journal de Basse-Normandie, de Bretagne et des Pays de la Loire. Son tirage journalier est de 864 166 exemplaires et sa diffusion de 790 132 exemplaires (OJD 1993).

- **C'est un journal régional** : 38 éditions couvrent l'Ouest. Au total, 100 000 lignes et 1 200 photos sont publiées dans 400 pages locales. 260 journalistes (sur les 385 que comprend l'effectif) sont en poste, dans 65 rédactions réparties dans les 12 départements de la zone de diffusion. Ils sont aidés par 2 000 correspondants à l'écoute des lecteurs.

- **C'est un journal national** : Quinze pages d'informations générales informent chaque jour sur la France, l'Europe et le Monde. Une rédaction à Paris, 3 agences (AFP, AP, Reuter), des correspondants dans une vingtaine de capitales donnent aux services centraux de la Rédaction la matière d'un vaste panorama de l'actualité.

- **C'est un journal indépendant** : Le désintéressement des actionnaires depuis sa fondation le 7 août 1944 a permis de réaliser les investissements qui, décennie après décennie, assurent sa modernisation. Une réforme juridique, en 1990, a fait d'une Association loi 1901 la propriétaire ultime du titre, le mettant à l'abri de toute manœuvre des puissances d'argent. Ouest-France peut ainsi se consacrer à sa mission : dans une perspective humaniste et démocratique, une information libre et pluraliste, au service du lecteur.

Qui ?

Président Directeur Général : François Régis Hutin
Directeur Général Adjoint : Philippe Amyot d'Inville
Rédacteur en Chef : Didier Pillet
Directeur de la Publicité (PRECOM) : Philippe Toulemonde

Où ?

- Siège social : Z.I. Rennes Sud-Est, 10 rue du Breil, 35051 Rennes cedex 9, Tél. 99.32.60.00, Fax 99.32.60.25.
- Rédaction de Paris : 91 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75370 Paris cedex 08, Tél. (16.1).44.71.80.00, Fax (16.1).44.71.80.22.

Publicité

France-Forum a été créé en 1957 par **E. Borne, H. Bourbon, J. Fontanet, J. Lecanuet et M-R. Simonnet**.
De 1957 à 1993 chaque numéro de France-Forum a comporté les "Propos du temps" d'**Etienne Borne**.

Directeur de la publication : **René Plantade** — Secrétariat-Abonnements : **Thérèse Desplanques**

Commission Paritaire n° 60361 — Dépôt légal n° 2579

Composition et Impression : **VIENNE IMPRIM'** — 23, quai Jean-Jaurès — 38200 VIENNE — Tél. 74 85 47 06 — Télécopie 74 31 65 64

Photos : Roger-Viollet - Roger-Viollet/Archives Lipnitski.

FRANCE FORUM

Henri Bourbon, Jean Aubry

133 bis, Rue de l'Université - 75007 Paris
C.C.P. Paris 14.788-84 N - Tél. 45 55 10 10
Abonnement annuel 120 F
Abonnement de soutien de 150 F à 200 F

Sommaire 293-294

Avril-Juin 1994
30 F

DOSSIERS ET ÉTUDES

POUR UN ÉTAT MODERNE

DÉBAT AVEC YVES CANNAC, MICHEL CROZIER
ET MICHEL DRANCOURT p. 2

FOI ET CULTURE EN NOTRE TEMPS

PAR PAUL POUPARD p. 13

GEORGES BIDAULT, PRÉSIDENT DU CONSEIL NATIONAL DE LA RÉSISTANCE

PAR MAURICE SCHUMANN p. 18

L'ÉGLISE ET LES CATHOLIQUES FRANÇAIS SOUS VICHY

PAR JEAN CHÉLINI p. 20

SOUVENIR D'URIAGE

PAR JEAN-MARIE DOMENACH p. 24

DE L'EUROPE DE LA SUPRANATIONALITÉ À L'EUROPE DE LA SUBSIDIARITÉ

PAR RAYMOND LEGRAND-LANE p. 29

LE PASSAGE DU SOCIALISME AU CAPITALISME

PAR RAYMOND MARTIN p. 37

EXAMEN DU THÉÂTRE

DE JEAN ANOUILH (1910-1987)

PAR ANDRÉ LE GALL p. 41

ARTS ET LETTRES

LA VIE LITTÉRAIRE

PAR PHILIPPE SÉNART p. 48

NOTES DE LECTURE

LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE DE ROBERT TOULEMON

PAR RENÉ FOCH p. 57

LES MÉMOIRES D'UN EUROPÉEN

PAR FRANÇOIS FEJTŐ p. 58

"GÉOPOLITIQUES AU QUOTIDIEN" ET "MÉMENTO DE GÉOPOLITIQUE" DE FRANÇOIS THUAL

PAR RENÉ PUCHEU p. 60

POUR UN ÉTAT MODERNE

Débat avec Yves CANNAC, Michel CROZIER
et Michel DRANCOURT

Ce débat, organisé par le Club France-Forum de Paris, a eu lieu, le 18 janvier 1994, au Sénat. L'origine en est le livre "Pour un Etat moderne", rédigé par Yves Cannac, alors président de l'Institut de l'Entreprise (Michel Drancourt en était le délégué général), et auquel ont collaboré Michel Crozier, conseiller de l'Institut, Nicolas Baverez, Alain Bienaymé, Raymond Bloch, Laurent Cohen-Tanugi, Henry Courtier, Dominique de la Martinière, Henri Lepage, Patrice Leroy-Jay, Jacques Plassard, Joëlle Simon, Christian Stoffaës, Gérard Théry, Frédéric Tiberghien, leaders des groupes de travail dont les réflexions et les discussions en ont nourri les divers chapitres. En réalité 200 personnes environ ont travaillé à un dossier, à un congrès et enfin à ce livre, paru aux éditions Plon en 1993 dans la collection "Commentaire".

Le livre et le débat ci-après retranscrit abordent une question majeure à laquelle des pays aussi différents que le Royaume-Uni, le Japon ou la Suède ont, au plus haut niveau, consacré leurs réflexions et apporté, à travers de profondes réformes de leurs structures administratives, un début de réponse. La France est sur ce point manifestement en retard et il serait souhaitable, comme l'ont en effet préconisé plusieurs intervenants lors de cette réunion du Club France-Forum, que la modernisation de l'Etat soit l'un des thèmes de la prochaine campagne pour l'élection du Président de la République.

Michel DRANCOURT - "Pour un Etat moderne" : tel sera le sujet de la conférence-débat d'aujourd'hui au Club France-Forum de Paris avec Yves Cannac, ancien Président de l'Institut de l'Entreprise et Président de la CEGOS, qui a naguère écrit un livre fondamental "Le juste pouvoir" - dont les Pouvoirs feraient bien de s'inspirer d'ailleurs ! - et Michel Crozier, qu'on ne peut,

devant Jean-Marie Domenach, appeler notre maître à tous, mais l'un de nos deux maîtres... qui a façonné beaucoup d'esprits (qu'il suffise de rappeler la pertinence et le succès de ses formules et de ses livres, "la société bloquée", "Etat modeste, Etat moderne"), et qui, lui aussi mériterait d'être plus écouté.

Le propos était de déterminer, du point de vue de l'entreprise, les actions de modernisation de l'Etat les plus nécessaires. En général, l'Etat demande, et aujourd'hui encore, aux entreprises d'être compétitives, de créer des emplois, de répondre aux "cadeaux" qui leur sont faits... Les entreprises se sont estimées en droit, elles aussi, de demander à l'Etat à son tour d'être compétitif puisque, dans le monde moderne, les Etats aussi sont soumis à la compétition. L'environnement qu'ils proposent peut être plus ou moins efficace pour le développement, la croissance, l'innovation et aussi l'emploi. Le livre reprend une série de travaux sur les enjeux, comporte des chapitres sur les prélèvements obligatoires, la puissance publique, le système juridique, l'Etat fournisseur de services de base : ce dernier rapport, de Tiberghien et de Théry, a fait beaucoup parler et sans doute inspiré une partie des privatisations ou de la banalisation des entreprises nationales. De même sur les moyens, sur la préparation et l'évaluation des décisions publiques, sur la comparaison gestion privée et gestion publique, toutes questions chères à Michel Crozier, il a été constitué un dossier tout à fait passionnant et assez "trapu" sous la direction de Christian Stoffaës. Il est également traité des collectivités locales et de la décentralisation : certains d'entre vous ne s'étonneront pas que les chefs d'entreprise soient en faveur d'une simplification radicale du système actuel, notamment du regroupement des communes mais que les maires, chefs d'entreprise, il y en a beaucoup, soient plus réservés à l'égard des solutions réclamées par les entreprises. Bref, les entreprises sou-

haient un recentrage des missions et des moyens de l'Etat.

Dans sa préface à cet ensemble, Yves Cannac souligne notamment qu'autant que d'être dirigées, les entreprises ont besoin d'un environnement de droit, l'état de droit par l'Etat de droit. Elles demandent aussi que l'on respecte effectivement la logique du marché. L'un des problèmes des entreprises c'est qu'on leur explique dans les discours que nous sommes en économie de marché. Mais, au vu du comportement des administrations et même des politiques, on peut se demander si l'on n'a pas encore des relents, des nostalgies de ce qui fut la grande période dirigiste, où l'économie était très différente. Or, le moment est venu de procéder à un meilleur partage des rôles entre l'Etat et les entreprises.

J'ai retenu une phrase de Yves Cannac qui m'a beaucoup frappé, "le gouvernement croit qu'il doit gérer la société alors qu'il doit gouverner l'Etat". Michel Crozier ajoutait : "le problème fondamental en France c'est l'inefficacité de l'Etat", en demandant aussi qu'on ne se lance pas dans l'idéologie mais qu'on s'occupe surtout des moyens et que l'on agisse en préparant l'action". Voilà pour situer ce dont il est question. Ce débat n'est qu'une étape. Nous en souhaiterions d'autres, car il est souhaitable que de nombreux responsables s'imprègnent des idées contenues dans ce livre. Nous avions dit, au moment du lancement de notre opération, qu'à notre avis la préparation du prochain septennat, si c'est un septennat, mais de toute façon la prochaine présidence devrait être marquée par cette préoccupation. A titre personnel j'ajoute que j'avais espéré que ce thème figure réellement dans la politique actuellement suivie et qu'il m'arrive quelquefois de me demander si c'est une préoccupation dominante. Vous comprenez à ma tonalité que je crains que ce ne le soit point. Je le regrette un peu !

LES OBJECTIFS DE LA RÉFORME

Yves CANNAC - Le thème de la modernisation de l'Etat ou de la réforme de l'Etat est un thème quasi permanent et universel. On en parle dans chaque pays et à chaque époque, mais pas dans le même but ni de la même manière. Aujourd'hui, qu'on soit italien, russe, américain ou français, on tient en tout cas à ce que l'Etat change, mais pas pour les mêmes raisons ni dans le même but.

En ce qui concerne la France, la question essentielle aujourd'hui est celle que Michel Drancourt vient d'évoquer : faire en sorte que l'Etat serve mieux - ou desserve moins - la compétitivité économique nationale. Naturellement ce n'est pas la seule préoccupation que l'on doit avoir. Mais, globalement, nous n'avons pas, à bien des points de vue, un si mauvais Etat. En revanche, sur le plan de la compétitivité, il y a beaucoup à dire.

Je voudrais rapidement rappeler *pourquoi* la question se pose aujourd'hui dans les termes différents d'hier, ensuite m'interroger sur ce que pourraient être les *réponses* à cette question et surtout sur le *comment*.

Jusqu'en 1914, l'Etat était jacobin. Sa poigne était forte, mais laissait de très larges fractions de la société vivre leur vie. A partir de la Première Guerre mondiale, et surtout de la Seconde, une très profonde transformation s'est produite, à savoir le passage de l'Etat jacobin à l'Etat dirigiste. Cette puissance, cette révérence que l'Etat s'était acquises, il a été amené, à l'occasion de la Première, et surtout de la Deuxième guerre mondiale et de l'Occupation - des périodes terribles - à les mettre au service d'ambitions toute nouvelles, qui étaient de diriger l'économie et la société. Et quand la paix est venue le dirigisme est resté en place. Il est intéressant de remarquer à quel point de tels systèmes survivent aux conditions qui les ont justifiées. Toujours est-il que nous avons vu peu à peu l'Etat prendre en charge presque toutes les activités économiques et sociales et devenir une espèce d'armature universelle de la société. Pendant la guerre il fallait gérer la pénurie. Lorsque la guerre a été terminée, la raison invoquée a été qu'il fallait gérer la modernisation. Mais, à la longue, la paix persistante a déstabilisé l'Etat dirigiste. Car en période de paix toutes les entreprises, toutes les économies ont besoin d'accéder au marché mondial. Comme elles ne peuvent recourir à la violence, elles doivent le faire pacifiquement, par libre accord entre Etats. Mais comment ? Et que peuvent faire de tels accords, sinon organiser proprement l'échange libre ? Ainsi la paix porte avec elle, si je puis dire, le GATT, l'ouverture, l'internationalisation et finalement une mise en compétition générale de l'économie dans laquelle le dirigisme n'est plus du tout à son aise. C'est ainsi que peu à peu le système que nous avons construit dans les années cinquante-soixante-dix s'est trouvé remis profondément en question. La construction européenne a, naturellement, encore accéléré ces transformations. Il est d'ailleurs intéressant de noter que tous les partis, de gauche et de droite, qui se sont succédé au pouvoir ont également contribué à la construction européenne sans toujours voir que, ce faisant, ils créaient les conditions qui rendraient nécessaire une transformation profonde de l'Etat national, et inévitable un système d'échanges libéral. La construction européenne porte inévitablement avec elle ces transformations. De sorte qu'aujourd'hui l'Etat jacobin, qui avait employé son énergie à diriger et à transformer la société et l'économie, se trouve profondément mis en cause, notamment par les entreprises qui le considèrent comme un poids.

Quel est le nouveau type d'Etat dont nous avons besoin ? Quel est le nouveau paradigme ? Il me semble que les caractéristiques principales en sont les suivantes : c'est d'abord un Etat recentré sur ses tâches essentielles, qui prenne en compte le fait que la société, les hommes qui la composent, les entreprises, ont par eux-mêmes de très grandes capacités d'agir, d'entreprendre ou de résoudre les problèmes. C'est donc un Etat qui se concentre essentiellement sur les tâches pour lesquelles il est spécifiquement qualifié : les tâches "régaliennes" qui mettent en jeu l'exercice de son "monopole de la force légitime".

Il est traditionnel de définir l'Etat par ses fins, en disant qu'il est au service de l'intérêt général. Mais le boulanger est aussi au service de l'intérêt général ! Ce qui caractérise l'Etat, c'est qu'il est le seul détenteur de la police, de la justice et du pouvoir de contraindre. Dans le nouvel environnement international ouvert dans lequel nous vivons *il faut que l'Etat se recentre sur les tâches qui nécessitent réellement la mise en œuvre de la contrainte publique.*

En deuxième lieu, il doit s'agir d'un *Etat qui agisse en partenaire de la société.* Cela implique notamment qu'il ne prétende pas en toutes choses savoir mieux que les entreprises, mieux que les familles, mieux que les personnes où est leur intérêt, mais qu'il les traite en adultes. Quand on pense au problème de l'éducation, par exemple, on voit à quel point la distance est encore grande à franchir, et je ne pense pas seulement à l'administration du système éducatif mais aussi aux enseignants eux-mêmes. Dans un autre domaine, j'ai toujours été frappé par le fait que, lorsqu'une négociation économique se prépare à Bruxelles, on voit le ministre allemand en charge consulter de manière très approfondie les entreprises concernées, voire même les emmener "dans ses valises" cependant que dans le meilleur des cas son homologue français se borne à faire donner à son retour par son Conseiller technique des informations sur ce qui a été décidé. Et il y a là des comportements profonds à modifier.

Troisièmement, *il faut que l'Etat se civilise au sens propre du terme, c'est-à-dire devienne plus civil, plus proche de la société* dans son fonctionnement même. Ce qui est frappant, si on regarde le fonctionnement de l'Etat en France, c'est qu'il s'est construit comme société dans la société, avec son droit du travail propre, sa comptabilité spécifique,... Cela pouvait s'admettre aussi longtemps qu'il apparaissait comme l'avant-garde du progrès social, - que peu à peu toute la société se modèlerait sur l'administration, qu'on irait vers l'emploi à vie, vers la gestion anonyme des personnes, etc. Il est clair aujourd'hui que si toute la société adoptait la culture de l'Etat, elle en serait très gravement affaiblie.

C'est donc l'inverse qu'il faut faire. Il appartient à l'Etat d'adopter davantage la culture de la société et de réduire ses propres spécificités à la part vraiment utile, celle qui répond à des nécessités réelles. Il est clair que le statut d'un magistrat, d'un policier, ou d'un inspecteur des impôts ne doit pas être le même que celui d'un salarié quelconque. Mais pourquoi une secrétaire, selon qu'elle travaille pour un directeur de l'Administration centrale ou pour un chef d'entreprise, devrait-elle avoir un statut tellement différent ? Il faut que l'Etat réintègre d'une certaine manière la société, qu'il fasse siennes les règles sociales en matière de droit de la propriété, du travail, d'organisation comptable,... qu'il fasse siens, sauf différences justifiées, les modes de fonctionnement et d'organisation qui sont ceux de la société.

Encore un mot. Quitte à paraître rêveur, je crois que *l'Etat doit d'une certaine manière se fédéraliser.* Je pense

aux relations aussi bien entre l'Etat national et l'Union Européenne qu'entre l'Etat national et les régions. "Fédéral" est un mot qui sent le bûcher. Pourtant il a exactement le même sens que "subsidaire". Ces deux adjectifs sont strictement synonymes. Ils signifient faire à la base tout ce qui peut être fait à la base. De ce point de vue, la décentralisation, il faut bien le reconnaître, est loin de compte. Elle s'est essentiellement traduite par la confusion de toutes les responsabilités ! Les collectivités locales aujourd'hui tirent 60 % de leurs ressources de l'Etat, et non de leur fiscalité propre. Quant aux dépenses, tous les grands projets, toutes les actions significatives, sont co-financés par l'Etat et par les différents étages de l'organisation territoriale. Cette confusion générale des responsabilités n'est conforme ni aux exigences de la démocratie ni à celles de la compétitivité nationale.

Plus généralement Michel Drancourt a, je crois, prononcé le terme : *l'Etat doit viser à être lui-même compétitif.* Il doit se penser comme un élément d'un système de compétitivité globale. Cela veut dire des choses très précises. La plus importante est la réduction en valeur absolue, forte, et durable, des dépenses publiques de toute nature, en y rangeant naturellement les dépenses sociales et les dépenses locales. Plus de la moitié de la production intérieure est aujourd'hui dépensée par des collectivités publiques ou par des organisations sociales. C'est là une situation handicapante. Entre la France et l'Allemagne d'avant la réunification, il y avait, en ce qui concerne les dépenses publiques et sociales exprimées en pourcentage de la production intérieure brute (P.I.B.), sept points d'écart. Qui peut dire que l'Allemagne d'avant la réunification assurait moins bien que nous les besoins essentiels de recherche, de santé, d'éducation, d'administration ? Nous avons là un énorme effort de réduction de la dépense à conduire. Il est réalisable à la condition que l'Etat se recentre sur ce que sont ses vraies tâches, s'applique à lui-même un certain nombre de disciplines que les entreprises, sous la contrainte de la concurrence, se sont appliquées depuis une quinzaine d'années, et qu'il ne s'exonère pas de l'effort général.

De ce point de vue-là, je regrette que les règles de convergence inscrites dans le Traité de Maastricht soient des règles de réduction du déficit et non pas de réduction des dépenses. Le déficit est une question secondaire. C'est un mode de financement de la dépense publique dont il ne faut naturellement pas abuser, mais, impôt ou emprunt, la dépense publique est toujours financée en fin de compte par des prélèvements publics. Dans tous les cas, ce qu'il faut réduire c'est la dépense.

LES VOIES DE LA RÉFORME

Reste une dernière question, qui est la question du "comment", question essentielle. Naturellement les changements à opérer sont si profonds (changement d'attitude, changement de périmètre des missions, changement d'organisation des responsabilités...), qu'ils requièrent une véritable stratégie, une stratégie de

réforme. Comme toute stratégie, elle implique d'abord une volonté appuyée sur une vision claire des buts à atteindre en même temps que de l'environnement dans lequel elle doit se développer, une connaissance du terrain, une compréhension des forces sur lesquelles s'appuyer, une ligne de conduite. Cela interpelle en premier lieu le politique. La classe politique française, toutes tendances respectables confondues, doit faire à cet égard son examen de conscience. Elle reste très profondément imprégnée de conceptions qui relèvent plus du paradigme ancien que du paradigme nouveau. Comme le rappelait Michel Drancourt, je crois qu'elle reste très profondément convaincue que son rôle est de réformer la société alors qu'en réalité la société dispose par elle-même d'un potentiel de changement gigantesque. Alors que le rôle de la classe politique est de gérer cette énorme machine qu'est l'Etat au sens large. C'est là un changement d'optique que nous devons attendre des hommes politiques.

A partir de là, la réforme de l'Etat, comme toute opération très longue et compliquée, doit à la fois impliquer une stratégie locale et une stratégie globale. Locale, c'est-à-dire qu'il n'y a pas qu'une réforme de l'Etat. Il y en a une multiplicité. Beaucoup de choses très importantes peuvent s'accomplir près du terrain, à l'initiative d'acteurs aux pouvoirs limités mais réels. En même temps je ne crois pas que cela puisse suffire : s'il y a beaucoup d'exemples de transformations très importantes à l'initiative de maires, de chefs de service, de proviseurs, d'acteurs locaux qui prennent leur responsabilité, il faut qu'en même temps ces multiples acteurs soient portés dans un mouvement d'ensemble, par une démarche globale de réforme. La réforme de l'Etat doit évidemment prendre appui autant que possible sur ceux des fonctionnaires, grands et petits, qui ont envie de jouer autrement, d'avoir plus de responsabilités, plus de marges d'action, quitte à prendre plus de risques. Ceux-là, et ils sont nombreux, acceptent que l'on soit plus exigeant envers eux si, en retour, on récompense mieux leurs réussites. C'est le rôle du pouvoir politique de mieux distinguer à l'intérieur de l'administration les hommes et les femmes prêts à aller de l'avant.

Le pouvoir doit aussi être disposé à négocier quand il le faut, si la contrepartie le justifie. Une réforme partielle, mais réussie, a été celle conduite par Paul Quilès, alors Ministre des P & T. Sans conflit grave, il a obtenu la séparation et l'autonomisation de France Télécom et de la Poste, transformés en de véritables entreprises. Ce premier pas n'était pas le plus facile. Il a été réalisé grâce à beaucoup d'écoute, à énormément d'efforts d'explication (des milliers de réunions) et à une vraie négociation. Il n'y a rien de choquant à ce que cela se soit traduit, dans des proportions raisonnables, par l'augmentation des salaires des personnels concernés. Dans le même temps Lionel Jospin a accordé un très grand nombre de milliards aux personnels enseignants sans aucune contrepartie... De même, le gouvernement d'Edouard Balladur a fait en ce domaine un faux-pas en se plaçant sur un terrain idéologique discutable et en se privant du même

coup de la possibilité de négocier avec les personnels enseignants les vrais changements d'organisation qui seront nécessaires.

Enfin, on ne peut pas réformer l'Etat en cachette ! Il y a des limites étroites à ce qui peut s'accomplir sur ce plan dans un face-à-face extrêmement discret entre le gouvernement et les hauts fonctionnaires. Les changements nécessaires sont trop profonds pour pouvoir s'accomplir sans prendre appui sur des forces importantes, les forces de la société. Même si, naturellement, dans tout changement, il y a une part qui doit être négociée hors de la place publique, fondamentalement la réforme de l'Etat est une affaire qui implique qu'on agisse en terrain découvert, qu'on donne la parole réellement à la société, aux entreprises, aux syndicats, au Parlement qui en est l'expression légale. Je suis frappé de voir à quel point, dès qu'il s'agit de changer quelque chose, on commence par mettre à l'écart ceux qui sont concernés.

Et si certains aspects de la réforme de l'Etat ne peuvent être entrepris que par un nouveau président, encore faut-il qu'il en soit débattu largement dans la campagne qui précède l'élection. Nous n'en prenons pas le chemin. Je regrette pour ma part que l'on ne s'achemine pas plus clairement vers un débat politique national dans lequel serait franchement posée la question de savoir de quel Etat nous avons besoin et comment le transformer pour le mettre sans équivoque au service de la compétitivité nationale. De la réponse apportée à ces questions dépendra très directement la place de la nation dans l'univers d'aujourd'hui.

DE QUELQUES EXPÉRIENCES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

Michel DRANCOURT - Il y a effectivement beaucoup à faire. On pourrait suggérer aux hommes politiques et aux sages de la République de consacrer réflexions et discussions à un problème aussi majeur. Avant de passer la parole à Michel Crozier, je voudrais vous signaler un article récemment paru dans Newsweek qui - tout en soulignant au passage que le Président Clinton n'est peut-être pas aussi nul qu'on le dit dans les journaux français - est consacré à la réforme de l'administration en Angleterre. En caricaturant à l'extrême, on peut dire que les Anglais ont décidé, en libéraux qu'ils sont, de casser leur administration et de la refondre en 92 agences. Dès à présent une douzaine d'agences coiffent les Transports, un certain nombre de services publics ; elles disposent d'une autonomie budgétaire, sont soumises à un contrôle a posteriori, du type Cour des Comptes. Il y a donc, au niveau de chaque Agence, un *responsable*. La responsabilité entraîne des conséquences très concrètes - qu'il faudrait peut-être suggérer à la SNCF ou à la RATP de méditer - : à la suite d'un incident grave dans le métro londonien, qui avait bloqué la circulation pendant quelques heures, il a été proposé des indemnités aux clients.

Michel Crozier, Avez-vous été l'inspirateur de la réforme anglaise ?

Michel CROZIER - Absolument pas ! Mais j'aurais aimé. J'avais suivi un peu auparavant, et ailleurs, un certain nombre de réformes analogues, inspirées - il est amusant de le constater - d'orientations tout à fait différentes... La Suède, par exemple, le plus socialiste de tous les pays de ce côté de l'ancien rideau de fer, devant les difficultés inextricables qui étaient les siennes, et s'appuyant sur certaines traditions du pays, a, elle aussi, adopté la solution des Agences, diminué de façon drastique l'état-major de son administration centrale, réduite pour l'ensemble des ministères à 3 000 fonctionnaires. Les chefs d'Agence y sont de vrais managers, nommés pour 6 ans, avec examen de leur bilan après 3 ans, portant sur l'application des lois et des objectifs définis par la lettre de mission dont chacun avait été destinataire au début de son mandat.

Définir des objectifs, mettre en place un système d'évaluation des résultats obtenus, ne sont pas chose facile. Pour être opératoire, il faut être très simple. Mais plus c'est simple, plus c'est difficile. Faire des lois compliquées est plus facile que faire des lois simples. Il faut travailler plus longtemps pour être simple. La confection de lettres de mission analogues à celles du système suédois - et les Anglais vont maintenant tout à fait dans ce sens - devraient être un des rôles essentiels des gouvernements. Notre très grande difficulté en France est d'avoir de vrais systèmes d'évaluation. Nous ne savons pas à quoi cela sert. Nous faisons énormément de choses en fonction de principes, en fonction d'une idée du Bien, du Bien social, mais à quoi sert concrètement chaque mesure prise en application de ce principe ? Nous ne savons plus ! Et cette ignorance, cet aveuglement peuvent durer très longtemps. D'où l'ambiguïté fondamentale du fameux débat sur les droits acquis. Il devrait être plus important de s'attacher aux aspects d'inefficacité et d'inutilité qu'à ceux de défense des avantages des personnels. Bien sûr les personnels défendent ce qui est devenu leur "niche" mais quand on les aborde de façon plus ouverte, plus respectueuse de ce qu'ils sont, quand on les met face aux résultats de ce qu'ils font, on sent comme une ouverture. Il est surprenant, extraordinaire, de découvrir que des gens qu'on croyait complètement figés modifient leur point de vue quand on leur montre les résultats. Donc vous avez un levier. C'est dans cette perspective-là que je voudrais parler quelques minutes pour compléter, nuancer ce qu'à dit mon ami Yves Canac, avec lequel j'espère nous pourrions continuer à dialoguer...

Toute stratégie réformatrice de l'administration doit s'appuyer sur les fonctionnaires. On ne change rien contre les personnes quand les personnes sont un ensemble aussi considérable, qui a sa culture et qui est soutenu par un consensus général. Le consensus général français n'est pas du tout pour l'étatisme mais il est favorable aux fonctionnaires. Après tout ils ont droit à ce qu'ils sont : ce sont des hommes comme les autres, donc on ne peut pas attaquer les fonctionnaires. Dès que l'on va un peu trop loin, vous voyez le choc en retour...

Pour arriver à avancer, il faut que l'on comprenne la réalité humaine dans son aspect systémique. L'incompréhension de la réalité du système existant est tout à fait fondamentale. Il n'y a pas de bonne stratégie qui ne s'appuie sur les fonctionnaires. Mais là est le paradoxe. Si on consulte les gens dans le cadre rituel, on ne peut rien faire. On sait bien que toutes les organisations vont dire : on ne peut pas faire ci parce qu'il y a telle contrainte ! Tout a ses raisons, et on revient aux droits acquis : nous nous engageons dans une consultation type Education Nationale ! Quand on agit comme cela, il ne peut rien en sortir alors que, individuellement, les gens sont différents - non dans leurs demandes, mais dans leur travail direct.

Pour ébranler les fonctionnaires, il faut parvenir à démontrer que le résultat de ce qu'ils font dans le système actuel ne sert pas bien le public, n'est pas efficace. Il faut certes faire très attention parce que l'efficacité, cela fait peur ! Mais les gens ont envie que cela marche, il n'ont pas du tout envie d'avoir des choses si compliquées et déplorables dans leur résultat qu'elles choquent ce que l'on appelle encore les usagers - nous préférierions qu'on les appelle des clients et qu'on les respecte davantage. Mais les fonctionnaires eux-aussi, au fond, le souhaitent. J'ai eu l'occasion d'expérimenter ces idées à la SNCF. Pour une partie seulement de l'ensemble malheureusement. Avec un plein succès. Nous avons été bloqués parce qu'on a changé le Président et qu'on a pu continuer le travail d'explication commencé. De fait, il faut d'abord consacrer beaucoup de temps à mettre en évidence les vrais problèmes, et ne pas consulter les gens avant d'avoir fait cette démonstration. A ce moment-là seulement, on peut les mettre en face des réalités. C'est le sens des quelques conseils que j'avais donnés au haut fonctionnaire - Prévost - chargé de préparer le terrain d'une profonde réforme des Télécom et de la Poste. De fait, nous avons travaillé longtemps à mettre en évidence les problèmes, ce qui a rendu possible un accord minimum pour que le management puisse ensuite travailler.

Quelques autres considérations me semblent importantes pour comprendre ce qui est en jeu et pour trouver des points d'appui. Une stratégie demande des points d'appui.

D'abord, l'idée de compétitivité. C'est important mais il faut faire très attention parce que, malheureusement, elle est aujourd'hui associée à l'idée de réduction des effectifs et donc susceptible de provoquer de dangereux chocs en retour. La modernisation aujourd'hui fait peur. Comme on a peur, on la fait encore plus mal. Cela est tout à fait dangereux. Derrière tout cela, le vrai problème, c'est de faire face à la complexité d'une société qui n'est plus du tout la même que celle d'il y a cinquante ans, voire même d'il y a seulement vingt ans. Nous avons avancé beaucoup plus vite que nous ne nous en rendions compte et la société n'est plus maîtrisable. L'Etat, qui prétend la maîtriser, est encore plus faible, incapable, impuissant, qu'il l'était il y a vingt ans, parce qu'il ne peut plus se maîtriser lui-même. Or la nécessité de maîtriser la

complexité est absolument fondamentale. Quand vous mettez les gens en face de leurs responsabilités, vous vous apercevez qu'ils parlent, et même beaucoup, mais qu'ils ont de la difficulté à savoir exactement et lucidement ce à quoi sert ce qu'ils font. Je m'occupe, maintenant que je suis à la retraite, d'interventions dans des administrations, des entreprises, des organisations diverses, y compris à l'Administration centrale de l'Education Nationale. C'est incroyable, c'est folklorique ! Ils ne savent pas ce qu'ils font. Comment voulez-vous qu'ils mènent une réforme ! A la limite, cela n'a pas de sens : on trouve des centaines de gens qui ont des idées mais pas de têtes pour préparer la réforme. Nous avons tous des idées mais, pour mener à bien une réforme, il faut une longue et minutieuse préparation, d'abord pour comprendre les problèmes auxquels on veut s'attaquer.

J'ai étudié, au Japon, comment a été effectuée une réforme très considérable, passée inaperçue en Europe. Les Japonais ont nommé une Haute Commission de 9 membres, qui avait l'appui, je ne dis pas inconditionnel, mais total, du Premier Ministre, Nakasone, alors la plus forte personnalité que le Japon ait connue dans la période d'après-guerre (exception faite de celles qui, tout au début, ont remis le Japon en route). Nakasone avait donné carte blanche à cette commission de 9 membres, dans le cadre des orientations qu'il lui avait assignées. Elle a travaillé deux ans avant de publier un certain nombre de "préconisations" qui ont été mises en œuvre pendant les deux années suivantes. Eh bien, ils ont réussi ! Il y a eu des réformes de tous ordres, dont une qui a été extraordinaire du point de vue de la difficulté, la privatisation des chemins de fer. Elle a été préparée de telle sorte qu'il y a eu un débat public, et un débat public préparé en fonction de tous les considérants de la réforme. On a donc discuté au Japon de réalités, et non pas de principes, de théories ou de droits acquis. Moyennant quoi, à l'issue d'un débat poussé très loin, on est parvenu non pas à un consensus - personne n'a signé quoi que ce soit - mais à un état de compréhension réciproque, eu égard à tous les aspects des problèmes. A partir de ce moment-là l'on peut agir.

En ce qui concerne les chemins de fer, une réforme a été accomplie chez nous à la direction de la traction, mettant en cause les conducteurs, donc quelque chose de particulièrement important pour la SNCF. On avait pris le plus dur pour commencer. Parenthèse : nous n'avons pas pu aborder réellement le management d'ensemble responsable de l'in vraisemblable catastrophe de "Socrate", parmi d'autres..., ni les milliards de déficit. Mais, pour en revenir à la traction, il y avait une crise profonde, sociale et morale. Eh bien ! mis en face de la réalité ressortant des propos des conducteurs, mais non de ceux des syndicats, des coordinations, ou même de la hiérarchie, les syndicats ont fini par se placer sur ce terrain, et des résultats ont suivi. Nous avons fait discuter d'abord la Direction sur les résultats obtenus, insisté pour qu'ils soient publics et, à cette fin, présentés par elle-même à l'ensemble des cadres et à l'ensemble des syndicats. Ils savaient tous que les conducteurs que nous

avons intéressés avaient pris connaissance des résultats de notre enquête et avaient déclaré leur accord. Donc quand on les leur a présentés, cela a passé très bien. A partir de là seulement on a envisagé des solutions. Nous sommes dans un monde étatique dans lequel tout le monde se bat à coup de solutions, personne ne voit les problèmes. A partir du moment où l'on peut parvenir sur les problèmes à un accord suffisant, on commence à fabriquer des consensus mais pas le consensus beni-oui-oui, pas la communion dans je ne sais quoi, l'acceptation passive de tout ce qui vient du Gouvernement. Une fois cela acquis, on peut commencer à répondre aux vrais problèmes qui sont complexes. En l'occurrence on a supprimé, sans que personne ne dise rien, les deux échelons clé du système de la traction. Dans n'importe quelle entreprise, on vous dirait : ce n'est pas possible ! Mais, à la SNCF, les "échelons clé", on ne savait pas, au départ, ce qu'ils étaient. C'est la discussion qui a fait prendre conscience du problème et, finalement, permis d'imaginer une solution et de la faire accepter.

Je termine sur l'autre aspect, lié aux précédents, des problèmes auxquels toute réforme est confrontée : la liberté des personnes. Or le système dans lequel nous vivons est un système de décret, de commandement : sa logique veut qu'à partir du moment où la solution bonne a été trouvée, entérinée par la représentation nationale, il suffise de décider, d'avoir l'énergie d'appliquer la décision prise pour que cela marche, mais cela ne marche plus aujourd'hui parce que les gens n'obéissent plus, les fonctionnaires n'obéissent plus, mais d'abord et surtout les citoyens n'obéissent plus ! Bien sûr ils font les choses si cela correspond à ce qu'ils estiment possible de faire et parce qu'ils ne veulent pas d'ennui ou trouvent que ce n'est pas mal. Mais, à défaut, vous n'avez plus ce qui autrefois avait fait la force d'une certaine République. Il est devenu vain de prétendre imposer à un ensemble social, complexe, riche, qu'on ne maîtrise pas, des solutions qui paraissent très souvent absurdes à beaucoup de citoyens. Ceux-ci, dès lors, n'obéissent plus ou du moins s'arrangent des contraintes auxquelles on voudrait les soumettre. On passe son temps à s'arranger. Voyez l'Education Nationale ! Elle produit règlements sur règlements, mais tout le monde sait que ces règlements ne seront pas appliqués, et ne seront même pas portés à la connaissance de la base. Et on en vient à se dire qu'après on peut continuer à produire des règlements sans gêner personne. Mais plus il y a de règlements, plus les échelons qui ont des responsabilités ou devraient en avoir sont mis dans une situation impossible et passent leur temps à faire des arrangements pour, malgré les règlements nécessairement contradictoires, à cause de la complexité des choses, trouver les moyens de résoudre les problèmes pratiques qui intéressent tout le monde et qui sont les seuls vraiment importants.

Pour que cela change, et c'est très difficile, il faut se rendre compte que le cœur de la question est au sommet : parce que c'est la logique du système qui est en cause. On change de société, on change de logique. Les Suédois, les

Anglais, les Japonais ont progressé dans la voie de la réforme administrative parce qu'ils ont au préalable réfléchi au problème de manière suffisamment approfondie. Ce qui m'a le plus surpris : les Japonais sur ce point étaient au clair alors que vous les voyez confus sur tout. Pour la Commission japonaise de réformes, la société industrielle, c'est fini : si les Japonais veulent continuer à gagner comme ils l'ont fait au temps de la société industrielle, il leur faut changer de logique, attaquer et changer le système en place, le système mais non les personnes. Ce qu'il faut, c'est faire changer les hauts fonctionnaires et les politiques - c'est là que les choses se passent -, mais non les petits fonctionnaires, injustement attaqués même s'il est vrai que beaucoup d'entre eux ne font aucun excès de zèle.

Il existe des cas extrêmes, l'Education Nationale, la Santé malheureusement. Il est inconcevable de constater à quel point les décisions sont mal préparées. C'est pourquoi nous avons eu des catastrophes. Nous l'avons souligné, Yves Cannac et moi, dans un article pour *Le Monde*, en citant le scandale du sang contaminé comme un des plus terribles exemples de la non-préparation de décisions qui, ensuite, parce que non ou mal préparées, ne seront pas appliquées. On pourrait cependant ici ou là noter des progrès et donner des exemples positifs...

Enfin, on ne saurait sous-estimer l'importance d'un système valable d'évaluation des résultats. En son absence, on ne peut mettre les gens en face de leur responsabilité ni bien préparer les décisions, car on ne prépare bien les décisions qu'à partir d'une analyse objective des résultats. Voilà quelques points qui me paraissent essentiels à développer.

Michel DRANCOURT - Il m'a semblé qu'il y avait entre les propos d'Yves Cannac et les propos de Michel Crozier une nuance, notamment en ce qui concerne la notion d'Etat compétitif. En fait ma remarque est une question à Yves Cannac. J'avoue que c'est une question que je me pose à moi-même. J'ai retrouvé une phrase d'Auguste Detœuf prononcée devant l'Ecole Polytechnique, le 1^{er} mai 1936 : "s'il y a trente millions de chômeurs dans les pays blancs (c'était le langage de l'époque), il est évident qu'il ne peut pas y avoir de système libéral qui fonctionne". Je pense qu'à l'heure actuelle l'un des problèmes qui trouble l'approche de la modernisation de l'Etat est que le dirigisme, dont on a mesuré la nocivité en matière économique, nous revient tous les jours à grands flots au travers du domaine social. Imaginez un système dans lequel le remboursement de la TVA serait lié à l'embauche. La paperasserie pourrait s'en donner à cœur joie ! Comment démontrer aux gens qu'en dépit des problèmes relatifs à l'emploi, et parce qu'il faut être compétitif, on doit commencer par la modernisation de l'Etat ?

Yves CANNAC - Je ne suis pas en désaccord avec Michel Crozier lorsqu'il souligne que le mot même de compétitivité n'est sûrement pas celui sur lequel on peut mobiliser aujourd'hui des personnels qui n'aspirent à

rien tant qu'à se soustraire à la compétition : l'affaire d'Air France n'était pas autre chose. Mais je parle de compétitivité parce que c'est le fond de la question. Même si la perspective d'être mis en compétition fait peur, très compréhensiblement, il n'en n'est pas moins vrai que globalement la nation française est en compétition. C'est une situation de fait, et il est tout à fait fondamental que les cinq millions de personnes qui travaillent dans le système public contribuent à cette compétitivité au lieu de l'entraver.

Je voudrais souligner un point que Michel Crozier, à juste titre, a évoqué : la réforme de l'Etat, c'est d'abord l'affaire des chefs, des responsables, notamment des responsables de la Fonction publique, mais plus encore des responsables politiques. Deux conditions sont essentielles. La première est que les hommes politiques soient persuadés que réformer l'Etat est à la fois possible et nécessaire. Généralement ils pensent, soit que ce n'est pas nécessaire - l'Etat ne fonctionnerait pas si mal après tout -, soit que c'est impossible - les lourdeurs, les résistances, les risques de grève générale seraient tels qu'on ne peut toucher à rien. Pourtant, plus d'un exemple montre que, lorsqu'on s'y prend bien, qu'on se donne la peine d'expliquer et de convaincre, lorsqu'on est également prêt à négocier, le changement est possible - et du fait qu'il est possible il est absolument désirable et absolument nécessaire. Je crois que de cela beaucoup d'hommes politiques ne sont pas encore tout à fait convaincus.

Aux hommes politiques il faut demander une deuxième chose : car la modernisation de l'Etat, au sens où nous l'avons évoquée, c'est-à-dire fondamentalement une *plus grande responsabilisation du haut en bas des hiérarchies*, exige de ceux qui sont au sommet une ascèse et, à certains égards, un sacrifice. Il est d'une certaine manière agréable d'être au sommet d'une hiérarchie administrative. Dans notre système, le Ministre est quelqu'un qui peut à la fois se saisir d'un détail et le régler lui-même (ou donner des instructions qui font qu'il sera réglé selon ses directives) ou au contraire négliger de fixer clairement à ses subordonnés des objectifs cohérents avec leurs moyens. C'est quelqu'un qui peut agir par décision discrétionnaire sans se mettre lui-même en situation de responsabilité ni responsabiliser ses collaborateurs. La bonne réforme consisterait à responsabiliser les administrations, à mettre leurs chefs en position d'avoir à rendre compte au bout d'un temps raisonnable des résultats précis qu'ils ont obtenus par rapport aux objectifs qui leur ont été donnés et des moyens qui leur ont été attribués. Une telle réforme est au cœur de l'efficacité nouvelle désormais attendue de l'Etat. Elle est bien entendu contraignante pour les responsables administratifs, mais aussi pour les pouvoirs politiques parce qu'elle les oblige à fixer clairement des objectifs, dire quels moyens ils mettent au service de ces objectifs, et donc à faire des choix. Comme toujours, il n'est pas plus facile de fixer des objectifs à quelqu'un que de les accepter pour soi-même. Le jeu de la responsabilité est à double face. Il est aussi contraignant, et en même temps

aussi gratifiant, pour ceux qui acceptent des responsabilités, que pour ceux qui les confient. Or ce que nous vivons aujourd'hui est un système de confusion des responsabilités, décevant dans la mesure où il ne peut conduire à de bons résultats, mais commode. Réformer l'Etat n'est pas seulement une affaire de technique mais, à certains égards, de morale.

Michel CROZIER - Je voudrais reprendre ce qu'Yves Cannac disait sur la compétitivité, dans une situation de crise profonde, économique, sociale et morale qui affecte tout le monde. Il faut bien sûr tenir compte d'abord de la concurrence des pays nouveaux, et puis de la concurrence mondiale en général, mais il y a aussi des problèmes auxquels on ne peut pas échapper et qui sont les problèmes de changement de société. Je prends l'exemple extrême, assez extraordinaire, de la sidérurgie française. A la fin des années 70 tout le monde se bat en Lorraine ("Lorraine terre d'acier") ; en 80, la sidérurgie française est en faillite ; la bataille pour préserver l'emploi est violente. Or vous découvrirez qu'une demi-douzaine d'années après, la sidérurgie française non seulement est compétitive mais est devenue la première d'Europe. Puis, de nouveau, elle ne l'est plus. Elle a perdu les 2/3 de ses emplois. L'idée que l'on peut garantir l'emploi dans ces conditions, qu'on peut même le partager est fautive. La seule question est de savoir si la deuxième révolution technique qui est en train de se préparer peut être faite par la sidérurgie française. Si oui, il restera une sidérurgie française. Si non, il ne restera plus rien du tout, c'est-à-dire qu'il y aura moins de 15 % de l'emploi de 1980. Je veux bien qu'on partage les 15 % restants pour qu'ils deviennent en chiffre absolu 20 %, mais ce n'est pas cela qui nous donnera des solutions.

Où sont les solutions ? Uniquement dans des activités nouvelles de tous ordres, de services les plus divers mais générant d'autres industries. Ce qui exige de l'innovation, des innovations de tous ordres. Or l'Etat crée problème parce qu'il paralyse l'innovation, et l'Etat dirigiste, son plus grand péché, c'est qu'en s'occupant de tout, en subventionnant tout, il empêche l'innovation, seul moyen de résoudre nos problèmes pour l'avenir. C'est difficile, cela paraît paradoxal, mais il faut ouvrir des champs nouveaux d'activités plutôt que passer son temps à défendre et à subventionner.

*
* *

Au cours du débat qui a suivi ces exposés, des précisions ont été apportées, notamment sur les questions ci-après :

L'ÉTAT EN FRANCE EST-IL DIRIGISTE ?

André KEREVER - Je marque un certain étonnement devant le diagnostic qui vient d'être porté sur le caractère dirigiste de l'Etat français : l'Etat maîtriserait l'évolution de la société française et l'Etat serait dirigiste sur le plan économique.

Sur le premier point, quelles sont les grandes évolutions de la société depuis trente ans ? La modification de la condition féminine, la libéralisation des mœurs... Or l'Etat a-t-il en quoi que ce soit contrarié cette évolution ? Il a totalement laissé faire. Le mariage recule devant le concubinage. L'Etat en a pris acte, il n'a pas essayé à toute force de maintenir, de réprimer la pratique du concubinage pour essayer de sauver la pratique du mariage. Pour l'interruption de grossesse, j'ai l'impression que l'Etat a joué un rôle d'accompagnement mais n'a essayé ni de devancer ni de retarder sa législation.

Sur le second point, jusqu'en 1960, l'Etat issu des dernières guerres était terriblement dirigiste et il l'est redevenu, disons, sous le gouvernement socialiste par l'intermédiaire des nationalisations. Mais, depuis quelques années, deux grands pans du dirigisme ont tout de même été abandonnés : le contrôle des prix et la suppression des autorisations administratives de licenciement. Peut-être reste-t-il des îlots de dirigisme économique mais sont-ils si importants ? Plutôt qu'un problème de l'Etat, n'existerait-il pas des problèmes spécifiques ? L'Education Nationale en est un, grave. L'évolution des dépenses de santé en est un autre que l'on a peu évoqué, alors qu'il me semble capital sur le plan de la compétitivité : on ne pourra pas continuer à accepter la croissance indéfinie du déficit en ce domaine. Or la réforme, le retour à l'équilibre, impliquent une remise en cause des conditions d'exercice de la médecine générale ou un abaissement des tickets modérateurs, ou un retour à un système d'assurance. Ce n'est pas un problème d'organisation de l'Etat ! A moins de considérer que tout problème politique pose celui d'une réorganisation de l'Etat : c'est une autre conception.

Yves CANNAC - Le dirigisme ne signifie pas qu'on dirige mais qu'on essaie de diriger. Le dirigisme se remarque aux actions et non aux résultats. Bien entendu, l'Etat n'a pas la capacité de modifier les mœurs, mais quand nous parlons de dirigisme, aussi bien dans le domaine social que dans le domaine économique, nous voulons dire qu'il y a très peu d'activités dans lesquelles l'Etat ne soit pas impliqué et dont il ne modifie pas profondément l'équilibre. Vous avez évoqué le problème de la santé : pour moi il fait partie de la réforme de l'Etat. Si je vous rembourse votre aspirine et que vous me remboursez la mienne, c'est parce que l'Etat s'est engagé dans un rôle d'assurance généralisée, de couverture généralisée des besoins, y compris là où il n'était pas nécessaire de faire appel à la solidarité. C'est parce qu'il a mis son pouvoir de contraindre, de vous obliger à payer vos cotisations, au service de causes qui ne le justifiaient pas. Quand la dépense publique dépasse 50 % de la dépense nationale, il n'est pas possible de dire qu'on n'est pas dans un système étatiste - si vous préférez ce mot à celui de dirigiste. Dans un tel système les personnes qui gèrent elles-mêmes leurs propres problèmes deviennent presque l'exception, et non la règle.

Nous sommes, il est vrai, dans un système dirigiste mou. Certains pans du dirigisme ont été démantelés : par

exemple la libération des prix et des changes est importante. Mais le dirigisme revient à la première occasion. Par exemple, la loi Aubry sur les plans sociaux a rétabli subrepticement l'autorisation administrative de licenciement. Surtout, il y a dirigisme mou du fait que non seulement l'Etat mais toutes les collectivités publiques (la commune, le département, la région) ont vocation à financer n'importe quoi. Chaque jour, nous nous éloignons davantage de l'époque où l'on pouvait parler de "l'administration que le monde nous envie" : celle-ci appartient au passé et le nouveau modèle d'Etat en émergence est bien davantage l'anglo-saxon. Je le dis sans plaisir mais c'est comme cela.

ÉTAT ET SOCIÉTÉ

Jean-Marie DOMENACH - Michel Drancourt a cité en introduction une phrase d'Yves Cannac : "le rôle du Gouvernement n'est pas de gérer la société mais de gouverner l'Etat". Sur le moment j'ai trouvé cette phrase superbe mais en y réfléchissant, elle m'inquiète. Elle m'inquiète dans la mesure où elle établit une séparation entre la société et l'Etat, d'une façon qui me paraît précisément répondre à une logique cartésienne, identitaire, un peu dépassée. Je plaiderais pour une logique plus dialectique ou disons plus systémique. Comment en effet opposer l'Etat et la société ? On ne connaît pas d'Etat sans société ni de société sans Etat, sinon chez les tribus primitives... La société française, plus particulièrement, est intoxiquée d'Etat, veut de l'Etat. Vous avez peut-être entendu à la télévision ce garçon de dix ans qui s'exprimait très bien. Interrogé par le reporter qui lui demandait : "pourquoi es-tu venu manifester ?", il a répondu : "on nous a volé notre télévision et notre magnétoscope, alors je veux que l'Etat me les rembourse". Saisissant, n'est-ce pas ! A dix ans, cela prouve la profondeur de notre culture étatique. Beaucoup d'anti-dirigistes eux-mêmes attendent tout de l'Etat. Certains leaders syndicalistes, à la suite de la même manifestation, déclaraient : "nous avons fait plier l'Etat". Ils réclament à l'Etat de l'argent. Allant peut-être trop loin je dirais qu'il vaut mieux laisser aux socialistes ce combat avec l'Etat ou cette séparation qui consiste à le considérer comme une entité extérieure, et monstrueuse quand il va trop loin. Le libéral conséquent, lui, devrait plaider pour l'Etat, pour qu'il dispose de sa force véritable, de sa force politique. Friedrich August von Hayek, l'un des plus radicaux des libéraux, a dit, puisqu'on parle d'Education, qu'il incombait à l'Etat de préserver la liberté des chances, ce qui ne sera pas commode.

Pour me résumer, je dirais simplement ceci : ne confondons pas la réduction du domaine étatique, du domaine des interventions de l'Etat, avec une sorte de dénonciation de l'Etat ou de combat contre celui-ci. Vous n'êtes pas allés jusque là, mais cette séparation de l'Etat et de la société, je le répète, m'inquiète, m'intrigue, me gêne, parce qu'il faut arriver à penser l'Etat et la société dans leur lien systémique. Donc ne confondons pas la réduction nécessaire - et vous avez bien raison - des domaines d'intervention étatique avec la restauration de

l'Etat qui est une tâche fondamentale. Certes, la société peut être détruite, par un trop d'Etat, cela a été le cas de l'Union Soviétique. Mais elle peut être aussi abîmée, voire détruite, par l'absence d'Etat comme on le voit en ce moment en Afrique noire.

Yves CANNAC - En ce qui concerne la relation entre l'Etat et la société, je suis d'accord qu'elle doit être systémique. Le but, c'est de restaurer l'alliance entre la société et l'Etat, mais cela suppose la distinction et non la confusion. Le système global, société et Etat, fonctionnera d'autant mieux que les rôles de chacun seront plus clairs. Et j'admets naturellement que, dans cette logique, c'est d'un Etat fort que nous avons besoin, non pas d'un Etat faible.

Michel CROZIER - Je voudrais reprendre le problème du système. Le problème qui nous est posé est celui du changement, de la modernisation - de la modernisation, bien sûr, de l'ensemble, de la modernisation du rapport des citoyens à l'Etat. En ce domaine nous sommes tributaires de toute une histoire : je n'insiste pas sur l'histoire dans le sens culpabilité parce que, d'une part cela n'a pas beaucoup de sens, car les gens autrefois étaient différents et répondaient à d'autres problèmes, mais surtout parce que cela ne nous éclaire pas du tout sur ce que nous avons à faire devant d'autres problèmes.

Dans la situation actuelle, tributaires d'une histoire qui a fait de notre Etat une entité relativement séparée, relevant de dispositions très différentes, juridiques notamment, de caractère exorbitant (tribunaux spéciaux,...), mais aussi imprégnés d'une tradition d'autorité particulière avec des types de relations, de commandement, plus marqués qu'ailleurs, avec le caractère régalien de l'Etat plus affirmé chez nous en tout cas que chez les Anglo-saxons. Tout le monde a eu cela, les Allemands l'ont eu à leur façon. Les Japonais curieusement ont changé plus qu'on ne le croit. Toutes ces raisons font que nous avons un Etat à part et, dans la situation actuelle, il est important de voir qu'autant il est nécessaire d'avoir un Etat, et un Etat fort, autant il est indispensable d'avoir une transformation de ses rapports avec la société. Et quand on voit cela, quand on voit ces problèmes de changement, on se dit qu'il est indispensable d'avoir une réforme de l'Etat, et on n'attendra pas la réforme de la société pour réformer l'Etat. En réformant l'Etat, on obtiendra de l'aide du côté de la société et on changera la société elle-même.

Il faut faire comprendre où sont les responsabilités. Nous sommes encore habitués dans le monde politico-administratif à croire que le sommet politico-administratif peut changer la société. Il ne pense plus à changer la vie, certes - il l'a cru longtemps, ce qui est quand même assez extravagant. Mais chaque fois qu'il y a un problème on se dit : "l'Etat doit intervenir". C'est cela que nous devons absolument changer et, pour cela, il faut que l'on considère l'Etat dans ses composantes, dans sa culture qui est quand même une culture séparée. Bien sûr, cela ne veut pas dire que nous ne faisons pas tous partie du même système ni surtout qu'il n'y a pas de

rapports de l'un à l'autre, mais il faut commencer par quelque chose. Pour le moment je crois que la réforme de l'Etat est première.

Je parlais tout à l'heure d'innovations, il est tout de même évident que les rigidités sur lesquelles s'appuient toutes sortes de corporations, dont des corporations d'entreprises, ce sont - ne soyons pas des enfants de chœur ! - les dispositions de l'Etat. Je travaille actuellement avec d'autres sur les hôpitaux : c'est tout à fait étonnant, la santé est articulée sur l'Etat. Je ne dirais pas qu'elle "suce" l'Etat, mais elle est articulée sur lui. Si vous voulez changer quelque chose, il faut changer ses structures étatiques.

LE PROBLÈME DE LA RESPONSABILITÉ

Jean-Marie DOMENACH - Quand on étudie la responsabilité administrative et politique, on est tout de même surpris que la pyramide de la responsabilité administrative soit à peu près l'inverse de la pyramide de la responsabilité juridique, civile ou pénale. Qu'implique la conception de Michel Crozier en particulier pour ce renversement des pyramides, jusqu'à quel point peut-on les combiner, les articuler ? Vous avez cité le cas du sang contaminé où la démonstration était particulièrement aveuglante. Elle le serait encore davantage dans l'affaire de l'accident de la gare de Lyon. Si le Président de la SNCF s'est alors senti responsable, c'est d'une responsabilité subjective, mais non administrative ou pénale.

Michel CROZIER - La responsabilité n'est pas du tout de même nature en ce qui concerne la SNCF et en ce qui concerne la santé. On peut se poser le problème de la responsabilité pour la SNCF quand il y a un accident. Question : parce qu'il est bien évident que le Président de la SNCF ne peut pas être responsable du fait d'une action directe, la question est de savoir s'il a pris les actions nécessaires pour diminuer au maximum les risques d'accident. Si l'on consulte les statistiques, ces risques d'accident sont faibles à la SNCF, et tout à fait comparables à ceux constatés dans les autres pays développés.

En revanche, pour la contamination par le sang, ce qui est en question, ce n'est pas la responsabilité du Ministre en tant qu'ayant concouru à la catastrophe : car le Ministre répond à juste titre : "moi, Ministre français, j'ai pris la décision à peu près en même temps que mes homologues des autres pays". Mais on peut lui répondre, en se référant à une très belle thèse récente, que, si effectivement les ministres en Angleterre et en Suède ont pris la décision à peu près en même temps, il y a eu jusqu'à aujourd'hui, du fait d'une pratique radicalement différente, par tête d'habitant onze fois plus de morts en France qu'en Suède et en Angleterre. Cela veut dire que le système de décision (dans ses composantes de préparation, d'intervention et d'exécution) est fautif en France et de cela on peut dire que le ministre est responsable. Non pas juridiquement, cela n'a pas de sens, mais politiquement, et, pour nous, citoyens, c'est quelque chose. Nous

devons avoir un système politico-administratif capable de répondre à de tels problèmes de société, ce qui n'est pas le cas pour le moment, et, en tout cas, ne l'était pas à l'époque.

CONTRÔLE A PRIORI ET CONTRÔLE A POSTERIORI

XX - En ce moment à la Cour des Comptes j'anime des enquêtes. Par rapport aux pays anglo-saxons qui ont été évoqués, une des différences qui nous caractérise et que les Anglais ou les Américains ont énormément de mal à comprendre, ce sont nos contrôles a priori. Le contrôle a priori s'est développé en France, en gros d'ailleurs depuis que l'administration a commencé à mal marcher, c'est-à-dire depuis le début du XX^e siècle. Il n'existait, sauf le contrôle de régularité du comptable, ni dans la France napoléonienne ni sous la Monarchie de juillet. Lorsqu'il a été créé, il a institué une sorte d'habitude, qui s'est généralisée, de co-gestion, c'est-à-dire d'irresponsabilité. On le constate tous les jours. On constate aussi souvent l'état de médiocrité, l'état de parcellisation, l'état de sclérose de ces contrôles a priori. Cela se voit spécialement dans la sphère proprement étatique. Je me permets de dire que beaucoup de contrôles financiers auprès des ministères, des administrations centrales, ne remplissent pas véritablement le rôle qu'ils devraient remplir. On peut même se poser la question pour tout l'ensemble de la sphère étatique, qu'il s'agisse des Commissaires du Gouvernement ou des Contrôleurs d'Etat. On pourrait en discuter mais il n'est pas certain que ce système de contrôle a priori soit un système moderne, d'autant plus, et j'en reviens à ce qu'a dit Yves Cannac, qu'il n'a certainement pas incité les décideurs politiques à évaluer le coût des objectifs et des décisions qu'ils prennent. Or si l'on veut, et c'est l'autre face de la question, avoir des contrôles a posteriori valables, il n'est rien d'autre que le système de l'évaluation. Actuellement en France on n'a pas encore bien admis cela. La Cour des Comptes fait ce qu'elle peut, elle essaye d'évaluer tant bien que mal. Il existe par ailleurs un Comité d'évaluation qui fait je ne sais pas trop quoi. Mais, contrôler a posteriori, cela consiste effectivement à comparer des résultats, objectivement mesurés, à des objectifs qu'on ne discute pas et qui sont fixés par les pouvoirs politiques, à examiner si les mesures prises ont été adéquates, et à se demander ensuite si l'argent, les moyens, ... mis en œuvre ont permis d'atteindre ces mesures de façon économique. Je ne fais là d'ailleurs que réciter une espèce de théorie toute bête que les Américains, les Anglais, depuis déjà belle lurette, ont appliquée - et que, dans nos propres contrôles a posteriori, encore maintenant, largement nous ignorons. Ou bien nous faisons du contrôle de régularité ou bien, quand nous faisons autre chose, nous faisons de la littérature. Nous ne savons pas encore appliquer, nous ne nous sommes pas donné les moyens d'appliquer une méthodologie sérieuse.

Réformer l'Etat, en tout cas lui permettre d'être plus efficace, exigerait au préalable d'avoir une véritable réflexion sur nos corps et nos méthodes de contrôle.

Yves CANNAC - Je suis d'accord. On a raison de souligner que les contrôles a posteriori sont condamnés à être peu de chose si des objectifs n'ont pas été clairement fixés a priori et des responsabilités clairement définies. On en revient au cœur du problème, qui est la construction d'un système de responsabilités. C'est dans ce sens que nous avons besoin d'un vrai système libéral. Le nôtre, au contraire, est organisé de façon que les responsabilités soient le moins distinctes possible. L'affaire de la transfusion sanguine est à cet égard exemplaire. Personne ne peut dire qui a pris les mauvaises décisions parce qu'elles n'ont été prises par personne. Ou, ce qui revient au même, elles ont été prises par tout le monde, dans des conciliabules entre cabinets, directeurs d'administrations centrales et organismes sous tutelle dans lesquels les droits et les devoirs de chacun n'étaient pas clairement définis. C'est cela qui fait problème aujourd'hui dans notre organisation administrative : la frontière des droits et des devoirs, la frontière des responsabilités et des moyens n'est pas tracée. Trop souvent celui qui est nommé dans un poste sait qu'il a quelques prérogatives mais aussi qu'il n'aura pas vraiment à décider seul clairement, à tel moment sur tel sujet. Et qu'il ne sera donc ni complètement crédité de ce qu'il a fait de bien, ni complètement sanctionné pour ce qu'il a pu faire de mal.

Michel DRANCOURT - Je me permettrai d'ajouter un élément qui est relatif à une activité que je connais un peu, la presse. Je crois que dans nos systèmes d'information, il y a trop de littérature et pas assez d'enquêtes.

Les journaux n'accordent pas assez de place, et de moyens, à l'approfondissement de cas. Un exemple : on a fait allusion tout à l'heure à la Lorraine, on a fait allusion aussi aux corporatismes qui existent partout. Quand j'étais Commissaire à la reconversion de la Lorraine, ce qui m'irritait le plus, c'est que, quand on "larguait" 1 000 salariés des charbonnages ou de la sidérurgie, le Premier Ministre lui-même, de hautes autorités, y compris l'actuel Premier Ministre, qui avait une autre casquette à l'époque, étaient prêts à intervenir. Mais, lorsque je signalais le départ de telle activité qui allait entraîner la disparition de 25 sous-traitants, représentant 2 000 emplois et qu'éventuellement on pourrait peut-être aussi s'intéresser à cela, je me heurtais à un mur à FR3 Nancy à qui je proposais de faire des enquêtes là-dessus. La modernisation de l'Etat passe aussi par la modernisation du Quatrième Pouvoir (peut être désormais le premier).

Je suggère que France-Forum qui est vraiment libre organise un jour un débat sur ce thème pour compléter celui d'aujourd'hui, dont j'espère qu'il servira à donner plus de sens à la prochaine campagne présidentielle.

UN NOUVEL ACADÉMICIEN

*Nous apprenons que notre ami **Pierre BAUCHET**, professeur à Paris I, ancien président de cette même Université, a été élu, en mai 1994, à l'Académie des Sciences morales et politiques, section d'économie politique, au siège précédemment occupé par Pierre de Calan. Toute l'équipe de France-Forum lui adresse ses vives et cordiales félicitations.*

Les livres de nos collaborateurs et amis

Centre d'Etudes et de Recherches Internationales et Communautaires

La Méditerranée espace de coopération ?
en l'honneur de **Maurice FLORY**

Préface de **René-Jean DUPUY**, Professeur au Collège de France
Membre de l'Académie des Sciences Morales et Politiques
Conclusions de **Maurice FLORY**

FOI ET CULTURE EN NOTRE TEMPS

par le Cardinal Paul POUPARD

Le texte ci-après, publié avec l'autorisation de l'auteur, reproduit les passages essentiels de la conférence prononcée par le Cardinal Paul Poupard, Président du Conseil Pontifical de la Culture, à l'ouverture de la Rencontre Internationale des Directeurs de Centres Culturels Catholiques de quatre continents, au Centre Culturel de Chantilly, le 5 octobre 1993.

LE MONDE ACTUEL

Pour certains, le fait culturel massif de notre temps serait l'apparition d'un homme areligieux. Dans son livre classique, *Le sacré et le profane*, Mircea Eliade en donne cette description saisissante :

Il y a avant tout ce fait : l'homme areligieux refuse la transcendance, accepte la relativité de la "réalité", et il lui arrive même de douter du sens de l'existence. Les autres grandes cultures du passé ont connu, elles aussi, des hommes areligieux, et il n'est pas impossible qu'il en ait existé même à des niveaux archaïques de culture, bien que les documents ne les aient pas encore attestés. Mais c'est seulement dans les sociétés occidentales modernes que l'homme areligieux assume une nouvelle situation existentielle : il se reconnaît uniquement sujet et agent de l'Histoire, et il refuse tout appel à la transcendance. Autrement dit, il n'accepte aucun modèle d'humanité en dehors de la condition humaine, telle qu'elle se laisse déchiffrer dans les diverses situations historiques. L'homme SE FAIT lui-même, et il n'arrive à se faire complètement que dans la mesure où il se désacralise et désacralise le monde. Le sacré est l'obstacle par excellence devant sa liberté. Il ne deviendra lui-même qu'au moment où il sera radicalement démystifié. Il ne sera vraiment libre qu'au moment où il aura tué le dernier dieu (1).

Mais Mircea Eliade ajoute aussitôt : *"L'homme areligieux à l'état pur est un phénomène plutôt rare, même dans la plus désacralisée des sociétés modernes. La majorité des "sans religion" se comportent encore reli-*

gieusement, à leur insu. Il ne s'agit pas seulement de la masse des "superstitions" ou des "tabous" de l'homme moderne, qui ont tous une structure et une origine magico-religieuses. Mais l'homme moderne qui se sent et se prétend areligieux dispose encore de toute une mythologie camouflée et de nombreux ritualismes dégradés" (2).

L'HOMO RELIGIOSUS

Toute l'histoire de l'anthropologie le montre en effet : la religion a été le dynamisme inspirateur des grandes réalisations de l'homme, qu'il s'agisse de l'Écriture, la Bible, des signes sacrés ; des villes, les plus belles créations culturelles après l'écriture, avec leurs espaces et les temples sacrés, selon Mumford : des arts, architecture, peinture, poésie, chant, danse, théâtre ; des Codes religieux et civils, de l'école et de l'Université. Dans son livre classique, *La Cité antique* (1864), qui fit date dans l'histoire des religions, Fustel de Coulanges, en une formule lapidaire, résume son propos : *"Nous avons fait l'histoire d'une croyance. Elle s'établit : la société humaine se constitue. Elle se modifie : la société traverse une série de révolutions. Elle disparaît : la cité change de face. Telle a été la loi des temps antiques"*.

Cette loi des temps antiques serait-elle révoquée avec l'avènement de la culture sécularisée ? D'aucuns l'ont cru un peu rapidement, avant que cette notion ne soit à son tour mise en cause par des études plus récentes sur le sacré et la religion populaire, qui montrent la permanence transculturelle du sacré, *"de tous les temps et de tous les peuples"*, selon l'expression d'Isambert (3).

Comme le dit Mircea Eliade, *"le sacré s'avère être un élément dans la structure de la conscience, et non un stade dans l'histoire de cette conscience... En d'autres termes, être - ou plutôt devenir un homme - signifie être religieux" (4), "Car c'est le sacré qui est le réel par excellence" (5).* L'homme qui est, naturellement, *homo religiosus*, en fait l'expérience. Enraciné dans l'histoire, il a

laissé des traces de ses multiples expériences depuis le paléolithique, à travers les religions. Le sacré se manifeste, dans la nature, comme une puissance qui transcende la nature, expérience existentielle de l'*homo religiosus*, au cœur même de la culture.

PAGANISME ET RELIGION

Ceci est capital. Contrairement aux apparences, l'expérience religieuse a la même spécificité dans l'espace et dans le temps. Elle est homogène dans sa structure, même si elle est hétérogène dans ses formes, rites, mythes, symboles, ce qui explique sa grande variété : de la hiérophanie qui a lieu dans une pierre, jusqu'à la théophanie suprême, l'Incarnation de Dieu en Jésus-Christ (6). Comme l'écrivait le futur Cardinal Jean Daniélou dans *L'oraison, problème politique* : "Il y a une religion de l'Occident. Cette religion, c'est l'antique paganisme grec ou latin, celte ou germanique... Ce paganisme valait les autres. Il n'est pas encore si loin de nous. Nous ne sommes jamais que des païens convertis... Le païen est celui qui reconnaît le divin à travers sa manifestation dans le monde visible" (7).

Malgré les apparences et les modes, l'expérience religieuse est une dimension fondamentale de l'homme. C'est un aspect constitutif de l'homme que d'être religieux, une donnée immédiate de la conscience sensible, un facteur de l'histoire. *Je suis un païen gaulois converti*, disait Daniélou. *Et ce paganisme, marqué par la culture dans laquelle je suis né, exprime mon génie religieux, et donne à mon christianisme sa saveur particulière. Ce génie religieux se déploie et s'ordonne autour de deux pôles, la religion cosmique de la nature, le fameux fascinant et tremendum de R. Otto, et la religion intérieure, le monde spirituel de la conscience. Il y a diverses âmes païennes. Et chacune a sa beauté particulière, et aussi sa tentation propre, l'idolâtrie, que permet de surmonter la révélation inouïe de l'Incarnation, le Dieu fait homme pour que l'homme devienne Dieu* (8).

Selon l'intuition profonde d'André Malraux, *tout homme rêve d'être Dieu* (9). Mais Dieu sans Dieu, et même contre Dieu, ou Dieu avec Dieu, comme déjà s'interrogeait Maurice Blondel dans sa thèse de 1893 sur *L'Action* ? Les essais ne manquent pas, qui tentent d'expliquer la double crise contemporaine de la culture et de la religion et leur simultanéité, leur inter-action évidente, tant il est vrai que la religion est une vision cohérente des choses, par laquelle l'homme tente de se comprendre lui-même et de situer son destin dans l'histoire, et que toute culture est l'expression incarnée dans cette même histoire de la manière dont l'homme vit son humanité et en assume les valeurs.

Etre social, l'homme communique à travers un langage et s'organise avec des institutions qui témoignent de valeurs partagées. Face à l'angoisse devant l'avenir et à la terreur devant la mort, il a besoin de certitudes ordonnées, où le chaos primitif se transforme en Cosmos, où l'espace et le temps trouvent leur signification dans un ordre universel significatif, relié à l'existence réelle de

forces et d'êtres supérieurs au monde humain, qui constituent le divin. Ces convictions profondes, largement partagées à l'intérieur d'aires socio-culturelles bien définies, ont été l'âme des civilisations hindoues, bouddhistes, confucianistes, musulmanes, et chrétiennes. Mais les religions ne sont plus seules à proposer aujourd'hui un sens cohérent à l'existence. C'est un changement profond dans la conscience culturelle de l'humanité qui demeure en quête d'un besoin inaliénable de sens.

SÉCULARISATION

Le processus de sécularisation qui ébranle le monde moderne ne peut aller sans graves conséquences, s'il est vrai, selon l'expression du sociologue américain Peter Berger, que la religion représente une immense projection de signification humaine dans l'immensité vide de l'univers (10), et que la sécularisation est le processus qui soustrait progressivement à la religion tous les secteurs de la vie sociale et culturelle, des arts à la philosophie, du droit à la science, de l'éducation au pouvoir, les uns et les autres se développant selon des processus autonomes.

L'univers sacré est désacralisé. Le lien qui réunissait l'homme - créature - à la nature - création -, et à Dieu - créateur -, est rompu. "*L'homme est un Dieu tombé qui se souvient des cieux*", disait le poète. Pour le moderne technicien, devenu amnésique, c'est une Alliance millénaire qui est rompue, cette alliance dont l'arc-en-ciel dans la nue était le signe et le symbole cosmique, et l'Incarnation, la réalisation historique, où le Dieu fait homme du vieux Credo appelait l'homme à devenir Dieu, selon l'affirmation inlassablement répétée des Pères de l'Eglise.

La sécularisation a entraîné une situation tout à fait nouvelle pour l'homme moderne. Pour la première fois probablement dans toute l'histoire, les légitimations religieuses du monde ont perdu leur crédibilité, non seulement pour quelques intellectuels et d'autres individus marginaux, mais pour de larges couches de sociétés entières (11). Devant les explications plurielles qui s'offrent à lui en un super-marché superachalandé, les théories qui se disputent son adhésion rendent l'homme moderne plutôt indifférent devant ces perspectives contradictoires.

Si le lien entre sécularisation et pluralisme est évident, il ne l'est pas moins avec l'indifférence religieuse qui, telle une marée apparemment inexorable, a recouvert dans son flux les continents que la foi avait désertés (12). Mais le reflux déjà s'amorce, tant il est vrai que l'homme ne peut vivre longtemps sans conviction et sans horizon, enfermé dans un monde dépourvu de cohérence et privé d'identité.

AU PAYS DU NOUVEAU SACRÉ (13)

Déboussolés, au sens rigoureux du terme, car ils ont perdu le Nord sur cet océan sans barque ni rivage, sans voile ni étoile, beaucoup redeviennent chercheurs d'identité, en quête d'absolu, ce qui ne veut pas dire pour autant en quête de Dieu.

La religiosité tend à prendre la place du religieux, et le divin celle de Dieu, cependant qu'Eros et Dionysos règnent en maître aux lieux et places d'Agapè et d'Eirène. Une boulimie de rêve, une soif d'autre chose, un besoin éperdu de croire alimentent les voyages vers l'Asie mystérieuse, l'astrologie et le spiritisme. Comme disent les gens : il faut bien croire en quelque chose ! A force de désacraliser le sacré, on s'est mis, faute de mieux, à sacraliser le profane. Et les mêmes qui trouvaient insupportables les célébrations liturgiques, s'extasiaient devant les rites d'ouverture des Jeux Olympiques, ou communient dans une manifestation culturelle. Voici soudain les valeurs profanes sacralisées.

C'est dire qu'il est inexact d'identifier perte de la foi avec perte du religieux, désacralisation du christianisme avec désacralisation de l'existence, réveil du religieux avec résurgence du christianisme. Nous avons à nous interroger sur la poussée des sectes en des cultures bien différentes, de l'Amérique à l'Afrique et à l'Europe. Car *"nul ne croit évidemment quoi que ce soit, s'il n'a d'abord pris conscience qu'il convenait d'y croire"* (14). Et Augustin ajoutait dans ses *Confessions* *"la vérité est aimée à ce point, que ceux qui aiment autre chose qu'elle, veulent que ce qu'ils aiment soit la vérité"*.

UNE DIMENSION FONDAMENTALE : L'HOMME

La crise des valeurs est le fruit amer des idéologies rationalistes, scientifiques et techniciennes. Elle engendre le retour des rêves millénaristes et des utopies paradisiaques, l'émergence du naturisme et de l'écologie. Elle nourrit le foisonnement des sectes et le pullulement des nouvelles religions. Car le sacré de pacotille par médias interposés ne peut longtemps combler le vide que ressent l'homme dans ses profondeurs. Je garde très vivant le souvenir du frémissement qui a accueilli ces déclarations de Jean-Paul II dans la grande salle de l'Unesco à Paris, le 2 juin 1980 :

"Il y a une dimension fondamentale, qui est capable de bouleverser jusque dans leurs fondements les systèmes qui structurent l'ensemble de l'humanité et de libérer l'existence humaine individuelle et collective, des menaces qui pèsent sur elle.

Cette dimension fondamentale, c'est l'homme, l'homme dans son intégralité...

Respectez l'homme, car il est à l'image de Dieu, cet homme qui est la route de l'Eglise, cet homme dont le Christ nous montre la dimension profonde, la vocation divine, lui, l'un des milliards et cependant l'unique", selon la forte expression de Jean-Paul II (15). La version athée de la modernité s'épuise. Le néo-païen est légion. Le pasteur Vissert't Hoof, du Conseil Oecuménique des Eglises, l'affirmait avec force :

"Nous avons décrit, analysé, passé aux rayons X un spécimen d'homme postchrétien sécularisé, représentatif de notre prétendu siècle sans religion... Mais je crois qu'il y a aussi un autre type d'Européen représentant la multi-

tude de ceux qui n'ont plus de contact régulier avec les Eglises, et que ce type est incontestablement religieux" (16).

L'EXIGENCE DU SENS

Le docteur Viktor Frankl, professeur de neurologie et de psychiatrie à l'université de Vienne et à San Diego en Californie, l'a montré, à partir de son écoute des malades et de son expérience des camps de concentration. Il est aujourd'hui des hommes affrontés à un vide existentiel qui leur donne le vertige. La névrose révèle un être frustré de sens, ce qui conduit à penser que l'exigence de l'homme, être de désir, n'est pas d'abord l'épanouissement sexuel, mais la plénitude du sens. Et la psychologie des profondeurs a trop négligé ce centre de l'existence qui est la véritable profondeur de l'homme et la source de son activité spirituelle, comme de sa conscience morale. Jamais celle-ci ne pourrait être parole impérative dans l'immanence si par elle ne s'exprimait ce toi de la transcendance, où Dieu est toujours visé, même si c'est de façon cachée (17).

LA RUMEUR DE DIEU

Le même sociologue américain qui s'était fait le chantre de la sécularisation a depuis annoncé le retour de *"la rumeur de Dieu"* (18), tant il est vrai qu'il sera bientôt veuf celui qui veut épouser l'esprit de son temps.

Loin de la tyrannie culturelle de l'opinion, l'analyse même du comportement humain retrouve ce que Peter Berger appelle des indices de transcendance : le besoin spontané de confiance, l'amour paternel et maternel, conjugal et filial, le désir du bien, la recherche de la vérité, la poursuite de la justice, la joie du don et du pardon, au cœur de notre vie et de notre expérience la plus quotidienne, toujours tendue vers l'avenir, liée à des projets créateurs, et cette joie et cette paix qui sont sources d'espérance, autant d'indices de Dieu dans notre réalité humaine, aussi fragiles et irréfutables que le premier sourire d'un enfant.

*Un enfant naît, dit le Proverbe,
Dieu n'a pas abandonné le monde.*

CULTURE ET RELIGION

...La relation entre culture et religion, qui s'incarne dans des réalisations historiques, trouve son fondement dans la nature même de la culture et de la religion. Ce lien, pour l'Evangile comme pour les autres sources de l'inspiration religieuse, humaniste et éthique, c'est l'homme lui-même, dans son humanité, cet homme qui est présent toujours dans toutes les formes de culture :

"Pour créer la culture, il faut considérer jusque dans ses dernières conséquences, et intégralement, l'homme comme une valeur particulière et autonome, comme le sujet porteur de la transcendance de la personne. Il faut affirmer l'homme pour lui-même, et non pour quelque autre motif ou raison : uniquement pour lui-même ! Bien plus, il faut aimer l'homme parce qu'il est homme, il faut

revendiquer l'amour pour l'homme en raison de la dignité particulière qu'il possède". Ainsi s'exprimait Jean-Paul II dans son discours à l'UNESCO le 2 juin 1980.

En d'autres termes, la relation entre la religion et la culture est fondée dans la constitution de l'homme comme tel. Et le pape ajoute comme preuve ce fait très significatif : *"Lorsque les institutions sont supprimées, les hommes retrouvent à nouveau ces mêmes données hors des chemins institutionnels, par la confrontation qui s'opère, dans la vérité et l'effort intérieur, entre ce qui constitue leur humanité et ce qui est contenu dans le message chrétien"*.

LA RELIGION AU BERCEAU DES CULTURES

La religion est au berceau des cultures et en accompagne le devenir historique, au long des millénaires. Nécessaire pour la constitution d'une vraie culture, son absence en rend impossible le plein développement. Le pape réaffirme au cours de son premier voyage apostolique en Afrique :

"Il est à jamais vrai que le chemin de la culture de l'homme et que c'est sur ce chemin que l'homme rencontre l'Unique qui réunit en lui les valeurs de toutes les cultures et révèle pleinement l'homme de chaque culture à lui-même... C'est dans le chemin de la culture que l'Évangile du Christ, le Verbe incarné s'insère et, à partir de là, continue d'offrir le message de salut et de vie éternelle".

Comme il le disait à Manille, c'est du reste dès les premiers temps de l'évangélisation que l'Évangile a appris à exprimer la vérité du Christ, à l'aide des idées, et dans la culture des différents peuples. Aussi y a-t-il interaction incessante et vitale entre Évangile et cultures. Et le lien fondamental de l'Évangile, c'est-à-dire du message du Christ et de l'Église, avec l'homme dans son humanité même est créateur de culture dans son fondement même.

IMMANENCE ET TRANSCENDANCE

Selon l'expression de Paul Tillich, tout est culturel et tout est d'une certaine façon religieux, ou encore tout le culturel est religieux, et tout le religieux culturel, à condition de souligner en même temps que la religion est à la fois immanente et transcendante à la culture, la théologie ayant pour tâche de rendre perceptible la signification éternelle et anthropologique de la foi chrétienne pour la culture contemporaine. Toute théologie s'exprime dans une culture, et l'insertion culturelle de la foi est attestée depuis les origines, à commencer par les quatre Évangiles qui expriment le même message de manière différente. L'Église est par nécessité dans la culture tout autant que la culture est en elle. Le christianisme lui-même est aussi un phénomène culturel, car il s'épanouit, selon l'expression tillichienne, en ce lieu dont nous ne cessons d'être, la culture.

Dans son discours aux hommes de culture, à l'Université de Coimbra, le 15 mai 1982, Jean-Paul II affirme

même que *"l'incarnation humaine du Christ a été aussi une incarnation culturelle"*(19). La relation entre culture et religion n'est donc pas passive, entre objet et sujet, mais profondément active entre deux sujets en interaction réciproque. Cette symbiose ne va pas sans précautions ni efforts. Il ne s'agit pas d'une osmose, mais d'une greffe, avec les interactions vitales et les anticorps qu'elle suscite. Tout un travail de discernement, sans cesse à reprendre, est nécessaire. Aussi la culture est-elle tout autant une tâche à accomplir qu'un héritage à conserver...

CONCLUSION

Les religions constituent, dans l'histoire de l'humanité, un phénomène irréductible à toutes les interprétations strictement immanentes que les phénoménologues, les historiens des religions et les philosophes ont prétendu en donner. L'ensemble impressionnant des études réunies par les chercheurs depuis plusieurs siècles, montre qu'il existe à travers la diversité des civilisations connues dans l'histoire une continuité irrécusable, manifestée par des témoignages saisissants : celle d'une expérience religieuse irréductible à toute autre expérience humaine. Au centre de toute culture, se trouve l'homme qui vit une rencontre avec le sacré.

L'expérience du sacré

L'homo religiosus, pour reprendre l'appellation de Mircea Eliade, rencontre dans son expérience personnelle quelque chose qui est différent du profane, une réalité absolue qui, à ses yeux, transcende ce monde, mais s'y manifeste. C'est la hiérophanie. Et l'expérience, contre toutes les théories positives d'Auguste Comte, ou sociologiques de Durkheim, est fondamentalement la même, de l'homme archaïque à l'homme moderne : le monde a été créé, la vie a un sens, le sacré doit être respecté. Ainsi naissent religions et cultures.

L'homme qui croit dans cette réalité transcendante manifesté sa croyance grâce à des mythes, des symboles et des rites, qu'il s'agit de comprendre et d'interpréter dans leur profondeur, et c'est le rôle de l'herméneutique - et non de les réduire à leur approche psychologique, sociologique, philosophique ou historique. Les questions décisives qui se posent ne sont donc pas celles de l'enracinement ou du conditionnement, encore qu'elles aient bien sûr leur importance, mais celles de la signification du message pour l'homme et pour la société : que veulent dire les phénomènes religieux ? Que signifient les mythes, qui sont à la fois comme un englobant archétypal révélateur des origines et des structures du monde, et en même temps un modèle englobant pour la vie personnelle, religieuse et sociale. Pour être non conceptuelle, la logique du mythe n'en est pas moins réelle. Car celui-ci fait partie d'un système de pensée qui a sa cohésion propre et son échelle de valeurs, à partir d'une expérience vitale en relation avec une transcendance. La religion explique le monde dans son rapport avec l'homme et avec Dieu. Elle est à la source de la théologie, de l'an-

thropologie, et de la cosmologie. Elle constitue le tissu vivant de la culture.

Dimension plénière de l'être

Cet héritage commun des peuples nous permet de prendre conscience de l'unité spirituelle de l'humanité, fondement d'un dialogue interculturel. La sacralité est la dimension plénière de l'Être. En d'autres termes, loin d'être une illusion, la foi est l'expérience personnelle la plus riche et la plus indispensable pour une vie pleinement humaine.

L'un des apports les plus irrécusables de la culture aujourd'hui est de rejeter la chape de plomb étouffante du rationalisme dit scientifique. Car l'erreur, selon les termes de Leszek Kolakowski, est de confondre la science avec le rationalisme, qui est une position idéologique, découlant d'une décision arbitraire. Il n'existe pas de Weltanschauung scientifique. La science n'est pas matérialiste, et le matérialisme n'est pas scientifique (20).

L'actuelle situation culturelle est caractérisée par une perte graduelle de la culture du passé et une sorte de béance où la sécularisation et la société de bien-être mettent l'accent sur les valeurs, comme on dit, intramondaines, immanentes, immédiates : c'est le primat du plaisir sur le désir, de la jouissance sur l'espérance, de l'avoir sur l'être. Une désacralisation progressive se manifeste...

Au cœur de l'histoire, ce royaume infini des âmes

Comme le disait Péguy, le spirituel est lui-même charnel. La religion est l'âme de la culture, non point passéiste, ni moderniste, mais tout simplement humaine. Aujourd'hui, culture et foi sont l'une et l'autre en crise. Et la profondeur de cette crise qui ébranle notre temps vient de l'interaction mortifère de ces deux crises. Car la religion n'est pas seulement, mais elle est aussi un fait culturel. Et la culture est d'abord un fait religieux. La culture offre à la religion son langage. Et la religion donne à la culture son ultime contenu, la conscience que l'homme de cette culture a de lui-même et de sa situation dans le monde (21).

Il y a donc une relation intrinsèque entre la crise de la culture et la crise de la foi. Depuis des siècles, l'Occident a vécu la rupture progressive entre l'essence de la foi et l'esprit de la culture, au point que Jean-Paul II a pu dire, de la crise de la culture européenne, qu'elle est d'abord la crise de la culture chrétienne. Les hommes influents de la culture moderne depuis Marx, Nietzsche et Freud, ont attaqué la foi. Et culture et foi, à force de se combattre, se sont débilitées et demeurent l'une et l'autre profondément blessées. Il nous faut recomposer l'unité. Car, pour être fidèle à sa fonction, la foi ne peut demeurer comme un corps étranger à l'ensemble culturel dans lequel elle est immergée...

En compromis constant avec la culture dans laquelle elle vit, la foi est en même temps en lutte sans cesse renouvelée pour que cet esprit de compromis ne

devienne pas compromission. Cette tension est vitale entre la culture qui incarne la foi, et la foi, qui en est l'âme, au cœur de l'histoire, ce royaume infini des âmes.

Paul POUPARD

- (1) Mircea ELIADE, *Le sacré et le profane*, Gallimard, coll. "Idées", Paris, 1965, p. 172.
- (2) Ibid., p. 173. Cf. Roland DUFOUR, *La mythologie du week-end*, Cerf, Paris, 1980.
- (3) Francis-André ISAMBERT, *Le sens du sacré. Fête et religion populaire*, Ed. de Minuit, Coll. "Le sens commun", Paris, 1982, p. 247.
- (4) Mircea ELIADE, *Préface à Douglas ALLEN*, Mircea Eliade et le phénomène religieux, Payot, Paris, 1982, pp. 7 et 8.
- (5) Mircea ELIADE, *Le sacré et le profane*, op. cit., p. 83.
- (6) Cf. Paul POUPARD, *Les Religions*, PUF, Coll. "Que sais-je ?", 4^e éd., Paris, 1993, ch. II, p. 17-28. Trad. espagnole, Herder, Barcelone, 1989 ; italienne, Piemme, Casale Monferrato (AL.), 1990.
- (7) Jean DANIELOU, *L'oraison, problème politique*, Fayard, Coll. "Le Signe", Paris, 1965, pp. 88, 98-99.
- (8) Jacques VIDAL, art. Daniélou Jean, dans Paul POUPARD, *Dictionnaire des Religions*, op. cit., pp. 432-436.
- (9) André MALRAUX, *La condition humaine*, Gallimard, Paris, 1934, p. 271. Cf. Pierre BOCKEL, *André Malraux ou l'agnostique avide de transcendance*, dans *Athéisme et Dialogue*, Cité du Vatican, 1983, n° 2/3, pp. 217-229.
- (10) Peter BERGER, *La religion dans la conscience moderne*, Le Centurion, Paris, 1971, p. 166.
- (11) Ibid., p. 201. Cf. Paul POUPARD, *L'Eglise devant le défi de l'athéisme contemporain*, Desclée, Paris, 1982, pp. 165-194. Trad. italienne, Piemme, Casale Monferrato (AL.), 1984 ; portugaise, Braga, 1986.
- (12) Paul POUPARD et le Secrétariat pour les Non-croyants, *L'indifférence religieuse*, Beauchesne, Coll. "Le Point théologique", n° 41, Paris, 1983.
- (13) Jean VERNETTE, *Au pays du nouveau sacré*, Centurion, Paris, 1981.
- (14) Saint AUGUSTIN, *De praedestinatione Sanctorum*, 2, 5.
- (15) Stanislaw GRYGIEL, *Anthropologie de Jean-Paul II*, dans *Dictionnaire des Religions*, op. cit., pp. 75-77.
- (16) W.-A. VISSERT HOOFF, *L'évangélisation auprès des neo-païens européens*, dans *Athéisme et Dialogue*, 1979, n° 2, p. 56-64.
- (17) Victor FRANKL, *Le Dieu inconscient*, Centurion, Coll. "Religion et sciences de l'homme", Paris, 1965.
- (18) Peter BERGER, *La rumeur de Dieu*, Signes actuels du surnaturel, ibid., 1972.
- (19) Cf. *Commission théologique internationale*, *La foi et l'inculturation*, dans *Documentation Catholique*, 19 mars 1989, n° 1980, p. 281-289 ; *La Civiltà Cattolica*, 21 janvier 1989, p. 158-177 ; *Origins*, mai 1989, vol. 18, n° 47, pp. 800-807 ; Editorial Cete, Toledo, s.d.
- (20) Leszek KOLAKOWSKI, *La ricerca del significato*, dans *Civiltà delle macchine*, Religione e Cultura, Roma, 1980, p. 27.
- (21) Cf. Raimondo PANIKKAR, *La religione del futuro o la crisi del concetto di religione*, dans *Civiltà delle macchine*, op. cit., pp. 166-171.

GEORGES BIDAULT, PRÉSIDENT DU CONSEIL NATIONAL DE LA RÉSISTANCE

par Maurice SCHUMANN

En mars 1994, une cérémonie a été organisée, rue du Four à Paris, pour le 50^e anniversaire du programme du Conseil National de la Résistance (CNR). Notre ami Maurice Schumann a prononcé une allocution rappelant l'action de résistant de Georges Bidault qui, après la disparition tragique de Jean Moulin en juin 1943, lui succéda comme Président du CNR. En cette qualité il rédigea et fit adopter ce manifeste, dont les grandes lignes avaient été auparavant discutées avec Jean Moulin. Nos lecteurs trouveront ci-dessous le texte de l'allocution de Maurice Schumann. Le président de la République s'est associé à l'hommage rendu à Georges Bidault et au CNR.

Rappelons que "France-Forum" (n° 201-202), après la mort de Georges Bidault, a publié des témoignages (1) sur ce professeur d'histoire qui fut l'éditorialiste de "L'Aube", qui présida le Conseil National de la Résistance, qui avec plusieurs de ses compagnons du combat clandestin fonda le Mouvement Républicain Populaire.

J usurpe aujourd'hui contre mon gré la place de ceux qui furent, dans l'armée des ombres, les frères d'armes sans armes de Georges Bidault. Le temps, la mort, l'insistance d'amis très chers en ont ainsi décidé. Cependant Jean Dannenmüller, son agent de liaison, qui rencontrait Bidault trois fois par jour dans ses gîtes successifs et sous ses divers noms d'emprunt, est revenu de l'enfer concentrationnaire. Il est toujours parmi nous. Je respecte les mobiles qu'il invoque pour ne pas élever la voix ; mais l'entente fraternelle qui m'unit à lui depuis beaucoup plus d'un demi-siècle a eu raison de son humilité et m'autorise à vous livrer son témoignage.

Dès le commencement de la guerre, le sous-officier de réserve Georges Bidault, né en 1899, entreprend de pressantes démarches pour rejoindre une unité combattante. En février 1940, il reçoit enfin sa feuille de mobilisation. Comme tant d'autres, il est fait prisonnier. Il n'attend pas la fin de sa captivité pour adresser aux siens un message d'encouragement qui porte son empreinte : "Job n'est pas mort sur son fumier". Le jour même de son retour, il frappe à la porte de Francisque Gay dont la demeure de la rue Garancière est devenue dès le début des années noires un lieu de passage et de ralliement. D'Estienne d'Orves y a fait escale ; Pierre Brossolette et Jean Moulin en franchirent le seuil. Première mission : retrouver dans

la zone non encore occupée François de Menthon et Pierre-Henri Teitgen qui, eux non plus, n'ont jamais été tentés par la résignation. Premier objectif : établir le contact avec le mandataire du général de Gaulle, dont l'Appel doit faire de la France un vainqueur à part entière après avoir assuré la continuité de sa présence au combat. C'est en devenant le confident, le compagnon par excellence, de Jean Moulin, que Georges Bidault s'engage sur le chemin redoutable et glorieux qui le conduira jusqu'ici, jusqu'à la rue du Four, où il rédigera le premier Manifeste du Conseil National de la Résistance. L'arrestation, le meurtre de celui dont les cendres seront conduites au Panthéon par André Malraux l'endeuillent pour toujours. Mais, après la disparition du fondateur, c'est à lui, Bidault le démocrate chrétien, qu'est offerte la présidence du CNR. Comment refuserait-il de braver les dangers qui guettent la vie la plus menacée ? Cette vie hors de la vie n'était pas faite seulement de rendez-vous furtifs dans une église ou un hall de gare, au coin d'une rue ou sur un quai de métro, dans le logement généralement modeste d'un homme ou d'une femme intrépide. Il fallait, aussi et surtout, d'une part tenter - par delà les convictions les plus diverses et les plus légitimes - de forger une âme commune, d'autre part assurer une liaison permanente entre les deux visages (l'un découvert à l'extérieur, l'autre à l'intérieur nécessairement caché) d'une Résistance indivisible. Réunir ensemble les quelque vingt personnalités qui représentaient au CNR les mouvements, les partis, les syndicats ? La sécurité interdisait d'y songer. Pourtant Georges Bidault y parvint à la fin de 1943. La rencontre a lieu rue de Gergovie, au siège des œuvres du Moulin Vert que dirigeait l'abbé Viollet, ce prêtre qui avait fait scandale dans sa lointaine jeunesse en défendant, au nom des droits de l'innocence, la cause du capitaine Dreyfus.

Pour ma part, je n'ai retrouvé la terre de France que le matin du débarquement de Normandie. A l'aube du 25 août, deux mois et dix-huit jours après le 6 juin, je suis tombé, à l'Hôtel de Ville de Paris, dans les bras de Georges Bidault, sans surprise, comme si nous avions rendez-vous. Jamais je n'avais eu l'ombre d'un doute quant au choix et à la conduite de celui qui n'avait pas attendu que séchât l'encre de la honte pour porter, dans notre journal *l'Aube*, sur la capitulation de Munich, le jugement de l'Histoire. La libération de Paris n'était pas achevée. Il fallut donc que notre entretien fût bref. Georges me parla surtout de ceux qu'il avait entraînés

*Georges Bidault avec le Général de Gaulle et le Général Leclerc
à l'Arc de Triomphe le 26 août 1944.*

dans les périls et qu'il n'était pas sûr de revoir : les déportés Louis Terrenoire, Jean Dannenmüller, Jean Pochard, d'autres encore. Il y avait de la fierté dans son regard, mais de l'inquiétude dans sa voix. Comme pour mieux me montrer qu'il faisait la guerre sans l'aimer, il me rappela que nous nous étions vus pour la première fois à la faveur d'une rencontre franco-allemande, organisée par Marc Sangnier, avant l'avènement du nazisme ; il passa cependant sous silence le geste symbolique qu'il venait d'accomplir et que m'ont révélé les mémoires du cher Léo Hamon, dont la perte récente alourdit aujourd'hui notre cœur : le président du Conseil National de la Résistance revenait de l'Hôtel-Dieu où il avait salué et réconforté les blessés français, non sans faire un détour volontaire pour rendre en plein combat visite aux blessés allemands. Cependant, je ne m'éloignerai pas sans avoir dit à Georges Bidault que - selon le témoignage du commandement allié - le succès de la bataille de France et,

d'abord, de la bataille des plages aurait été aléatoire, peut-être même impossible, sans le concours de la Résistance française. "Voilà - réplique Georges - une nouvelle à répandre. Elle fera l'unanimité".

Alors, je comprends que - si nous sommes en train de reconquérir nos libertés, y compris celle d'aborder l'avenir avec des convictions diverses ou divergentes - il n'est pas trop tôt pour penser à un autre devoir : ne jamais livrer à l'oubli ce temps dramatique et privilégié, terrible et enivrant, où nous sentions que ce qui nous sépare est moins fort que ce qui nous unit.

Maurice SCHUMANN
de l'Académie Française

(1) *Témoignages de Jean Letourneau, Eugène Claudius-Petit, Jean Lecanuet, Etienne Borne, Georges Hourdin, André Diligent, Henri Bourbon, André Fontaine, Georges Mamy, Jean-Pierre Rioux.*

L'ÉGLISE ET LES CATHOLIQUES FRANÇAIS SOUS VICHY

par Jean CHÉLINI

Le présent article fait suite, comme il avait été annoncé, à l'étude du même auteur, intitulée "La responsabilité de Vichy", que France-Forum a publiée dans son n° 289-290 (octobre-décembre 1993).

Plusieurs ouvrages se sont efforcés d'analyser les attitudes de l'Eglise et le comportement des catholiques sous Vichy. Peu de temps après la Libération, Mgr Guerry, alors auxiliaire de Cambrai, qui avait été le Secrétaire de l'Assemblée des cardinaux et archevêques pendant cette période, a écrit *L'Eglise en France sous l'occupation* (Flammarion 1947) pour défendre l'épiscopat contre les attaques dont il était alors l'objet. Vingt ans plus tard est sorti, plus critique et plus complet, le livre de Jacques Duquesne, *Les catholiques français sous l'occupation* (Grasset 1966), récemment réédité. Mais ces deux ouvrages ont été composés avant l'édition complète des 11 volumes des *Actes et Documents du Saint-Siège relatifs à la Seconde guerre mondiale*, qui s'est achevée en 1981 et qui a apporté sur la période une masse d'informations considérable. Je m'en suis beaucoup servi pour documenter mon premier volume de *L'Eglise sous Pie XII*, tome 1, *La tourmente 1939-1945* (Fayard 1983). Ces textes permettent de se faire une idée exacte de l'action de Pie XII et du Saint-Siège pendant la guerre, en faveur des prisonniers, des personnes déplacées et de ceux qui étaient persécutés pour leur appartenance ethnique, les juifs. Simultanément avait paru la pertinente étude de Xavier de Montclos sur *Les chrétiens face au nazisme et au totalitarisme* (Plon 1983).

Ces témoignages ont dissipé la plupart des doutes qui avaient subsisté sur l'hostilité profonde du pape Pacelli envers le nazisme. Pour la France, ils permettent de connaître les jugements portés par le nonce sur le régime de Vichy et les instructions que lui envoyait la Secrétaire d'Etat. Ils sont moins riches sur les réalités politico-religieuses à l'intérieur de l'Hexagone.

Depuis, les livres se sont multipliés, notamment sur la persécution des juifs, l'organisation du génocide en France. Peu à peu certains pans de l'action des chrétiens dans la Résistance sont sortis de l'ombre. Des études ont mis en relief le rôle de *Témoignage Chrétien* dans la résistance spirituelle des Français, l'engagement de militants chrétiens dans la lutte contre l'occupant (1). La récente béatification de Marcel Callo (2) a montré le caractère apostolique du départ au STO de beaucoup de jocistes. Edmond Michelet (3), Robert Schuman sont "candidats" pour monter sur les autels. Néanmoins l'affaire Touvier, malgré l'objective enquête menée par René Remond et plusieurs historiens à la demande du cardinal Decourtray, a relancé dans le public le débat sur la filière des couvents grâce à laquelle beaucoup de criminels de guerre nazis seraient passés en Amérique latine et, plus globalement, l'interrogation sur l'attitude des catholiques français face à Vichy.

UNE COÏNCIDENCE DE LANGAGE

Nous avons vu les Français très majoritairement favorables au Maréchal Pétain dans l'été 1940. Or les Français sont alors très majoritairement catholiques ; ces deux majorités ont coïncidé en 1940. Le contraire eût été étonnant. Le passé cautionnait Pétain auprès des catholiques. Comme leurs compatriotes d'autres confessions, mais ils étaient le grand nombre, ils appartenaient au monde des Anciens Combattants qui, pour le Maréchal Pétain, avaient une profonde affection. Ils adhérèrent massivement à la Légion Française des Anciens Combattants qui dépassa 5 millions de membres. Ils se retrouvaient dans le discours du Maréchal qui exaltait le travail, la famille et prônait le retour de l'ordre moral. La République ne les avait pas habitués à ce langage.

Pétain, dans les grandes lignes, parlait comme les évêques. Comment n'auraient-ils pas approuvé le propos du Maréchal commentant les clauses sévères de l'armistice le 25 juin 1940 : "L'esprit de jouissance a détruit ce que l'esprit de sacrifice avait construit". Pétain prévenait les Français : "Vous avez souffert, vous souffrirez encore !" Pour le Maréchal - ce qui était un comble pour un homme qui avait porté les plus hautes responsabilités militaires du pays - la défaite avait des causes purement morales. La France avait perdu la guerre, parce qu'elle s'était laissée aller à la facilité, à la jouissance, à l'immoralité. Les évêques, c'est plus compréhensible, s'en tiennent aussi à cette analyse morale. Une victoire imméritée aurait été catastrophique. La défaite est un châtement. La France doit expier et se régénérer.

UN CLERGÉ ET UN LAÏCAT POLITIQUEMENT PEU FORMÉS ET MAL INFORMÉS

Le changement de régime, les nouvelles orientations de la Révolution nationale auraient-elles été présentées par un chef nazi au langage hitlérien, l'épiscopat se serait cabré et les catholiques n'auraient pas suivi. Mais le langage pénitentiel a de quoi les convaincre, et que bientôt la République soit chargée de toutes les responsabilités, ce n'est pas pour les gêner : elle les a si maltraités depuis le début du siècle ! Cette adhésion d'une très grande majorité de catholiques à un régime antidémocratique, autoritaire et policier, montre bien leur peu d'attachement à la République qu'ils ont supportée malgré eux, leur ignorance politique et leur mépris pour les procédures démocratiques.

Pour comprendre les dangers que comportait à terme l'adhésion à la personne du Maréchal, les évêques auraient dû connaître la pensée politique et religieuse du Maréchal, sujets sur lesquels il ne s'était jamais exprimé publiquement. Ils auraient dû faire preuve d'une lucidité politique, d'une culture et d'un sens de l'histoire auxquels rien ne les avait préparés. Il aurait fallu qu'ils se rencontrent et se concertent pour déterminer une attitude commune à l'égard de Vichy, en tenant compte des opinions réservées dès l'origine de certains d'entre eux, comme Mgr. Théas de Montauban ou Mgr. Saliège de Toulouse. Ils étaient isolés et mal informés ; seuls les

cardinaux et archevêques se réunissaient depuis 1919 dans l'ACA (Assemblée des cardinaux et archevêques de France), désormais obligée de siéger en deux sections, l'une pour la zone libre, l'autre pour la zone occupée. Tout en tenant compte des directives de l'ACA, chaque évêque allait réagir pour son compte dans son diocèse. Au départ, et pendant de longs mois, ils firent confiance à Pétain qui apparaissait comme le pouvoir légitime et bientôt comme le rempart contre l'anarchie.

En 1940, cet accord au niveau du discours entre le Maréchal et l'Eglise de France dispense l'un et l'autre d'une analyse plus approfondie de leurs motivations respectives. Le Maréchal a besoin de l'appui des catholiques tout de suite. Il ne sait jusqu'où il ira et jusqu'où les fidèles le suivront. A la différence de Franco et de Salazar auxquels son régime s'apparente, il n'a pas de convictions religieuses profondes, seulement rattaché à l'Eglise par tradition familiale et sociale, plus que par une adhésion personnelle. Dans son dessein politique, il n'y a pas de projet religieux. D'ailleurs en ce domaine son entourage est divisé. Le Maréchal n'exige rien de l'Eglise, ni de ses représentants. Ses rapports avec les évêques seront personnels. Aucun projet de nouveau concordat n'est mis en chantier à Vichy, à la différence de Madrid et Lisbonne. Alors que tous les fonctionnaires sont soumis au serment de fidélité au chef de l'Etat, rien n'est demandé aux évêques ni aux prêtres.

DES MESURES PONCTUELLES

Vichy fait de bonnes manières ponctuelles à l'Eglise, subventions aux évêques pour les écoles libres à cause de la dureté des temps, restitution des biens non encore aliénés depuis la Séparation, suppression du délit de congrégation, mais ne lui propose pas de restaurer l'union de l'Eglise et de l'Etat, d'associer officiellement le clergé à l'œuvre de la Révolution nationale. De son côté, dans les premiers mois du régime qui auraient été les seuls propices à ce type de dialogue ou de négociation, l'Eglise de France ne demanda rien de semblable. Rome où l'on mesura assez tôt la précarité du régime ne s'y serait pas prêtée.

UNE ÉLITE FORMÉE DANS LES MOUVEMENTS D'ACTION CATHOLIQUE

Beaucoup de catholiques, traumatisés par l'ostracisme républicain des quarante dernières années, accueillent sans déplaisir les mesures contre les francs-maçons, la fermeture des Ecoles Normales, les poursuites contre les anciens ministres de la III^e République. Pour eux c'était une juste revanche, la liquidation d'un ordre qui les avait cruellement persécutés. D'autres, plus éclairés, qui avaient appris que la liberté ne se divise pas, que les droits de l'homme sont les mêmes pour tous, ont pris dès le départ leur distance envers Vichy. Beaucoup de jeunes catholiques avaient été formés à la méthode de l'Action catholique : voir, juger, agir. C'est au sein des mouvements, l'A.C.J.F., la J.O.C, la J.A.C., la J.E.C que ces jeunes ont appris à penser et à réfléchir.

DES CHRÉTIENS GAGNÉS A LA DÉMOCRATIE

Le grand nombre avait rompu avec l'Action Française après la condamnation romaine. Certains s'étaient engagés dans la politique au Parti Démocrate Populaire ou à la Jeune République, d'autres dans des cercles de réflexion inspirés par la revue *Esprit* fondée par Emmanuel Mounier ou par *Sept*, périodique des dominicains. Ces chrétiens étaient outillés pour comprendre les dangers de Vichy, les risques de la dérive dans la collaboration avec les nazis. C'est dans ces milieux que sont nés les mouvements de résistance chrétienne, maintenant bien connus, notamment ceux de la métropole lyonnaise devenue, à partir de 1941, capitale spirituelle de la France.

Des militants chrétiens démocrates ont été nombreux à participer aux Mouvements de Résistance où fraternisaient "ceux qui croyaient au ciel et ceux qui n'y croyaient pas". Certains en ont été les dirigeants. D'autres se sont engagés dans les maquis. La plupart d'entre eux ont préparé dans la clandestinité, sous le nom de Mouvement Républicain Populaire de Libération ce qui devait devenir, après la Libération, le Mouvement Républicain Populaire (MRP). Rappelons que Georges Bidault avait succédé à Jean Moulin comme Président du Conseil National de la Résistance.

LES CAHIERS DU TÉMOIGNAGE CHRÉTIEN

C'est à Lyon, à l'initiative du Père Chaillet, qu'ont paru, en novembre 1941, les premiers *Cahiers du Témoignage Chrétien*, qui publiaient l'étude lucide et puissante du Père Gaston Fessard, *France prends garde de perdre ton âme*. C'est à partir de Lyon que fut organisé le réseau de diffusion de T.C. par Louis Cruvillier. C'est à Lyon qu'un peu auparavant, le 25 avril 1941, le Père de Lubac écrivait à ses supérieurs un rapport qui soulignait les risques terribles de la collaboration avec le nazisme, "formidable poussée païenne, qui dispose à la fois de moyens les plus puissants de séduction et de contrainte qui se soient jamais réunis...". Il dénonçait "la haine du national-socialisme contre l'Eglise" et "l'antisémitisme sévissant sous sa forme la plus abjecte". Il invitait les responsables religieux à mettre en garde leur clergé et leurs fidèles contre toute adhésion au nouvel ordre européen, qui provoquerait "une ouverture sans défense de notre malheureux pays au virus hitlérien" (4).

L'EFFICACITÉ DES INTERVENTIONS DE L'ÉPISCOPAT

Sont connues et reconnues pour leur écho efficace les interventions épiscopales contre la persécution des juifs, notamment la pastorale de Mgr. Saliège lue dans toutes les églises de Toulouse, le 23 août 1942, après la rafle du Vel d'Hiv : "les juifs sont des hommes... les juives sont des femmes... Ils font partie du genre humain. Ils sont nos frères". Mgr. Théas lui répondit en écho, le dimanche suivant : "Je fais entendre la protestation indignée de la conscience chrétienne et je proclame que tous les hommes, aryens ou non, sont frères, parce que créés

par Dieu, que tous sont des hommes, quelle que soit leur race ou leur religion, qu'ils ont droit au respect des individus et des Etats". Ces protestations relayées par celles du cardinal Gerlier à Lyon, des évêques de Marseille et d'Albi, firent reculer Vichy et les nazis. Serge Klarsfeld dans *Vichy Auschwitz* (Fayard 1983), conclut que l'attitude du haut clergé catholique a contraint Vichy à cesser le concours massif donné aux Allemands dans la chasse aux juifs, et obligé les responsables nazis de France à ralentir et à dissimuler leur action : "le haut clergé ne s'est pas uniquement engagé avec des mots courageux et émouvants dont la portée a d'ailleurs été subtile et profonde. Il a su trouver aussi des actes qui ont démontré au gouvernement de Vichy qu'il avait dépassé toute mesure et que, face à lui, se dressait soudain réellement une résistance suscitée par la nature même de ses opérations antijuives". Et Serge Klarsfeld cite comme exemple l'intervention du cardinal Gerlier pour sauver 84 enfants juifs que le préfet avait reçu l'ordre de placer dans un convoi à destination de Drancy.

LES CHRÉTIENS AU COMBAT

La participation active des chrétiens dans la résistance, déjà connue, mériterait d'être explorée davantage. Mais nous ne disposons pas de synthèse sur la résistance chrétienne en France, ni d'un repérage systématique de tous les clercs et laïcs engagés, morts pour leur foi dans les camps, fusillés, pendus ou décapités par les bourreaux nazis comme le Père de Montcheuil, fusillé au Vercors, Léon Jail dans le maquis du Grésivaudan, Léa Blain tuée au combat près de Villard-de-Lans. Si l'abbé Pierre, vicaire de Grenoble qui avait organisé l'évasion de juifs en Suisse, distributeur de tracts contre le STO, réussit à s'enfuir en Espagne, d'autres prêtres furent moins heureux, comme l'abbé Boursier, curé de Villeurbanne. Il hébergeait des résistants en instance de départ pour Londres. Surpris, arrêté et emprisonné au Fort de Montluc, il périt avec d'autres prêtres et militants chrétiens lyonnais, comme Roger Radisson, au massacre de Saint-Genis-Laval, le 20 août 1944.

LES MARTYRS DE LYON

Dans la même région lyonnaise, se constitua le groupe des Jeunes Chrétiens Combattants qui diffusaient *Les Cahiers de notre jeunesse*. L'un d'eux, un jeune étudiant, Gilbert Dru, a élaboré à travers les combats de la résistance la doctrine d'un grand mouvement politique réconciliant la démocratie et les chrétiens de France. Le 17 juillet 1944, Gilbert Dru et son camarade jociste Francis Chirat s'étaient attardés à la fin d'une réunion de responsables de la résistance, au domicile de Maurice Guerin. Surpris par la Gestapo avec des documents irrécusables, emprisonnés à Montluc, ils sont condamnés à mort comme "dirigeants de la résistance chrétienne". Le 27 à midi ils sont amenés en camionnette sur la Place Bellecour en plein cœur de Lyon, et abattus avec trois de leurs camarades à coups de mitraillette. Leurs corps restèrent exposés sur place jusqu'à quatre heures de l'après-midi ! (5).

LE TÉMOIGNAGE DES JOCISTES AU S.T.O.

Les jocistes à travers le STO ont fourni un contingent de militants ouvriers partis en Allemagne témoigner auprès de leurs camarades déportés du travail à l'intérieur du Reich. En 1944 on estime à dix mille les militants catholiques ouvriers présents en Allemagne. Ils constituent un millier de petites cellules jocistes réparties dans près de quatre cents villes. Les nazis repèrent rapidement ces garçons animés d'une foi ardente qui nourrissent la résistance de leurs camarades. Beaucoup furent arrêtés sur leur lieu de travail, envoyés dans des camps d'extermination où ils moururent, témoins de leur foi, parce que "leur action catholique auprès de leurs camarades français était nuisible au régime nazi". Après la béatification de Marcel Callo en 1987 la cause collective des martyrs du STO est sur le point d'aboutir pour 43 d'entre eux : 9 prêtres, 2 séminaristes, 4 frères franciscains, 10 scouts, 18 jocistes, appartenant à 29 diocèses. Un comité *Fidélité* s'est constitué à Paris pour garder et honorer la mémoire de ces martyrs du STO qui peu à peu surgissent de l'anonymat des crématoires.

*
* *

Il ne s'agit pas pour l'Eglise de France de comptabiliser ses morts comme on additionne ses gains, mais la démarche de l'histoire doit nous aider à retrouver les traits exacts de son visage pendant les troubles années de Vichy.

Jean CHÉLINI
Professeur d'Histoire
à l'Université d'Aix-Marseille III
et Directeur de l'Institut de Droit
et d'Histoire Canoniques

(1) *Renée Bedarida a publié un travail très complet sur Les armes de l'esprit. Editions ouvrières, 1977, et plus récemment, une étude sur la personnalité du fondateur de T.C., le Père Pierre Chaillet, Témoin de la résistance spirituelle, Fayard 1988. Avec l'aide d'Adrien Nemoz, elle a publié en fac-similé les Cahiers et courriers du Témoignage Chrétien (réédition intégrale, Paris 1980). Adrien Nemoz a publié ses souvenirs sur cette période. Avoir 20 ans en 1940, Témoignage chrétien d'un jeune résistant, Editions du Témoignage Chrétien, 1991.*

(2) *Cardinal Paul Gouyon, Marcel Callo, témoin d'une génération, Editions SOS, 1981.*

(3) *Edmond Michelet, Rue de la Liberté, Le Seuil, 1955.*

(4) *Le texte intégral de ce rapport inédit a été publié pour la première fois dans mon livre : Jean CHÉLINI - L'Eglise sous Pie XII, t. 1, La Tourmente 1939-1945, Fayard, pp. 297-311. Voir aussi le livre d'Henri de Lubac, Résistance chrétienne à l'antisémitisme, souvenirs 1940-1944, Fayard 1988. Dans un style tout à fait différent, découvrir les formes de la résistance d'un "abbé juif", l'abbé Alexandre Glasberg, qui, à Lyon, joue un rôle décisif au sein de l'Amitié chrétienne pour sauver les juifs de la déportation - Lucien Lazare, L'abbé Glasberg, Le Cerf, 1990, préface du cardinal Decourtray.*

(5) *Jean-Marie Domenach "Celui qui croyait au ciel", ed. Elf; "Le souvenir de Gilbert Dru" par Henri Bourbon, France-Forum, n° 5 ; "La pensée politique de Gilbert Dru" par Maurice-René Simonnet, France-Forum, n° 58 ; "Mémoire de la Résistance" par Etienne Borne, France-Forum, juillet-août 1964.*

L'existence d'une revue dépend du nombre de ses abonnés

Abonnez-vous — Diffusez France-Forum

Abonnements de soutien

FRANCE-FORUM demande instamment à tous ceux qui comprennent son effort de lui apporter leur appui en souscrivant un abonnement de soutien dont le prix minimum est fixé à 150 F.

France-Forum, 133 bis rue de l'Université, 75007 Paris
Numéros spécimens gratuits sur demande

SOUVENIR D'URIAGE

par Jean-Marie DOMENACH

L'histoire est toujours à refaire. Cinquante ans depuis 1944, c'est trop peu - et c'est déjà trop. Les hommes disparaissent et ils ne se reconnaissent pas dans ce que les historiens disent de ce qu'ils ont vécu, surtout lorsque ce vécu est encore vivant, lorsqu'il continue d'interpeller les générations suivantes et de susciter l'admiration et, par contre coup, le scepticisme, quelquefois la jalousie.

L'histoire de France, dans les années 1940 à 45, est à refaire pour des raisons particulières. Elle a servi trop tôt de légende pour reconforter un peuple qui avait cédé et lui faire croire qu'il était toujours grand. Mais aussi, elle ne se plie pas à la rationalisation. Comment écrire l'histoire de France lorsque la France n'existait plus ? Elle était coupée en deux, et les Français coexistaient en dehors des institutions, des traditions, des partis dans lesquels on avait coutume de les ranger. Il n'y avait que des individus et de petits groupes informels et infirmes qui, en quatre ans, ont reconstitué le tissu de ce qu'on pourra, de nouveau, appeler la France, une seule nation. Cela, la plupart des historiens ne parviennent pas à le comprendre. Contemporains, ils deviennent, malgré eux, partisans : il leur faut classer pour expliquer, car l'histoire procède par grands ensembles, par catégories ; elle ne connaît les individus que lorsqu'il s'agit de grands hommes. Or, à part l'homme de Londres (et encore, qui, parmi nous, le connaissait en 40 ?), il n'y avait que des inconnus, des inclassables éparpillés. Les féodalités renaissaient. Des féodalités nouvelles s'ébauchaient. Comment les recenser ? L'historien est condamné à simplifier : résistants contre "collabos". Mais, en 1940, cela ne signifie presque rien, et, en 1941, pas grand-chose encore. Pour le plus grand nombre, Pétain était le bouclier, il attendait l'heure de la revanche.

Il faut donc recourir à la mémoire individuelle pour approcher la vérité, il faut parler de soi en essayant de se faire un peu historien. Il faut refaire l'histoire de cette

époque "au ras du sol". Celle du moyen-âge a attendu des siècles.

Le premier point, celui que négligent presque tous les historiens, particulièrement les Américains, qui ont pourtant contribué à démolir les légendes, c'est qu'en juillet 40, ce qui constitue l'événement décisif, le fait commun, n'était pas le choix entre Pétain et De Gaulle, mais la débâcle. Non pas seulement la défaite militaire mais l'effondrement d'un Etat et, pis encore, d'un mythe, la décomposition d'une nation qui s'était crue la plus grande. Lorsqu'un historien canadien, J. Hellman, me dit un jour : "A Uriage, vous étiez sous le portrait de Pétain", il prouve qu'il n'a rien compris à ce qui se passait. Toute la zone non occupée vivait sous le portrait du Maréchal. Je ne l'ai pas remarqué à Uriage, pas plus que je ne remarque celui de F. Mitterrand quand je vais à la mairie. Dès le 17 juin 40 (j'avais dix-huit ans), et, je puis le prouver, j'étais farouchement hostile à Pétain ; mais la majorité de ceux que je rencontrais lui étaient favorables. Je ne partageais pas leur illusion, mais la seule chose qui m'intéressait était de savoir s'ils étaient, ou s'ils seraient bientôt, en mesure de résister aux nazis. L'illusion cessa dans les deux mois qui suivirent l'occupation de la zone dite libre (11 novembre 1942). C'est alors que je rejoignis l'école d'Uriage.

Etudiant à Lyon, il y avait un an et demi que j'avais fait passer la Résistance avant mes études. Rattaché aux jeunes de Combat, j'avais fondé avec Georges Lesèvre le "Comité Inter-Fac" qui animait la Résistance à l'Université. L'un de mes professeurs, Jean Lacroix, m'avait introduit au groupe *Esprit* de Lyon, où j'avais fait connaissance de Beuve-Méry qui avait pris la direction de l'Equipe d'Etudes d'Uriage. Ce fut lui, sans doute, qui me fit inviter au stage de quinze jours qui eut lieu fin décembre 42.

J'étais travaillé par le besoin d'agir et de ne pas rester un "intellectuel". J'avais d'abord songé à m'engager dans un corps franc, mais, après avoir tripoté du plastic et

démonté une mitraillette avec des jeunes gens courageux, mais inconscients, je souhaitais m'agrèger à une formation solide, conduite par des responsables ayant si possible une formation militaire. Et, pour tout dire, je commençai à avoir peur, car la résistance urbaine était éprouvante pour les nerveux. D'autre part, je me sentais une vocation d'enseignant : j'avais étudié pour ça, et commencé de donner des cours à des groupes d'apprentis. Il s'avéra qu'Uriage m'offrait ce que je cherchais.

L'école des cadres avait été fondée en novembre 1940 par des officiers de cavalerie qui s'étaient battus. On y enseignait, et l'on y préparait à enseigner. Mes deux vocations seraient donc satisfaites. Avant tout, je refusai

de rester dans le milieu universitaire alors que la France et l'Europe étaient sous la botte hitlérienne. Je décidai donc de participer à ce stage de décembre qui devait être le dernier, car le gouvernement de Vichy avait décidé de dissoudre l'école, suspecte de préparer la Libération au lieu d'inculquer la Révolution nationale.

Je partis donc avec mon ami Gilbert Dru qui s'était orienté vers une forme de résistance civile plus politique que la mienne. Son projet était la constitution en France d'un travaillisme chrétien. Mais ce projet passait par la Résistance. Fondateur des Jeunes Chrétiens combattants, il devait être abattu en juillet 44 par les nazis (1). Militant pacifiste, et moins romantique que moi, il ne fut

pas aussi enthousiaste d'Uriage, mais il n'en fut pas déçu.

Des historiens auto-proclamés ont prétendu étudier Uriage en se bornant aux textes de l'Ecole. Ces textes, dont la plupart d'ailleurs dataient de 1941, sont marqués par le langage de l'époque - et par la prudence qu'imposait le statut de l'Ecole. L'effondrement avait été si brutal que, pétainistes ou résistants, la grande majorité des Français vomissaient la Troisième République. On ne se contentait pas de rêves de revanche, comme après la défaite de 1870 ; on voulait rebâtir l'édifice à partir des fondations, refaire la société, refaire l'homme : une révolution totale, mais non totalitaire. Derrière le système qui s'était écroulé, il y avait une culture, un peuple qui avait démissionné. Parmi les gens d'Uriage, certains accentuaient l'aspect individuel et moral de la déroute, d'autres, son aspect institutionnel ou social ; mais les uns et les autres s'accordaient sur une vérité que, cinquante ans plus tard, on redécouvre : toute révolution sociale qui ne s'accompagne pas d'une révolution morale échouera inévitablement. D'où l'importance majeure donnée à ce qu'à Uriage on appelait "le style de vie", le désir de le partager au sein d'un "ordre" dont on s'engagerait à respecter les règles (hospitalité, loyauté, mépris de l'argent,...).

"Plus est en nous", cette devise d'allure scout témoignant de la foi d'Uriage dans la capacité de chacun à se dépasser, et justifiait le devoir d'instruire, de réveiller, de "muscler", comme on dit aujourd'hui, des stagiaires, regardés non comme des recrues, des instruments, mais comme des hommes à faire grandir - "des hommes qui aient de l'os" comme disait Mounier, qui venait régulièrement parler aux stagiaires. Valeurs et vertus étaient de maîtres mots : honneur, responsabilité, générosité... La "vie intérieure" tenait une place essentielle. Mais le "nous" de la devise était communautaire plus que démocratique ; hiérarchique et non égalitaire. Segonzac était appelé "Le vieux Chef" (il avait 35 ans). Cela amuse aujourd'hui, mais cette hiérarchie était sans arrogance, élégante, parfois humoristique - fondée sur la valeur et non sur l'efficacité.

L'idéologie d'Uriage, on le voit, semblait venir tout droit de Péguy, et c'est bien Péguy qu'on retrouvait partout et d'abord dans l'exposé inaugural de Beuve-Méry, qui le tirait du côté de la résistance, de "ceux qui ne se rendent pas", et non du côté des apôtres de Vichy. Certes, on sentait d'autres influences qui n'étaient pas toutes convergentes. D'abord, un certain nietzschéisme, plus lyrique que philosophique, qui s'alimentait au mépris des hommes debout pour les hommes couchés. Un éloge du travail manuel au détriment de l'intellectuel - du fabricant de bâtons de chaise au détriment du fabricant de livres. Mais Segonzac avait eu le mérite de s'entourer de professeurs et de théologiens qui faisaient d'Uriage un haut lieu de l'esprit, que compensaient des exercices physiques assez rudes pour les citadins mal nourris que nous étions. Corps et âmes devaient se fortifier ensemble. On écoutait l'abbé de Naurois, qui, en 1945, sera fait Compagnon de la Libération, le Père

Dubarle, dominicain, retour d'Oflag, qui posait les fondements spirituels de la désobéissance et de la liberté... Je n'ai pas rencontré là-bas, n'en déplaise à M. Hellman, un seul pétainiste, non plus qu'un seul maurrassien, et si Lyautey figurait à la bibliographie, c'était comme apôtre du rôle social de l'officier.

Il est vrai que certains instructeurs étaient impressionnés par des thèmes qu'on classe, aujourd'hui, dans la rubrique "fasciste" : le goût d'un ordre hiérarchique dont les malveillants se servent pour évoquer les "Ordenburg" nazis, le rappel des illusions démagogiques, les critiques de l'individualisme, et ce mot de "communauté" qui faisait penser à *Gemeinschaft*. Ce que les historiens contemporains refusent de regarder en face, c'est que toute l'Europe était alors secouée par la révolte d'une jeunesse écœurée, à la recherche d'un avenir et d'une âme commune. Riposte à la gérontocratie, à la corruption, au désespoir. Culte de la vigueur et de l'avenir. Exaltation des valeurs "viriles". Chants et feux de camp. J'ai connu cela en 1938/39, aussi bien à la JEC qu'aux Auberges de la Jeunesse (2). Il y avait à Uriage quelques rares esprits qu'impressionnaient les réussites de ces "révolutions du XX^e siècle", dont on étudiait les causes. La plupart d'entre eux s'inscrivirent après guerre au Parti communiste. Il y avait aussi des monarchistes et des chrétiens sociaux, mais je le répète, des maurrassiens, je n'en ai pas vu.

Le projet central d'Uriage peut se résumer ainsi : fonder un Ordre au cœur du désastre et, pour cela, former des hommes "valables", c'est-à-dire capables de reconstruire le pays. Ce projet visait plus loin que la Résistance et la Libération, mais il les impliquait. Beaucoup, et Segonzac lui-même (c'était aussi le cas de Mounier), croyaient que l'Allemagne avait vaincu l'Europe pour longtemps. Mais l'entrée en guerre de la Russie et de l'Amérique les détrompèrent et lorsque, le 31 décembre 42, le Vieux Chef nous réunit devant la grande cheminée du château pour nous annoncer la décision prise par Vichy de fermer l'Ecole, il nous prêcha le devoir sacré de désobéissance.

Voilà qu'à l'instar des historiens, je me suis laissé entraîner dans le royaume de la théorie alors qu'Uriage, c'était d'abord des hommes exemplaires - et que vaut une doctrine, surtout orientée à la formation, si les hommes qui la professent n'en sont pas dignes ? Uriage était un haut lieu, on y respirait l'énergie. Par réaction contre le laisser-aller, l'aplatissement de la masse, les instructeurs portaient une espèce d'uniforme fait d'un blouson de ski et d'une culotte de cheval. Autour du château s'étaient groupés, en une sorte de microcosme médiéval, des gens du théâtre et de la chanson, des potiers, des poètes et des ouvriers. Universitaires, artistes et sportifs, aristocrates et prolétaires, et militaires, bien entendu, cela faisait un étrange amalgame, et l'ébauche d'une cité complète. La discipline était rigoureuse, mais elle n'allait pas sans élégance et sans humour. Aucun fanatisme. L'instructeur de notre groupe était P.H. Chombard de Lauwe, pilote de chasse qui deviendra sociologue. Il y avait une atmosphère qui portait chacun vers le meilleur de lui-même. Certes, il y avait de l'affectation, trop d'aristocra-

tie pour mon goût dans cette chevalerie. Cela faisait penser aux *Falaises de marbre* de Jünger. Mais le panache est aussi une façon de défier la barbarie.

Ces quinze jours passés là-haut m'avaient laissé l'envie de retrouver cet équilibre entre le corps et l'esprit, ce lien de la tradition à l'utopie, cet accord entre des êtres voués au même idéal. Début juin 43, *Les Cahiers de notre Jeunesse* publièrent un article de moi sur Gustave Thibon. Ce numéro s'ouvrait par un éditorial d'André Mandouze, qui concluait, à propos du STO : "Avoir le courage de dire non". De mon côté, je disais non au chantre officiel de la Révolution nationale : "Refusons ces leçons de servitude" (3). Mon article plut à Segonzac qui me proposa de rejoindre l'Equipe d'Etudes qui s'était installée en mars au Château de Murinais, au-dessus de St-Marcellin, face au Vercors. J'arrivais à Murinais en juillet 43. Nous étions une vingtaine qui partagions notre temps entre la rédaction de la "Somme du XX^e siècle" et la préparation de nos tournées dans les maquis du Vercors et de Savoie.

Arrêtons-nous ici un moment. La vulgate des historiens malveillants dit que l'Ecole d'Uriage bascule dans la clandestinité le lendemain de sa dissolution, le 1^{er} janvier 1943, ce qui ne serait déjà pas mal, car, en fait de résistance armée, il n'y avait encore que quelques poignées de maquisards en France. Mais ces historiens font la preuve de leur ignorance en imaginant qu'une centaine d'hommes et de femmes pouvaient plonger dans la clandestinité comme on plonge dans une piscine. Ce basculement supposait une longue préparation : repérage et installation des caches, faux papiers, approvisionnement en nourriture et en armes (encore plus rares que la nourriture). Il est évident que cela avait demandé des mois, ce qui prouve qu'Uriage était déjà un lieu de résistance, bien avant que Vichy (qui n'était pas si bête) n'ordonnât sa disparition. J'ajoute que ce passage à la clandestinité fut déterminant pour les écoles de cadres qui avaient pris Uriage pour guide et qui avaient commencé à "planquer" des juifs et des résistants pourchassés, avant de rejoindre elles-mêmes les maquis. L'ensemble des chefs de ces écoles démissionna.

A Murinais, sous la direction de Gilbert Gadoffre, humaniste et guerrier, nous étions une douzaine, groupés en "équipes volantes" (ce terme, paraît-il, venait de la révolution bolchevik) : Joffre Dumazedier, Bénigno Cacérès, Gilles Chaîne, François Le Guay, Gilles Ferry, sans compter notre intendant, ancien commandant de l'armée républicaine espagnole, et Simon Nora, qui nous rejoignit plus tard, et deux ou trois autres camarades dont je n'ai connu que les surnoms. En dehors de nos sessions dans le maquis, nous menions une vie monacale, enveloppés dans nos couvertures à cause du froid, discutant de philosophie, et chantant ou récitant des poèmes à la veillée. "Moines chevaliers de Vichy" ? C'est le titre du dernier livre (en anglais) de M. Hellman. Chevaliers ? C'est beaucoup dire. Moines ? par moments. Mais, "de Vichy" est une calomnie. L'Ecole avait été fondée par Vichy, mais Vichy l'avait suspectée, puis interdite.

Segonzac n'était pas gaulliste, mais il n'était plus pétainiste depuis longtemps. Gadoffre, lui, était gaulliste. Quant à moi, j'avais rassemblé les extraits essentiels des discours de De Gaulle dans une brochure que je distribuais dans le maquis, en même temps que le "Radio Journal libre" et le manuel de guérilla du commandant de Virieu.

Il y avait trois "équipes volantes" qui allaient passer deux ou trois jours dans chaque "camp" du Vercors, dont le commandement militaire était assuré par un de nos amis, le Commandant Le Ray. Nous étions deux ou trois par équipe. L'un faisait l'éducation sportive et militaire, le deuxième l'entraînement mental, et le troisième (c'était mon cas) les veillées et l'instruction politique, laquelle consistait en conférences sur le mouvement ouvrier, la liaison entre libération et révolution, l'action des partisans en France et en Yougoslavie, ... On marchait sac à dos jusqu'à la montagne et l'on grimpeait par des sentiers que le guide, pour snober des intellectuels, parcourait à vive allure. Il faisait exceptionnellement beau en cet été et cet automne 43. Les garçons, une trentaine dans chaque camp, presque sans armes, s'ennuyaient et, faute de mieux, écoutaient nos leçons dans des granges enfumées ou sous des tentes. J'étais heureux de cette vie romantique en pleine nature, au milieu de ces hommes qui étaient là par un réflexe d'honneur, et qui n'avaient pas besoin qu'on leur explique les raisons de leur refus de servir l'ennemi. A cette époque, il n'y avait que trois centaines de maquisards dans le Vercors, mais le drapeau tricolore y flottait ouvertement. Lorsque, fin septembre, les troupes allemandes remplacèrent les troupes italiennes, l'atmosphère s'assombrit.

Comment avons-nous pu continuer à vivre dans ce château sans nous soucier de ce qui nous menaçait ? Le 13 décembre 43, une colonne d'Allemands et de miliciens attaqua le château et l'incendiait. Les propriétaires, l'intendant, les secrétaires, étaient emmenés en prison et plusieurs, déportés. Nous avions quand même pris quelques dispositions : en cas d'attaque, chacun avait sa cachette et une arme. Mais, que pouvaient revolvers et mitraillettes contre des assaillants bien armés ? Par grâce, les équipiers étaient partis tôt le matin pour un "recyclage" à Grenoble. C'est là que j'appris le désastre par un agent de liaison et j'allai aussitôt en informer Beuve-Méry qui logeait alors à St-Martin-d'Uriage. Cette soirée fut la plus sinistre de ma vie. Il faisait nuit noire, et froid. Je montais dans le chemin qui longe l'Ecole, alors occupée par la milice (4). J'entendais, par-dessus le mur, hurler et chanter les miliciens. Comme le messager de la tragédie grecque, je fis mon rapport à Beuve-Méry. Imperturbable, il donna ses ordres que je transmis à mes camarades. On se donna rendez-vous à Paris.

Je m'abritai quelques jours à Lyon, dans une "jésuitière" où l'on croisait les ombres silencieuses des pilotes anglais en instance de départ pour l'Espagne. Début janvier 44, je gagnai Paris où je retrouvai Gadoffre : lors de l'attaque, il avait gagné sa cachette au grenier et

lorsque, deux jours plus tard, l'incendie le délogea, il parvint à s'enfuir par un souterrain en abattant un Allemand :

Nous redevenions moines avant de devenir soldats. Chacun dans sa cellule, et de temps en temps réunis, nous avons recommencé à écrire cette "Somme du XX^e siècle" que les nazis avaient brûlée avec nos affaires personnelles, tout en gardant le contact avec les mouvements de Résistance et les journaux clandestins. Chaque lundi matin, sous les arcades de la rue de Rivoli, l'intendant d'Uriage - qui devait être fusillé en juillet à Grenoble - nous remettait des tickets d'alimentation, de l'argent et la liste des rafles prévues à Paris. Au printemps, nous prêtres serment à l'Ordre d'Uriage, avec nos camarades, dispersés des Pyrénées à la Flandre. Pause solennelle. Moments angoissants, car les Glières étaient tombées et les chefs nationaux de la Résistance arrêtés. En avril, le Vieux Chef nous annonça la proximité du débarquement, et, après nous être rassemblés dans le Limousin, nous rejoignîmes le Corps Franc de Libération n° 10, que Segonzac, qui en avait pris le commandement, avait baptisé "Corps Franc Bayard". Curieux maquis œcuménique, composé de scouts catholiques, protestants (nous étions à Vabre dans les Cévennes huguenotes) et israélites. Lév Sternhell, le grand calomniateur d'Uriage, à qui je demandai comment il expliquait que des scouts juifs aient choisi de se placer sous les ordres de vichystes et d'antisémites comme nous, m'a répondu qu'il ne se l'expliquait pas. M. Hellman pourra peut-être me l'expliquer. Bien loin d'être des "ennemis des juifs", nous étions côte à côte avec eux, moi dans une compagnie chrétienne, eux dans la compagnie juive (d'ailleurs composée pour moitié de chrétiens) afin de combattre les ennemis du genre humain. En fait, il y avait longtemps qu'Uriage avait gagné l'amitié et la confiance de ces scouts israélites, conduits par Gamzon, dit Castor, dit Lagnès, et par Gilbert Bloch, tué lors d'une attaque allemande.

Après le 14 juillet, les opérations commencèrent. Ma fiancée, qui avait été arrêtée par les agents de Barbie et leur avait échappé, avait rejoint notre maquis où elle servait comme assistante sociale et agent de liaison. Elle eut même la chance de participer à cet épisode historique que fut l'attaque d'un train blindé allemand, le 16 ou 17 août. Le Vieux Chef, toujours chevaleresque, était allé sommer de se rendre le commandant de la garnison de Mazamet. Celui-ci refusa, résolu à évacuer la ville. Segonzac répondit qu'il attaquerait le convoi et il confia cette attaque à la compagnie juive... On tirailla des deux côtés et le train fut fait prisonnier, avec les soldats et un char d'assaut. Uriage était-il "misogyne"? Les femmes y ont joué un rôle essentiel ; plusieurs ont été arrêtées et déportées, et ne sont pas revenues, parmi toutes celles qui assurèrent les liaisons, l'intendance et parfois le transport d'armes légères. Mais Segonzac, fidèle à l'esprit chevaleresque, refusa de les armer, et c'est ainsi que ma fiancée se retrouva sous le feu, infirmière et non soldat. Notre corps franc fit environ trois mille prisonniers.

"Tant d'énergie dépensée en vain, voire pour le pire", écrit un commentateur. Je ne puis supporter cet outrage. Uriage a, pour le meilleur, marqué des centaines d'hommes et de femmes. Uriage a constitué des réseaux de résistance et plusieurs maquis, des Pyrénées jusqu'aux Flandres, en passant par Paris, où nos camarades ont joué un rôle important dans l'insurrection. D'Uriage proviennent le mouvement de culture populaire, des troupes de théâtre et de chanteurs comme les Compagnons de la Chanson. D'Uriage viennent des hommes qui ont contribué à la reconstruction du pays, comme Delouvrier et Simon Nora, fondé *Le Monde*, comme Beuve-Méry, qui ont dirigé *Esprit*, comme moi. Si c'est ça le pire, qu'on le dise !

Il est vrai que l'Ordre n'a pas eu de suite. Il n'était praticable qu'en temps de guerre. En 1945, la politique reprenait le dessus. Mais cet idéal ne m'a pas quitté, et plus ou moins j'ai essayé de lui rester fidèle. On peut nous critiquer pour avoir cru longtemps à un rêve, mais on n'a pas le droit de nous présenter comme des valets de Vichy ou des individus douteux. W. Benjamin écrivait déjà : "Même les morts ne sont plus en sécurité". Il incombe aux survivants de ne pas les laisser déshonorer.

Jean-Marie DOMENACH

(1) Cf. J.M. Domenach, *Celui qui croyait au Ciel*, repris dans *France Forum* n° 58, juillet 1964 : Un rendez-vous : la Résistance.

(2) Et aux "Cœurs Vaillants", organisation des patronages catholiques, dont le chant de marche comportait une phrase analogue à celle du Horst Wessel Lied : "Laissez-nous la route, il nous la faut toute..." Le chant nazi dit : Die Strasse frei, die Bände fest geschlossen (Dégageons la route et serrons les rangs).

(3) Les Cahiers furent aussitôt interdits. Cela prouve que, jusqu'en juin 43, il était possible de publier des textes qui appelaient à la résistance et au refus du S.T.O., malgré qu'en aient ceux qui reprochent à *Esprit* d'avoir paru après 1940 à Lyon (et de n'avoir été interdit qu'en juillet 41 !).

(4) Telle est la malveillance de certains qu'ils n'ont pas hésité à assimiler l'Ecole, dissoute fin 42, à celle de la Milice.

BIBLIOGRAPHIE

On se référera essentiellement à la thèse de Bernard Comte : *Une Utopie combattante, l'Ecole des Cadres d'Uriage, 1940-1942*, Fayard, 1991. Elle résulte de plus de vingt années de recherches et fait l'histoire détaillée de l'Ecole, jusque fin 1942. Elle peut être complétée pour les années 42 à 45 par : Antoine Delestre, *Uriage, une Communauté et une Ecole dans la tourmente, 1940-45*, Presses Universitaires de Nancy, 1991. On trouvera une documentation précieuse dans *Pierre Dunoyer de Segonzac, Le Vieux Chef*, Seuil, 1971. On peut lire aussi P. Bitoun, *Les Hommes d'Uriage*, La Découverte, 1981, livre favorable à l'Ecole.

En revanche, B-H. Lévy, puis L. Sternhell, et enfin J. Hellman, ont présenté d'Uriage un portrait déformé par une hargne dont les raisons sont obscures. Leur caractéristique commune est d'avoir refusé d'interroger les témoins, postulant qu'ils étaient tous de mauvaise foi. C'est la raison pour laquelle j'ai tenu à apporter ici mon témoignage.

DE L'EUROPE DE LA SUPRANATIONALITÉ A L'EUROPE DE LA SUBSIDIARITÉ

par Raymond LEGRAND-LANE

L'adjectif "supranational" a connu une étrange infortune. En 1950, la proposition de créer une Communauté européenne du Charbon et de l'Acier (CECA) le met en vedette. On en fait emploi dans la version originale du Traité instituant cette Communauté, d'une façon qui semble décisive, pour définir un trait fondamental de l'organisation nouvelle. Il n'est pas repris cependant dans les Traités de Rome qui constituent pourtant la suite et l'extension du précédent. On ne le retrouve même plus dans le texte actuel du Traité de Paris, amendé dès 1965 par le Traité de fusion. Depuis longtemps, en France et en d'autres pays membres, le langage politique n'évoque la supranationalité que pour la dénoncer comme une erreur à rejeter ou un péril à combattre. On constate même que des responsables européens peu suspects de renier l'héritage des "pères fondateurs" font preuve, non pas de la même aversion, mais d'autant de réserve à l'égard du terme litigieux.

Bannir l'usage d'un signifiant ne fait pas disparaître le signifié. La supranationalité, sans laquelle il n'y aurait eu ni Plan Schuman, ni CECA, existe toujours au cœur de l'édifice communautaire qui leur a fait suite. On l'y observe, sous des formes et à des degrés différents, dans les divers aspects de l'appareil institutionnel, car la supranationalité n'est pas un concept totalitaire. L'effacement des mots "supranational" et "supranationalité" dans le discours européen habituel mérite tout de même qu'on s'y arrête. Au-delà d'un problème de vocabulaire apparemment mineur, il confirme l'âpreté de querelles politiques et idéologiques qui ont pesé et qui pèsent encore sur la problématique européenne. Au moment où celle-ci aborde de nouveaux développements, il ne paraît pas inutile de rappeler ce que furent l'inspiration qui fit inscrire la notion supranationale comme fondement du premier chantier communautaire, le préjugé favorable qu'elle recueillit d'emblée dans l'opinion, mais aussi les oppositions qu'elle suscita, les équivoques intervenues sur sa signification, sa présence enfin, parfois voilée mais

permanente, dans la Communauté économique européenne.

Ce retour en arrière conduira naturellement à poser une question actuelle : quelle place aura la supranationalité dans ce que l'on peut appeler l'Europe de Maasticht ? Le nouveau Traité a mis en évidence un autre maître-mot qui, dans une approche superficielle, a pu presque en apparaître comme l'antithèse : l'importance explicitement donnée au principe de *subsidiarité* par les Etats signataires de la nouvelle charte ne signifie en elle-même rien qui s'oppose aux textes statutaires antérieurs ou à l'application qu'en ont faite, de façon générale, les institutions communautaires. Le souci évident de souligner la prééminence du pouvoir national sur un pouvoir européen qui resterait "subsidaire" n'en semble pas moins révéler une orientation qui s'écarte des idées familières aux créateurs du modèle communautaire. Faut-il penser qu'une nouvelle Europe, celle de la subsidiarité, tourne le dos à la "vieille" Europe de la supranationalité ? A vrai dire, les deux concepts sont beaucoup moins éloignés que d'aucuns ont pu le croire. On peut même découvrir entre les deux termes, pris dans leurs significations originelles, une correspondance sur laquelle on aurait pu déjà attirer davantage l'attention.

*

* *

Revenant aux sources de la construction communautaire, commençons par observer que, contrairement à certaines idées reçues, ni la supranationalité, ni la subsidiarité, n'ont été inventées pour les besoins de la cause européenne. *Bien avant la Seconde Guerre mondiale*, on avait fait usage du mot "supranational" pour évoquer certains aspects des relations internationales profondément transformées par l'évolution du monde. On l'avait employé à propos de la Société des Nations et de certains projets d'internationalisation de secteurs économiques spécialisés qu'il fut question d'organiser à côté d'elle, notamment pour l'aviation civile.

A cette époque déjà, des esprits sont parfaitement conscients qu'en divers domaines des ensembles de pays peuvent avoir des intérêts communs permanents dont la gestion appelle d'autres moyens que les procédés traditionnels de la diplomatie et des contacts inter-étatiques. Un tel constat conduit à proposer que, dans les domaines concernés, les Etats veuillent bien céder des pouvoirs réels à des organisations indépendantes des gouvernements, fût-ce au prix d'un abandon ou d'un partage d'une partie de leurs prérogatives habituelles. Ainsi justifiée, la supranationalité est susceptible de se traduire dans des formules juridiques très diverses et de s'appliquer à des champs d'ampleur très inégale. Dans une Europe où les souvenirs de la "Grande Guerre" et l'application décevante des traités de paix ont plutôt durci les nationalismes, peu de responsables politiques sont prêts à rentrer dans ces vues et à accepter quelque renoncement que ce soit aux souverainetés nationales.

CECA : UN PROJET PEU CONTROVERSÉ

En 1950, le mot supranational fait une réapparition spectaculaire et touche, sinon le grand public, du moins de larges couches d'opinion. Rien n'est fait pour voiler ce qu'il apporte de nouveau et de radical. L'indépendance de la Haute Autorité, dont Robert Schuman, au nom du gouvernement français, propose la création, implique bien un abandon partiel, mais réel, de souveraineté de la part des Etats qui se rallieront au projet. Un aspect important de la proposition est qu'elle se situe à deux niveaux. Au delà du contenu précis qu'elle décrit et qui seul doit engager le proche avenir, elle ouvre une perspective fédérale : la Communauté devrait constituer "les premières assises concrètes d'une fédération européenne indispensable à la préservation de la paix". Les initiateurs de la nouvelle organisation se gardent de suggérer pour la future "fédération européenne" une définition précise, un plan d'ensemble, un calendrier de réalisation. Ils créent tout de même un lien, qui restera ambigu, entre le concept de supranationalité et celui d'une union d'Etats de caractère fédéral.

Le rapport de la délégation française, publié après la signature du Traité de Paris, confirme ce lien. On y approfondit d'abord divers aspects de la "notion supranationale". On expose les "garanties institutionnelles" que celle-ci implique, car il ne peut s'agir de laisser la Haute Autorité, dans son indépendance, exercer un pouvoir sans limites sans contrepoids. Outre les règles de fond que fixe le Traité, on a donc créé en même temps d'autres institutions formant avec la Haute Autorité un système équilibré qui rappelle la répartition traditionnelle des pouvoirs dans les Etats démocratiques. Il était clair que l'ébauche de pouvoirs publics européens ainsi dessinée devrait être considérée comme une sorte de modèle fournissant un point de départ ou une référence pour une future organisation fédérale opérant dans un champ beaucoup plus vaste. La conclusion du rapport recommandait explicitement une telle orientation.

"Autant que le développement de la production et l'aménagement des conditions d'existence, la préserva-

tion de la paix exige qu'après être passée autrefois du stade du dénombrement féodal et provincial au stade de l'Etat, l'Europe passe à présent au stade d'une communauté supranationale. C'est accomplir, sans bouleversements, une première, mais essentielle, étape dans cette voie que de créer dans un secteur particulier les institutions supranationales qui marquent la direction dans laquelle la future Europe devra chercher sa voie" (1).

Cette perspective supranationale et fédérale avait naturellement été indiquée aux gouvernements invités à s'associer au plan Schuman. Elle provoqua l'opposition déclarée des Britanniques. Pour eux, la notion de supranationalité heurtait une idée de la souveraineté nationale moins soutenue par une doctrine et par des textes que portée par un consensus d'indépendance et de solidarité développé au cours d'une longue histoire et entretenu dans un cadre insulaire inviolé depuis des siècles. Evoquant les premiers contacts pris à la suite de la proposition du 9 mai 1950, Robert Schuman racontera plus tard :

"J'ai toujours devant mon esprit la figure de mon ami Ernest Bevin, qui parlait à ce moment là au nom du gouvernement anglais. Il lui paraissait impossible, impensable, qu'il puisse y avoir pour un Anglais, pour un gouvernement anglais, pour le Parlement anglais, une autorité supérieure à celle du Parlement anglais" (2).

Pour l'Allemagne, l'entrée dans l'organisation nouvelle se pose en termes tout à fait différents. La République Fédérale revient de loin. Elle commence seulement à émerger du néant politique et juridique où la capitulation sans condition de mai 1945 a fait disparaître l'ancien Reich. La libre participation, comme membre fondateur, à la Communauté du Charbon et de l'Acier représente pour la RFA beaucoup moins un sacrifice partiel de droits souverains que la manifestation éclatante d'une souveraineté progressivement recouvrée. A côté de ces motivations majeures, d'autres explications ont leur valeur : ainsi, le caractère relativement récent, à l'échelle de l'histoire, de l'unité politique allemande, qui fait d'ailleurs suite à une expérience prolongée d'organisation confédérale. Dans le même ordre d'idées, observons qu'en Italie, comme dans les pays du Benelux, la notion de souveraineté ne peut qu'à un moindre degré trouver dans des traditions anciennes d'unité territoriale et de pouvoir centralisé les mêmes appuis qu'en Grande Bretagne et en France.

Pourquoi les milieux français qui allaient bientôt soulever avec tant de vivacité et de passion des arguments de souveraineté à l'encontre des perspectives de pouvoir supranational ne manifestèrent-ils pas à l'égard du premier projet communautaire une opposition immédiate, qui en eût rendu plus difficile l'adoption ? Ils eurent leurs porte-parole mais ceux-ci n'obtinrent guère d'audience d'une opinion qui, dans sa grande majorité, éprouvait d'emblée un préjugé favorable pour la proposition Schuman. Elle en appréciait d'instinct l'originalité, la volonté d'entrer dans une ère vraiment nouvelle mettant fin définitivement à l'affrontement franco-allemand. En

regard, les objections de droit constitutionnel et l'évocation d'atteintes possibles à la souveraineté ne pesaient pas très lourd.

On peut dire qu'en France, à cette époque, la supranationalité n'inquiète guère. Elle a même le vent en poupe dès lors qu'elle s'exprime dans l'idée d'intégration de secteurs spécialisés dont le projet de Communauté Charbon-Acier offre un premier modèle. Après le "pool charbon-acier" (le mot fut quelque temps très employé) des personnalités du monde politique, des économistes suggèrent d'en créer d'autres : pool vert pour les produits agricoles, pool blanc pour les activités de santé, pool des transports... On suppose les bénéfices économiques, techniques, sociaux que pourraient apporter certaines mises en commun sans se préoccuper beaucoup des caractéristiques des institutions européennes qui devraient les gérer. La construction européenne va-t-elle se poursuivre dans divers domaines économiques et techniques sans que cela donne lieu à des tempêtes philosophiques ou juridiques autour des concessions éventuellement nécessaires en matière de souveraineté ?

CED : UN DÉBAT PASSIONNÉ

Il en sera autrement, car la conjoncture internationale va amener le gouvernement français à proposer officiellement un second projet d'intégration dans un domaine tout différent et qui met en cause les notions de souveraineté et d'indépendance nationales là où elles engagent le plus profondément la sensibilité des citoyens. Il s'agit de créer une armée européenne dont la mise en œuvre devrait répondre aux préoccupations pressantes des Alliés, car ceux-ci, pour faire face aux périls nouveaux nés de la "guerre froide", tiennent pour indispensable une remilitarisation rapide de l'Allemagne de l'Ouest. Les initiateurs du projet ne sont autres que les inventeurs du plan Schuman. Ils prévoient pour la future Communauté européenne de défense (CED) une organisation reposant sur des principes analogues à ceux retenus pour la CECA. Ils pensent contourner ainsi l'opposition supposée absolue de la grande majorité des Français à la reconstitution d'une armée nationale allemande. Mais, au-delà du problème précis qu'ils cherchent à résoudre, ils donnent au processus fédérateur prudemment annoncé dans le prolongement de la CECA une consistance et une vraisemblance qu'on ne lui avait guère accordées jusque là. Appliquée à la défense, la supranationalité prend devant l'opinion une dimension nouvelle. En fait, la longue polémique poursuivie en France autour de la ratification du traité CED et qui aboutit à son renvoi au néant par le fameux vote du 30 août 1954 se cristallisa progressivement sur la question de l'acceptation d'un pouvoir supranational étendu, beaucoup plus que sur le problème du réarmement de l'Allemagne. La preuve en fut donnée par la rapidité avec laquelle furent signés et ratifiés par la France, après le rejet définitif de la CED, les nouveaux accords autorisant le rétablissement d'une armée allemande qu'il n'était plus question d'intégrer dans une organisation de type communautaire.

Ce qui restait discrédité aux yeux d'une importante fraction de l'opinion française, c'était le mot "supranationalité". On en oubliait le sens fonctionnel originellement admis - à savoir la nécessité de rompre, dans certains domaines définis de façon précise, le monopole traditionnel du pouvoir de l'Etat national - pour en faire l'expression d'un programme tendant à regrouper les pays membres de la Communauté dans un espace fédéral européen effaçant progressivement les souverainetés nationales. Cet avenir fédéral, supposé et redouté, heurte d'autant plus de multiples "sensibilités" - jacobines, nationalistes ou autres - qu'il n'est précisé dans aucun projet et que ses adversaires les plus acharnés ont donc tout loisir de le présenter sous les couleurs les plus sombres. Faute de pouvoir s'en prendre au principe même du fédéralisme - doctrine respectable et qui a fait ses preuves en d'autres espaces - c'est la supranationalité qui est dénoncée, souvent en termes violents, comme l'instrument pervers qui obligerait tôt ou tard la France à se fondre dans un inacceptable super-Etat européen.

Ces polémiques spécifiquement françaises (rappelons que les cinq autres Etats signataires ont ratifié, sans trop d'états d'âme, le Traité CED) auront leur influence sur le vocabulaire européen. Même là où on ne lui donne nullement un sens péjoratif, le mot supranational deviendra de plus en plus synonyme de fédéral dans le langage politique courant. On peut regretter une assimilation qui constitue en fait un certain appauvrissement sémantique.

NÉGOCIATION PRUDENTE DES TRAITÉS DE ROME (CEE) : LES CONTROVERSE S'APAISENT

Ce qui est heureux, c'est que, la bataille de la CED terminée, l'idée européenne, dans son sens le plus général, n'est pas affaiblie. Personne ne remet en cause la notion d'intégration économique, entrée dans les faits avec la CECA sans difficultés majeures. L'intention d'étendre cette intégration à l'ensemble de l'économie, examinée par les six ministres des affaires étrangères des pays membres de la CECA réunis à Messine en juin 1955, ne ranime aucune querelle. La conférence, tenue sans battage médiatique, est cependant un moment capital de la relance européenne puisque le "Comité Spaak" va jeter les bases des nouvelles Communautés que les Traités de Rome mettront définitivement en forme. Pour l'essentiel, le Marché commun général et Euratom sont, dans la ligne directe de la CECA, des "réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait". On y trouve aussi l'ambition certaine d'en faire des éléments d'une future Europe plus unie, mais dont on se garde toujours de préciser la définition. Echaudés par la pénible aventure de la CED, les rédacteurs du "Rapport Spaak" évitent toute avancée susceptible d'entraîner des connotations fédéralistes. Paul-Henri Spaak, présentant devant l'Assemblée Commune de la CECA l'état d'avancement des travaux préparant les Traités de Rome, le soulignera :

“J’ai demandé aux experts d’aborder le problème des Institutions d’une manière tout à fait objective. Je ne leur ai pas dit qu’il fallait chercher à créer des Institutions supranationales, je leur ai demandé de recommander en conscience les Institutions qu’ils estimaient nécessaires pour que fonctionne le Marché Commun... Ensuite, nous laisserons aux juristes le soin de nous dire si les Institutions sont supranationales ou ne le sont pas”(3).

Juristes et, avec eux, politiques et militants européens n’allaient pas manquer, sinon de donner une impossible réponse par oui ou par non, du moins de discuter du degré de supranationalité des Institutions nouvelles. La conclusion fut qu’il était inférieur à celui qu’on pouvait observer dans la CECA. Pour certains milieux très “européens”, la constatation était décevante. Leur désappointement était-il justifié ? Il tenait pour une part à une évaluation incorrecte de la valeur exemplaire de la première Communauté. La portée historique de la proposition qui l’avait lancée, son efficacité comme “démonstrateur” de l’intégration économique n’autorisaient pas à croire que la structure institutionnelle créée pour en assurer le bon fonctionnement devait être exac-

tement reproduite dans les phases suivantes de la construction européenne. Rien, notamment, n’obligeait à penser que le partage des pouvoirs entre organes “intégrés”, indépendants des Etats, et organes assurant au contraire la représentation de ces Etats - répartition qu’on peut considérer comme un des indices caractéristiques du niveau de supranationalité - serait la même dans toute organisation de type communautaire. Or, si les Etats fondateurs de la Communauté Charbon-Acier n’avaient pas hésité à donner à la Haute Autorité une indépendance quasi souveraine, dans son domaine de compétence, c’est parce que cette indépendance s’exerçait dans un champ matériel strictement circonscrit et que son action restait soumise aux clauses d’un Traité-loi précis et détaillé.

Bien avant que les querelles doctrinales françaises aient définitivement écarté la mise en application du Traité instituant la CED, on pouvait déjà observer dans l’organisation prévue pour cette Communauté, formellement définie comme “de caractère supranational”, un autre équilibre institutionnel que celui adopté, un an auparavant, pour la CECA. En face d’un Conseil des ministres au rôle considérablement accru, le “Commis-

sariat" - organe homologue de la Haute Autorité - ne devait pas jouir des mêmes prérogatives que celles accordées à l'Exécutif ayant en charge le charbon et l'acier. Ce décalage dans le partage des pouvoirs et des responsabilités était facile à justifier et sa révélation ne semble pas avoir provoqué d'inquiétude chez les défenseurs les plus fervents du principe supranational. Ils connaîtraient, certes, en août 1954, une déconvenue plus grave...

C'est une évolution de même nature que montrait le glissement du supranational vers l'intergouvernemental dans la répartition des attributions entre les institutions créées par les Traités de Rome. Mais le nouveau chantier ouvert pour avancer dans la construction d'une Europe unie est beaucoup plus vaste que celui lancé en premier lieu pour intégrer seulement les charbonnages et la sidérurgie. S'engageant dans une intégration économique généralisée, qui multiplie les interférences avec des aspects nombreux et divers de la vie nationale, les Etats sont naturellement amenés à se réserver un rôle important dans la formation ou le contrôle des décisions communautaires. Dans la CECA, la supranationalité apparaît comme une percée audacieuse réalisée dans le mur des souverainetés traditionnelles, mais sur un front étroit. Elle est un peu moins visible, mais on la retrouve présente dans les mécanismes décisionnels complexes d'une Communauté économique européenne étendant largement sa compétence.

VERS L'EUROPE POLITIQUE : RENAISSANCE DU CONFLIT

Personne d'ailleurs ne s'y trompe... et tout le monde ne s'en accommode pas, comme va le montrer le long affrontement qui fait suite aux projets de relance politique présentés par le Général de Gaulle. A son retour aux affaires, en 1958, celui qui va devenir le premier Président de la V^e République, contrairement à certains pronostics, tient à ce que les Traités de Rome soient mis en application aux dates prévues. Il n'a pas pour autant abandonné son aversion pour des formules institutionnelles qu'il exècre. L'Union qu'il propose, en 1960, repose sur une "coopération régulière des Etats de l'Europe occidentale... dans le domaine politique, économique, culturel et dans celui de la défense" que concrétiserait en premier lieu "un concert organisé régulier des gouvernements responsables" secondés par des "organismes spécialisés.. et subordonnés aux gouvernements". Il n'est évidemment pas question d'établir une liaison organique avec "certains organismes plus ou moins extra ou supranationaux" qui "n'ont pas et ne peuvent avoir d'efficacité politique" (4).

La volonté de tenir les Communautés européennes à l'écart de la nouvelle organisation - en attendant peut-être de pouvoir placer plus tard celles-ci sous son contrôle - contribuera au rejet final des propositions gaulliennes. Leur auteur a méconnu un aspect important de cette supranationalité qu'il essaie d'extirper d'une construction européenne qu'il prétend cependant pour-

suivre. Les "petits pays" de la Communauté voient moins dans la supranationalité une perte de souveraineté qu'un facteur de protection de leur indépendance au sein d'une organisation internationale. Elle suppose en effet un système institutionnel fixant une règle du jeu bien établie, laquelle, au surplus, accorde souvent aux moins puissants un certain avantage dans les mécanismes de décision. Ils redoutent des systèmes de consensus ou d'unanimité, dans lesquels le poids des "grands pays" conjuguant leurs influences, déterminera généralement les positions de tous sans trop d'égards pour les intérêts spécifiques des "petits".

Dans les deux années passées, vainement, à discuter ce qui est devenu le "Plan Fouchet", les dirigeants néerlandais se montreront les moins disposés à accepter ce qui leur paraît risquer de devenir un condominium franco-allemand contrôlant un édifice européen progressivement purgé de la supranationalité qui le marquerait encore. A défaut des garanties institutionnelles qui ont leur préférence, ils pourraient trouver dans la participation d'autres pays à la construction communautaire une nouvelle répartition des influences moins dommageable à leurs intérêts. Tel est le sens de leur soutien à la demande britannique d'adhésion aux Communautés, laquelle pouvait apparaître paradoxale de la part d'adversaires résolus de la supranationalité. Un autre paradoxe est relevé par ceux qui dénoncent l'opposition du Général de Gaulle à l'adhésion britannique et son intention de faire "une Europe à l'anglaise, sans les Anglais".

L'échec du Plan Fouchet comme celui des premières négociations pour une adhésion britannique laissent inchangé le statut institutionnel des Communautés. La bataille menée par les autorités françaises pour revenir sur les transferts de souveraineté n'est cependant pas terminée. Elle reprendra à l'intérieur même des institutions communautaires lors de la grande crise de 1965. Après six mois de "chaise vide" au Conseil des Ministres, le gouvernement français marque un point important en signant avec ses partenaires le fameux "compromis de Luxembourg". Cet "accord sur le désaccord", comme on l'a ironiquement défini, a pour principal effet de suspendre sine die la pratique du vote majoritaire au Conseil, au moment même où elle devrait devenir obligatoire. Venait-on de porter ainsi un coup d'arrêt décisif à l'impregnation de la Communauté par une supranationalité dont la possibilité de décider à la majorité est un des signes les plus visibles ? Ne signifiait-on pas que le temps était terminé de développements européens comportant des abandons de souveraineté ?

AVEC L'ÉLARGISSEMENT DE LA COMMUNAUTÉ : RETOUR AU PRAGMATISME

Si telle était l'intention des gouvernants français, ils n'avaient remporté qu'une victoire à la Pyrrhus. Certes, ils avaient obtenu de leurs cinq partenaires l'acceptation - peut-être pas donnée par tous de si mauvais cœur... - d'une certaine dévitalisation des institutions. Mais rien n'obligeait à croire que cet affaiblissement dût être per-

manent ou même de longue durée. Les textes statutaires restaient inchangés. Les consignes de relatif effacement données à la Commission furent assez vite oubliées. Certes, le droit de veto reconnu à tous par le compromis de Luxembourg alourdira et ralentira pendant longtemps la procédure de décision, d'autant qu'on en fera un usage abusif. Encore doit-on rappeler, sans minimiser le caractère pernicieux d'un veto trop facilement prononcé, que l'application de la règle majoritaire au sein du Conseil pourrait elle-même donner lieu à des abus dangereux si elle n'était parfois tempérée par la prudence de représentants des gouvernements soucieux de ne pas mettre l'un ou l'autre d'entre eux en situation trop difficile.

En fait, dans les dernières années "soixante", l'offensive "anti-supranationale" du Général de Gaulle a fait long feu. Atteinte, la Communauté n'a pas été fondamentalement ébranlée. Son utilité, pour ne pas dire sa nécessité, n'est pas contestée et elle reste le cadre privilégié en dehors duquel on ne voit pas très bien comment faire progresser l'union de l'Europe. On sentira dans tous les Etats membres, sans en excepter la France, une certaine conscience qu'on ne peut rester dans une situation stagnante et qu'il faut trouver rapidement une forme de relance européenne. On en aura une première manifestation au "sommet" tenu à La Haye à l'automne 1969, quelques mois après le départ du Général de Gaulle. Peut-on dire qu'en 1970 le conflit qui opposait partisans de la supranationalité et tenants intransigeants de la souveraineté nationale est clos ?

Dans les discussions entre gouvernements, il n'apparaît plus de façon ouverte. Les dirigeants français ont assoupli leur attitude vis-à-vis des institutions communautaires. Ils ne rouvrent plus à tout propos les querelles "théologiques" et ne tiennent plus un langage gaullien dont seul de Gaulle lui-même pouvait maintenir la raideur. Ils n'ont pas pour autant abandonné totalement des préventions que des forces politiques représentant une large part de la majorité parlementaire de l'époque ne manqueraient pas de leur remettre en mémoire s'ils venaient à les oublier. De temps à autre la mouvance gaulliste brandit à nouveau l'étendard de la lutte anti-supranationale. Elle se manifesterá notamment dans les efforts tentés pour s'opposer à l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct, disposition qui doit accentuer le caractère supranational de cette institution en lui donnant une représentativité accrue.

De toute façon, les gouvernants et les mouvements politiques français les plus hostiles à toute concession en matière de souveraineté n'ont plus à craindre de voir leur pays isolé dans une Communauté trop supranationale à leur gré. Depuis 1973, l'élargissement géographique en a ouvert les portes à trois nouveaux Etats membres dont deux au moins - Grande-Bretagne et Danemark - se montrent sur ce point plus réservés qu'eux-mêmes, tant au niveau des gouvernements qu'à celui des opinions publiques. Entrés dans une organisation dont ils ne pouvaient, sans risques graves, rester à l'écart, Anglais et

Danois joueront le jeu communautaire dans un système institutionnel dont ils n'apprécient pas toutes les règles.

Leur aversion tenace pour la supranationalité ne se manifeste pas dans des controverses théoriques mais dans les efforts qu'ils déploient - non sans succès - pour faire prendre en compte, dans certains règlements, leurs points de vue et leurs intérêts nationaux. Les conditions particulières consenties au gouvernement britannique pour réduire sa contribution au budget communautaire en donnent l'exemple le plus connu. Sur un plan général, leur engagement apparaît plus directement pratique et plus limitatif que celui des pays originaires. Ceux-ci - malgré des querelles parfois très graves - ont maintenu entre eux une solidarité particulière née de leur responsabilité historique dans la naissance de l'Europe communautaire. Les nouveaux adhérents ne peuvent en avoir d'emblée la même vision. Néanmoins, s'ils sont venus pour des raisons très positives rejoindre les premiers associés d'une entreprise de nature essentiellement économique, ils n'ignorent pas que l'étendue du champ couvert et sa complexité lui donnent une dimension politique majeure qui trouve d'ailleurs sa confirmation dans l'importance des institutions créées pour en assurer la gestion. Ils ne s'opposeront pas à ce que celles-ci voient leurs prérogatives (compétences, pouvoirs, représentativité) accrues à plusieurs reprises par de nouveaux Traités complétant de façon significative les dispositions institutionnelles d'origine (pouvoirs budgétaires du Parlement, élection directe de cette assemblée,...) et apportant, sans que le mot soit jamais employé, une touche supplémentaire de supranationalité. On est toujours dans le cadre de l'intégration économique dont le Traité de Rome a défini l'objet et dessiné les contours, tout en laissant les "blancs" qui seront progressivement remplis, jusqu'à la mise en place, le 1^{er} janvier 1993, du grand marché sans frontières, lequel n'est pas autre chose que la réalisation, en principe complète et adaptée à l'incessante évolution du monde, de ce Marché Commun qu'on commença à entreouvrir le 1^{er} janvier 1959.

*
* *

QU'EN EST-IL APRÈS MAASTRICHT ?

1993 sera-t-elle considérée comme une année-charnière dans l'histoire de la construction européenne ? L'achèvement du "grand marché" a conclu un important chapitre. L'entrée en vigueur du Traité de Maastricht semble en avoir ouvert un plus important encore en apportant des adjonctions considérables à la Communauté. Celle-ci fait d'ailleurs place à une "Union" dont nous avons appris que nous sommes tous maintenant les citoyens ! Est-ce une transformation fondamentale de l'édifice antérieur ?

Une première remarque s'impose. L'Union ne fait pas disparaître la Communauté. Elle lui donne même apparemment une consécration nouvelle puisque le Titre II, qui constitue la partie, sinon la plus importante, du

moins la plus volumineuse et la plus détaillée du Traité, est intitulé : "Dispositions portant modification du Traité instituant la Communauté économique européenne en vue d'établir la Communauté européenne". Retenons, derrière ce jargon peu limpide, que la Communauté est toujours là. Pourquoi fallait-il la dissimuler quelque peu derrière ce mot d'Union, plus banal et d'emploi plus fréquent, dans lequel certains ont cru voir l'indication d'un recul par rapport à une Communauté chargée de résonances plus chaudes et d'une spécificité particulière ?

En fait, la question a été depuis longtemps soulevée et résolue. Déjà, à l'issue d'un "Sommet" tenu à Paris en octobre 1972 (cela ne s'appelait pas encore un Conseil européen), les chefs d'Etat et de gouvernement déclaraient vouloir "transformer, avant la fin de la décennie et dans le respect absolu des Traités déjà souscrits, l'ensemble des relations entre Etats membres en une Union européenne". Même si elle n'eut guère d'effets directs - elle n'eut surtout aucun aboutissement dans le laps de temps indiqué, ce qu'il n'était pas très difficile de prévoir... - cette affirmation solennelle peut être retenue comme le point de départ de toute la série d'initiatives lancées par la suite pour donner à la Communauté les prolongements qu'appelait la dynamique de l'intégration et qui sont maintenant inscrits dans le Traité de Maastricht. Dans toute cette période, c'est le mot "Union" et plus spécialement l'expression "Union politique" qui ont été couramment employés pour évoquer les développements institutionnels allant plus loin que l'organisation de la vieille - mais toujours vivante - Europe des Traités de Rome. Quelles que soient les préférences idéologiques ou symboliques de chacun, "l'Union européenne" est l'image verbale qui s'impose désormais à tous, même si elle semble un peu plate. Seuls l'efficacité constatée et les résultats obtenus pourront la rendre prestigieuse.

Ce que l'on peut tenter sans plus attendre, c'est d'en préciser un peu la nature. On ne saurait pour cela se dispenser de recourir aux catégories habituelles de la science politique. A un stade encore jeune de l'édifice progressivement élevé depuis le Plan Schuman, le Professeur Hallstein, premier Président de la Commission de la CEE, se plaisait un jour à lancer ce "paradoxe provocant" : "La Communauté est en partie plus qu'une fédération et en partie moins qu'une confédération" (5). Quelque trente ans plus tard, la boutade de Walter Hallstein conserve une saveur stimulante et incite à souligner encore l'originalité du processus communautaire.

"L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait". Cette phrase de la Déclaration du 9 mai 1950 est restée valable. Elle aurait pu figurer en exergue des Traités fondateurs. Certes, les "réalisations concrètes" ont vite couvert un champ extrêmement vaste, au point de constituer un ensemble dans lequel on retrouve transférés des pans entiers de l'activité publique des pays membres. Mais la

démarche est restée pragmatique, inductive, commandée par l'expérience et par la nécessité, sans qu'il soit question de concrétiser les plans préétablis de quelque futur Etat fédéral européen.

Le Traité de Maastricht dont les signataires sont "résolus à franchir une nouvelle étape dans le processus d'intégration européenne engagé par la création des Communautés européennes", ainsi que l'indiquent les premières lignes du Préambule, n'introduit pas de rupture dans ce cheminement. L'on y affirme la "nécessité d'établir des bases solides pour l'architecture de l'Europe future", mais il n'est pas question d'en préciser davantage les esquisses. Ce n'est pas pour inaugurer une voie fédérale que le nouveau Traité instaure deux avancées majeures dans les domaines qui relèvent au plus haut degré des prérogatives traditionnelles de l'Etat national : la défense et la monnaie. L'organisation d'une Union Economique et Monétaire, qui doit conduire à l'adoption d'une monnaie unique avant la fin du siècle, est le seul moyen d'obtenir de façon complète le bénéfice attendu du grand espace unifié. On est là dans la logique de l'intégration économique et aussi dans une évolution supranationale. Il en va différemment des "Dispositions concernant une politique étrangère et de sécurité commune" qui relèvent d'une coopération intergouvernementale, amorcée d'ailleurs depuis longtemps mais dans un cadre trop léger pour être efficace (comme l'a confirmé l'impossibilité d'une intervention communautaire utile dans l'ex-Yougoslavie) et qu'une institutionnalisation doit rendre désormais plus consistante.

Ce qu'il faut sans doute encore souligner à ce propos, c'est la coexistence formelle, dans le cadre institutionnel unique de l'Union européenne, de mécanismes permanents de coopération n'impliquant pas d'abandons de souveraineté et de systèmes de gestion proprement communautaires où des organes indépendants usent de pouvoirs réels. Cette sorte de mixité des procédures de décision, loin de marquer une régression, nous paraît au contraire consacrer la légitimité et la viabilité de la notion supranationale dans une construction européenne qui s'étend.

Mais, si la "chose" est toujours là, on évite soigneusement de la nommer, pour ne pas réveiller çà et là des allergies encore incurables, et le mot "supranational" reste tabou dans le langage officiel européen. Bien entendu, rien n'interdit à l'homme politique comme au simple citoyen d'employer à titre personnel un terme qu'on a parfois détourné de son véritable sens, mais qui présente tout de même une valeur explicative claire et normalement accessible à tous.

L'accessibilité immédiate n'est certainement pas la qualité première que l'on reconnaîtra au principe de subsidiarité à moins de n'en retenir que des aspects trop limités ou simplistes. Mise en évidence par le Traité de Maastricht qui en fait une sorte de règle d'or de l'Union, cette notion savante et fort abstraite dans sa définition générale ne paraissait pas appelée à devenir populaire. Depuis longtemps déjà le mot "subsidiarité" était cou-

ramment employé dans les cercles appelés à réfléchir sur la construction européenne, mais il a fallu que des débats longs et passionnés s'engagent autour des procédures de ratification pour qu'il connaisse, dans les médias et dans l'opinion, une notoriété inattendue, au prix souvent d'interprétations incertaines ou partisans.

On l'a généralement compris comme un dispositif de défense contre les éventuels débordements d'un pouvoir central européen soupçonné de vouloir grignoter peu à peu, aux dépens des Etats, de nouvelles parts des compétences nationales. Il s'agissait aussi d'interdire aux "eurocrates" bruxellois d'enfermer la vie et les activités des citoyens européens dans le carcan de réglementations uniformisantes et inutiles. Ce raccourci est caricatural, mais on ne saurait dire qu'il aille à contresens des textes du nouveau Traité ni des commentaires et directives d'application concernant la subsidiarité publiés à l'issue du Conseil européen tenu à Edimbourg en décembre 1992, qui laissent l'impression qu'on tient à établir autour des institutions de l'Union un système de contrôle très limitatif. On découvre là un certain contraste avec la volonté de donner une ampleur accrue au processus d'intégration européenne manifestée indiscutablement par les Etats signataires de Maastricht. Peut-être a-t-on voulu justement donner, à ceux d'entre eux qui sont les moins pressés d'avancer dans ce sens, des gages juridiques et politiques les assurant que les plus audacieux ne les entraîneraient pas dans quelque dérive de caractère fédéral...

Quoi qu'il en soit, c'est une vision beaucoup plus large et plus positive que donnent du concept de subsidiarité les principes de philosophie sociale qui l'ont inspiré et dont, bien avant qu'on se préoccupe de construction européenne, on pouvait trouver les sources dans divers courants de pensée et spécialement dans l'enseignement pontifical. Il s'agit moins d'établir des barrières protectrices entre des domaines de compétence que de rechercher, pour chaque ordre de problèmes, le ou les niveaux de pouvoir - il peut y en avoir plusieurs - les plus aptes à leur bon règlement. La subsidiarité ne s'exerce pas seulement "vers le bas". Si elle demande que "les décisions (soient) prises le plus près possible des citoyens", comme le rappellent à bon droit le Préambule et l'article A du Traité de Maastricht, elle s'exerce aussi "vers le haut". Il était bon que, dans son rapport au Parlement européen sur le principe de subsidiarité, M. Valéry Giscard d'Estaing ait voulu présenter, dès le début de son exposé, une première facette de ce concept en écrivant :

"On entend par principe de subsidiarité l'idée selon laquelle l'Union sera tenue de s'acquitter des tâches qui, du fait de leur ampleur ou de leurs effets ou pour des motifs de mise en œuvre efficace, sont susceptibles d'être mieux exécutées par les institutions de l'Union que par les Etats pris isolément. De ce fait, l'Etat membre doit conserver toutes les compétences qu'il est capable de gérer plus efficacement lui-même et doit transférer à la Communauté les pouvoirs qu'il n'est pas à même d'exercer convenablement..." (6).

Il s'agit bien de subsidiarité et ces deux phrases ont été écrites en 1990. Il suffirait pourtant de changer quelques mots pour imaginer qu'elles sont tirées d'un texte de 1950 expliquant les raisons de créer des institutions supranationales. Certes, la suite du rapport de la commission constitutionnelle, les débats largement développés à ce sujet au Parlement européen ont mis surtout l'accent sur d'autres facettes de la subsidiarité : celles que souligne avec insistance le Traité de Maastricht en précisant les limites que son application opposerait à toute tentative d'extension des tâches de l'Union au delà des nécessités démontrées.

Il n'en faut pas moins retenir que supranationalité et subsidiarité n'ont pas à être confondues, mais pas davantage opposées, puisque le premier de ces concepts peut être considéré comme un aspect particulier - et non le moindre - du second, pris dans la signification très large que lui ont donnée ceux qui l'ont les premiers pensé. Il n'y a pas de rupture de principe entre une Europe de la supranationalité, que d'aucuns croiraient - ou souhaiteraient - dépassée sinon disparue, et une nouvelle Europe de la subsidiarité. Et l'on ne regrettera pas que cette dernière notion semble occuper maintenant une place d'honneur dans l'outillage conceptuel dont doivent user les hautes instances responsables de l'Union pour dire, chaque fois que la question se pose, "qui doit faire quoi" dans un édifice européen devenu si vaste et si complexe et qui le deviendra plus encore quand il s'élargira. On pressent la difficulté de l'exercice. Il importe surtout d'éviter que le droit de la subsidiarité, qui ne saurait manquer de se développer, devienne un maquis politico-juridique inextricable et paralysant. La Communauté, dans son histoire passée, a rencontré des problèmes comparables qui ont parfois ralenti, mais jamais arrêté, sa marche en avant. L'Union qui la continue sans rupture démontrera sans doute la même capacité à surmonter les obstacles qui s'opposeraient à sa progression.

Raymond LEGRAND-LANE

(*) Stikker, Ministre néerlandais des Affaires étrangères ; Bech, chef du Gouvernement Luxembourgeois.

(1) *La Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier. Rapport de la Délégation française sur le Traité et la Convention signés à Paris, le 18 avril 1951 (Imprimerie Nationale).*

(2) Robert SCHUMAN - Pour l'Europe. Paris, Nagel, 1964 - p. 115.

(3) *Assemblée Commune de la CECA - Débats - Session de mars 1956.*

(4) *Conférence de presse du 5 septembre 1960.*

(5) *Dans une conférence à Düsseldorf en juillet 1965.*

(6) *Parlement Européen - Documents de Séance - Rapport intérimaire fait au nom de la commission institutionnelle sur le principe de subsidiarité - 04/07/1990 (Document A3 - 163/90/partie B).*

LE PASSAGE DU SOCIALISME AU CAPITALISME

par Raymond MARTIN

On a noirci des tonnes de papier sur le passage du capitalisme au socialisme, puis au communisme. Les théoriciens du marxisme s'en sont donné à cœur joie sur ce thème pendant plus d'un siècle, davantage enclins à faire la pratique d'une théorie que la théorie d'une pratique.

Sous nos yeux s'accomplit le voyage inverse d'un trajet qu'on proclamait irréversible : la Russie s'efforce de passer du socialisme au capitalisme. Or curieusement le spectacle ne déchaîne pas les analyses théoriques. Les publications, même spécialisées, se contentent le plus souvent de points de vue descriptifs ou même anecdotiques, ou de photographies instantanées.

Cet état de choses appelle l'interrogation. L'esprit théorique appartenait-il aux seuls marxistes et aurait-il dis-

paru avec eux ? Ne serait-on capable que d'une approche pragmatique de la transition sans essayer de la comprendre ? Après des débauches d'idéologie et de dogmatisme, les esprits seraient-ils paralysés devant l'idée ?

Pareille interrogation nous a amenés à nous essayer à un début de réflexion qui aille au delà du simple constat. Pourquoi est-il plus difficile de passer du socialisme au capitalisme qu'on ne l'imaginait et fallait-il s'y prendre comme on a commencé de le faire ? Nous livrons au lecteur quelques pistes d'une *critique* de la transition. Ce terme cher aux penseurs marxistes, nous pouvons bien nous en emparer pour faire à notre tour la *critique* du socialisme et de ses voies de passage au capitalisme à partir de la toute neuve expérience russe. Il veut dire qu'on cherche la réalité sous les apparences.

LE SOCIALISME DANS TOUS SES ÉTATS

LE MESSIE DE KARL MARX

Sous le fatras des théories économiques entassées par K. Marx, et le plus souvent démarquées de Ricardo, il y avait un appel messianique, l'avènement en fin de course de l'âge d'or, vieux rêve millénaire de l'humanité ; cet âge d'or s'appelait communisme : une société sans classes, des hommes réellement égaux, les richesses distribuées selon les besoins et le dépérissement de l'État, devenu inutile. Quel homme généreux ne souscrirait à cette pastorale ?

Dans la "critique du programme de Gotha" (1875) Marx écrivait : "...lorsque toutes les sources de la richesse sociale couleront à flots et que la société pourra inscrire sur ses bannières : de chacun selon ses capacités à chacun selon ses besoins".

Le coup de génie de Marx a été de présenter cette *utopie*, venue après beaucoup d'autres semblables,

comme le résultat d'une évolution qu'on pouvait décrire et conduire scientifiquement. Le rêve produit par la science. Et ce en plein siècle scientifique. Voici les ingrédients qui ont fait le succès du marxisme : un rêve de tous les temps contre les inégalités et le pouvoir, fondé sur une démonstration *scientifique*. Cette fois, il n'était plus possible de se tromper, on marchait, la main dans la vérité objective, vers des lendemains qui chantent.

VERS LE COMMUNISME PAR LE SOCIALISME

Mais le passage du capitalisme au communisme ne pouvait emprunter une voie directe. Il fallait passer par une phase intermédiaire, le socialisme. Il appartenait à Lénine, entre autres, de théoriser ce passage et à Staline de le mettre en œuvre.

Le socialisme de transition s'est caractérisé par les trois éléments suivants :

- la collectivisation des moyens de production, leur propriété passant à l'Etat socialiste ;
- la planification qui devait assurer le fonctionnement de l'économie selon des buts définis et voulus au lieu et place des automatismes aveugles du marché ;
- le rôle directeur du parti unique, moteur de l'Etat devenu totalisant (1).

L'Etat socialiste fut construit sur ces principes. Il devait être transitoire et conduire vers l'âge d'or du communisme. C'était une ambition prométhéenne. L'économie capitaliste fut toujours tenue par Marx et ses séides comme une *anarchie*, une situation de fait sans règles, une "jungle" se plaît-on encore à dire chez les socialistes français (Ce qui est faux : l'économie capitaliste est un *ordre*, fondé sur des données juridiques déterminées). Cela pourrait être démontré (2). De cette économie anarchique, il convenait de passer à une économie rationnelle, autrement dit dirigée par la raison humaine.

Telle a été l'ambition marxiste : passer du désordre générateur de violences, de luttes, d'oppressions, d'aliénations, à un ordre humain, à l'harmonie sociale. L'homme socialiste lançait un défi aux dieux. Programme bien propre à mobiliser l'enthousiasme, particulièrement celui des intellectuels, à condition d'y croire. Mais puisque c'était vérité scientifiquement démontrée, comment ne pas y croire ? Hélas, Prométhée a été foudroyé par les dieux. C'est dans son destin.

En 1977, en URSS, officiellement la première phase de la transition du socialisme vers le communisme était achevée, on en était arrivé à la *société socialiste avancée*.

LE SOCIALISME RÉEL

On sait ce qu'il est advenu de ce socialisme transitoire : il s'est précipité, comme une énorme machine incontrôlable, contre le mur de l'histoire et il a explosé. Le marxisme-léninisme s'était trompé, le socialisme conduisait à une impasse.

Collectiviser les moyens de production, cela avait pu se faire par la violence. La collectivisation de la terre notamment s'était accomplie dans la terreur et le massacre des koulaks (on avoue maintenant que le nombre des victimes se chiffre par dizaines de millions) mais le résultat avait été atteint. Les moyens de production étaient passés de la propriété privée à la propriété publique. C'était la condition première d'une économie centralisée et administrée.

Une nouvelle aristocratie était née, celle des dirigeants de l'Etat, qui était tout. Ils formaient la caste du Parti unique (la Nomenklatura). Féodalité réinventée puisque le pouvoir politique appartenait aux détenteurs des biens, ainsi qu'autrefois la propriété du sol donnait au seigneur le droit de commander et de rendre justice.

Mais les nouveaux seigneurs, qui détenaient les moyens de production, achoppèrent sur la gestion de l'économie.

L'impossibilité de leur entreprise avait été dénoncée

par les néo-classiques, Von Mises, Hayek. Elle tenait, disaient-ils, à la complexité du tissu économique, qui ne pouvait être appréhendée par les instruments humains. (Peut-être l'avènement et le progrès de l'informatique viennent-ils amoindrir cet obstacle). Lionel Robins écrivait : "La planification doit résoudre des millions d'équations sur la base de milliers de données statistiques, elles-mêmes fondées sur beaucoup plus de millions d'estimations individuelles".

Mais, ce qui était probablement plus grave encore, l'institution secrétait la falsification des données, si bien que les prémisses utilisées par la pratique selon la théorie étaient fausses. Le mécanisme de cette falsification est très bien expliqué par M^{me} Lavigne : "Une base pour la détermination d'ordres donnés à une entreprise étant prise comme critère de récompense ou de sanction, l'entreprise va inmanquablement truquer les chiffres. De la sorte, de proche en proche, l'ensemble de la planification va s'appuyer sur des données faussées" (3).

L'Union Soviétique vivait dans une forêt de statistiques qu'elle tenait pour exactes et qui en fait ne signifiaient rien. C'était le royaume du faux-semblant et de l'illusion.

L'HYPERDÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE LOURDE

Un trait caractéristique de cette économie socialiste était l'hyperdéveloppement de l'industrie lourde - en termes plus abstraits, du secteur des biens de production par rapport à celui des biens de consommation. Ce déséquilibre, qui handicape tellement le passage à l'économie de marché, avait sa cause directe dans une thèse de Marx, soutenue au livre II du Capital, dite *théorie de la reproduction*. Selon cette thèse, du fait du progrès technique, le capital matériel investi croît exponentiellement par rapport au produit obtenu. En retournant cette "loi scientifique" en recette pratique, les planificateurs ont volontairement chargé la barque des biens de production - métallurgie, chimie lourde, atome, mines... - en escomptant précéder ainsi une nécessité naturelle, au point que le reste suivrait d'autant mieux. Ils l'ont chargée à l'excès, si bien que le pays reste doté de combinats produisant des marchandises inutiles, et donc invendables dans une économie de marché.

L'erreur pratique avait été masquée par les besoins de l'effort d'armement démentiel que l'empire soviétique s'était imposé. Selon le mot célèbre de Goering, les canons remplaçaient le beurre. Elle se manifestait par la juxtaposition d'une armée colossale et de sputniks stationnant dans l'espace avec les queues devant les boutiques vides. Le socialisme réel a su conquérir le ciel mais il a été incapable de distribuer des savonnettes.

Nous avons là un exemple topique du ravage produit par l'application dogmatique de théories tenues pour scientifiques, donc pour vraies, au mépris des résultats de l'expérience - des méfaits, au niveau d'un continent, de l'esprit de système. Il aurait été incongru de rectifier le tir contre l'avis de Marx.

LE RÉFORMISME IMPOSSIBLE

Des tentatives ont été menées, et suivies avec intérêt par les esprits marxisants d'Occident, pour réformer le système par l'introduction mesurée d'une part de marché. On nous annonçait périodiquement le mariage du socialisme et du marché qui devait ouvrir une troisième voie. Ces tentatives ont échoué et elles ne pouvaient qu'échouer. Il n'est pas possible de greffer des mécanismes partiels de marché sur une économie centralisée et planifiée. Le greffon ne peut que s'étioler car il n'est pas nourri par l'arbre, il est même rejeté. Le marché est un tout, il ne peut fonctionner que totalement. L'économie dite mixte est une chimère, au sens propre du mot, c'est-à-dire un animal mythique.

La preuve concrète en est l'échec des "joint ventures" avec des sociétés capitalistes. Celles-ci, immergées dans le système planifié, ne pouvaient prospérer, parce qu'elles y étaient des corps étrangers. Le flux des capitaux financiers leur était coupé par l'inconvertibilité de la monnaie, et la commercialisation de leurs produits par

le monopole étatique du commerce intérieur et extérieur. Elles ne maîtrisaient ni ce qu'elles produisaient ni le prix auquel elles le vendaient. Elles ne représentaient que des pièces rapportées, asphyxiées par l'environnement.

La contre-épreuve nous est donnée par le sort des entreprises nationalisées dans une économie mixte à la française. Ici elles sont minoritaires dans une économie en majorité de marché. Le même phénomène de rejet s'est produit en sens inverse. Elle n'ont pu survivre qu'en imitant les entreprises privées, qu'en faisant le plus possible comme si elles étaient privées, avec des handicaps supplémentaires.

Finalement, la perestroïka de Gorbatchev n'a pas réformé le système, elle l'a fait exploser en mettant à jour ses contradictions. Elle n'emportait pas l'abandon du socialisme, c'est-à-dire de la collectivisation des biens de production, de la centralisation de l'économie, et de la direction du Parti, alors même que Gorbatchev avait entrepris un renouvellement massif de ses cadres. Les hommes n'étaient pas en cause, mais l'institution, et Gorbatchev n'a été qu'un socialiste honteux.

LES TEMPÊTES DE LA TRANSITION

LA LIBÉRATION DES PRIX COMME PANACÉE

Après Gorbatchev vint Eltsine. Cette fois on liquidait le Parti et on reniait le marxisme-léninisme. On affichait la volonté de changer le système et de passer à l'économie de marché. Pour y parvenir, on commença par libérer les prix. Il en est résulté une inflation galopante, hausse des prix et dépréciation de la monnaie du type tiers-mondiste. La hausse des prix est passée de 6 % par an en 1990 à 1 000 % en 1993 (4). C'était un enchaînement fatal.

Dans une économie de marché, le prix exprime un rapport entre l'offre utile et la demande, il est un instrument d'équilibre à la condition que les deux termes ne soient pas erratiques. Or l'économie russe produit ce qui n'est pas demandé et ne produit pas ce qui est demandé. Il en est ainsi parce que la production est toujours aux mains de monopoles, ce qui exclut au surplus toute correction par la concurrence.

Ces combinats ne dégagent aucune rentabilité - ils n'ont pas été conçus pour cela -. Pour éviter le chômage, ils sont maintenus sous perfusion par des crédits de la Banque centrale, à intérêts réels négatifs. Du surcroît, la même Banque centrale pourvoit aux besoins de l'Etat, car la fiscalité est désorganisée, plus exactement elle n'a pas été organisée. Bref l'économie et l'Etat, encore entremêlés, ne tirent leurs ressources financières que de la "planche à billets".

RÉFORMES DE STRUCTURES ?

En libérant les prix avant de s'attaquer aux réformes de structures, on a mis la charrue avant les bœufs. Réformes de structures ? Ce qui se cache derrière cette expression austère, c'est le passage de la structure d'une

économie planifiée à une économie de marché, en clair la privatisation des moyens de production - le retour à la propriété privée - et la privatisation du crédit. Une véritable révolution du statut juridique qui entraîne avec elle une transformation de la production (un marxiste aurait dit des "rapports de production"). Car une entreprise privatisée doit dégager des bénéfices, ou tout au moins ne pas générer endémiquement des pertes. Ce n'est pas une démarche facile et qui se fera en un jour.

Il semble que la priorité aurait dû être la réforme agraire, la distribution des terres aux paysans pour qu'ils nourrissent la population. Une vraie réforme qui implique avec la privatisation du sol, celle des circuits de distribution, et non le compromis qu'a connu la Pologne sous le régime socialiste. La terre était restée en majorité propriété privée, mais la commercialisation de la production était monopolisée par des coopératives, à des prix imposés. Ce n'était qu'un semblant de privatisation. D'où la mauvaise presse dont jouissent les coopératives dans les pays de l'Est, parce qu'elles ont servi de masque.

On objecte à pareille proposition que les paysans russes n'ont aucune expérience de la propriété individuelle. Sous les tsars, ils étaient groupés en communes rurales, les mirs, et ils sont passés, sans transition réelle, au collectivisme stalinien. "Le paysan responsable n'existe plus, il a cédé la place depuis des décennies, à des générations de travailleurs, fonctionnaires de la terre" (5).

Cela pose le problème de l'homme en deça des structures. Le capitalisme fonctionne à partir d'une notion abstraite de l'agent, l'"homo economicus". Il s'agit d'un individu rationnel qui optimise pour lui le profit, en recherchant le maximum de résultats avec le minimum

de moyens. Cette définition vaut pour le producteur comme pour le consommateur. Le producteur réunit un capital, son travail et, le cas échéant, celui de ses salariés ; il combine au mieux ces facteurs pour le meilleur produit possible. Il offre ce produit au consommateur, et celui-ci choisit, parmi toutes les offres qui lui sont proposées, la moins onéreuse pour la satisfaction qu'il en attend. La fameuse loi de l'offre et de la demande, ressort du marché, fonctionne avec ce type d'individu.

On peut objecter que cette abstraction ne représente pas l'homme réel. Celui-ci n'est pas ce calculateur rationnel ; il est mû par des sentiments, des envies, des passions qui l'amènent à se conduire déraisonnablement par rapport à sa référence théorique. Il y a du vrai dans cette objection, et cette marge d'irrationalité introduit dans le fonctionnement du système une part d'aléa, car il est difficile de formaliser les sentiments. Mais en gros, "ça marche".

Le marxisme-léninisme a utilisé un concept d'agent diamétralement opposé : l'individu a conscience d'être un élément du tout social et il agit volontairement dans l'intérêt de ce tout, cet intérêt lui était révélé par la portion éclairée de la société, le Parti. La caricature de cet "homo sovieticus" a été le mineur Stakhanov, aux bras musclés, qui battait des records d'abattage de charbon. L'"homo sovieticus", a priori plus noble que l'"homo economicus", n'a pas prospéré.

Probablement parce qu'il était trop noble. Ce qui est le plus difficile à réformer en notre bas monde est l'homme. Deux mille ans de christianisme n'ont pas réussi à rendre saints tous les chrétiens. La force du capitalisme est justement d'utiliser les faiblesses humaines ; il est à base d'égoïsme, "qualité" qui n'a nul besoin d'être développée par l'éducation.

Il est même possible que l'égoïsme de l'homo economicus soit ancré dans la biologie, il serait inscrit dans nos gènes ; si bien que l'économie de marché correspondrait à la nature de l'animal humain. La maximisation de l'utilité serait parallèle à la tendance du vivant à persévérer dans son être et à le développer (Nous sacrifions en cela aux théories qui conjuguent économie et biologie évolutionniste) (6).

Alors que l'homo sovieticus a voulu faire violence à la nature et que celle-ci s'est rebellée. Marx et après lui Lénine auraient péché par un excès d'orgueil prométhéen et ils ont été foudroyés.

Mais l'égoïsme de l'agent économique n'est pas refermé en lui-même ; il communique avec les autres par l'intermédiaire de l'échange marchand. Les égoïsmes s'équilibrent par le donnant-donnant. L'individu s'ouvre dans l'acte d'offrir et de demander.

L'homo economicus prend l'initiative de l'échange, à son niveau d'individu. Il exerce ainsi une liberté et encourt une responsabilité. S'il se trompe sur l'utilité qu'a pour lui l'échange, il sera immédiatement sanctionné dans ses biens sans l'intermédiaire d'un juge ou plus banalement d'un adjudant de quartier. Il est main-

tenant prouvé par l'histoire que la combinaison des initiatives individuelles ne peut être efficacement remplacée par l'initiative d'un démiurge du Plan, placé au sommet.

Le problème posé par le paysan se retrouve chez l'entrepreneur. La Russie n'a aucune tradition capitaliste et ses cadres ont été formés à l'école du marxisme-léninisme. Du jour au lendemain on leur demande de passer de l'économie administrée et centralisée au marché, de se reconverter de fonctionnaires en entrepreneurs, d'acquérir d'autres modes de pensée et d'autres réflexes.

Pourtant la cause n'est pas désespérée. Que l'esprit d'entreprise puisse naître quasi spontanément, nous en trouvons l'indice dans le fait que le minuscule lopin individuel approvisionne, depuis des lustres, les marchés kolkhosiens. Ce qui est vrai pour quelques acres peut le devenir pour des hectares.

Et paradoxalement nous trouvons une preuve de la spontanéité du marché dans la luxuriance de l'économie souterraine, devenue économie parallèle. Peut-être faut-il que le marché commence par le marché noir et que les premiers entrepreneurs soient des trafiquants.

EN GUISE DE CONCLUSION

Ce coup d'œil sur l'état antérieur du socialisme soviétique et les voies de passage à l'économie de marché nous amène à une réflexion de base, diamétralement opposée au credo marxiste : les structures juridiques précèdent dans la pratique les rapports de production. L'économie n'est pas l'infrastructure qui conditionne le droit, mais tout au contraire la transformation de l'économie suppose la transformation préalable des structures juridiques (7). Et le droit est un produit de culture, c'est-à-dire de l'homme. L'expérience socialiste nous aura confirmé que Marx avait tort dans sa présupposition théorique fondamentale.

Les dirigeants de la nouvelle Russie, malgré leur bonne volonté, sont bien excusables d'avoir ignoré ce principe de base, eux qui ont été élevés et éduqués selon la vulgate marxiste.

Raymond MARTIN

(1) *Nous nous inspirons d'une analyse de Marie Lavigne, in "L'Europe de l'Est, du plan au marché", p. 13 - Ed. Liris - 1992.*

(2) *Cf. R. et J. Martin, "Le troisième pouvoir", chap. VII - Editions juridiques et techniques.*

(3) *Marie Lavigne : ouvrage précité, p. 22.*

(4) *Estimation de la Bank Austria et W/W - Rexecode, "La situation économique en Russie : faits, analyses et perspectives, janvier 1993" - rapportée in AGEFI, 16 mars 1993.*

(5) *F. Conte, Tribune, 23 mars 1993.*

(6) *Cf. L'article intitulé "Biology meets the dismal science" - The Economist - 25/12/93-07/01/94, pp. 91 et ss.*

(7) *Pour une analyse plus approfondie, v. notre étude dans cette revue, "Economie et droit", octobre-décembre 1991, p. 42.*

EXAMEN DU THÉÂTRE DE JEAN ANOUILH (1910-1987)

par André LE GALL

II

“Voilà tout !”

Non, pas tout !

Nous publions la deuxième partie de l'étude d'André Le Gall consacrée au théâtre de Jean Anouilh. La troisième et dernière partie paraîtra dans le prochain numéro de France-Forum.

PAUVRE BITOS

Epuration. La douleur du temps taraude Jean Anouilh. En 1956, elle engendre Bitos. Qui est Bitos ? “Petit boursier cafard... toujours premier” dit Maxime, son condisciple de collège, qui a organisé, dans une ville de province, dans l'ancien prieuré des carmes dont il vient d'hériter et qu'il se propose de vendre, un dîner d'adieu, en même temps dîner de retrouvailles, où seront présents, outre Bitos, un certain nombre de notabilités locales, ainsi que quelques femmes dont Victoire. Victoire est la fille du président du tribunal. Bitos vient de la demander en mariage. Le père la lui a brutalement refusée. Dîner de têtes : chacun devra porter sur le visage, sur les épaules, sur la tête, un élément de déguisement qui renvoie à un personnage de la Terreur : perruque, cha-

peau, coiffe... simple indication vestimentaire. Bitos qui ne connaît pas les usages du monde se trompe : il vient ayant revêtu le costume entier de Robespierre en sorte que, la soirée durant, l’“affreux Bitos” sera Robespierre en même temps qu’il continuera d’être ce qu’il est. C’est-à-dire ? “Substitut... Un beau matin, après la Libération, alors que nous l’avions tous oublié, il nous débarque substitut. C’était la vengeance, tu comprends...” explique Maxime à son ami Philippe. Maxime a mijoté son dîner dans le seul but de ridiculiser, d’humilier, de dés-honorer Bitos.

Disons-le tout de suite : théâtralement, littérairement, la pièce est remarquable. La trouvaille technique qui fait que chaque comédien incarne deux personnages, celui qu’il est à la ville telle que la ville se trouve transportée

sur la scène, celui qu'il joue dans la tragédie révolutionnaire qui, elle aussi, fait subitement et logiquement irruption sur la scène, cette trouvaille technique montre que la convention théâtrale permet n'importe quelle imbrication des temps, des lieux, des actions, pourvu qu'on la respecte. Quant à la langue, on en prendra la mesure par cette seule réplique : à Philippe qui lui demande si on reçoit Bitos en ville, Maxime répond : "Célibataire et un bel avenir de magistrat. Il faut excuser la petite bourgeoisie, elle a des filles". Là aussi : tant de choses en si peu de mots ! Ayant nommé la passion qui le fait mouvoir - "je le hais" -, Maxime fait tourner sa mécanique. Les personnages meublent l'attente en exposant les faits et gestes des personnages historiques qu'ils sont censés incarner - "Je meurs d'appartenir à un lâche" écrivait Thérèse Cabarrus à son mari, Tallien, ainsi sommé de donner l'assaut au pouvoir de Robespierre -, en exposant aussi les faits et gestes de Bitos, en exposant accessoirement leur propre arrogance, leur mépris d'hommes d'argent, de femmes du monde, pour ce qui n'est pas leur monde, en faisant leurs portraits réciproques : "Maxime est un homme de ténèbres". Victoire que son père a refusée à Bitos, à Bitos qu'elle n'aime pas, Victoire, qui est la seule à faire montre de compassion, se fait dire par Maxime : "Soyez la bonté même pour moi et pas pour lui. Voilà tout !"

L'éclat de rire commence quand Bitos surgit, costumé en Robespierre. Suit un jeu de plaisanteries féroces où chaque personnage à l'abri de son identité historique délivre à Bitos les vérités que sa haine lui inspire. Le marché noir, grâce auquel le dîner a été organisé, renvoie au marché noir de la Révolution. Le tutoiement historique des grands carnassiers de la Révolution se transfère dans le dîner bourgeois d'après la guerre. Danton, la bouche pleine de ballottine, hurle à Robespierre sa rage séculaire : "...c'est le peuple que tu haïssais ! Et tu sais pourquoi ? Parce qu'il te faisait peur comme les femmes - d'où ta vertu -, comme la vie. Tu nous as tous tués parce que tu ne savais pas vivre. Ils nous auront coûté cher tes complexes !". Bitos tente de se soustraire au jeu en se réfugiant dans sa dignité de substitut. Mais lui-même ne se retient pas de répliquer : "Danton était un porc ! Vautré chaque nuit chez les filles...". Le procès de Danton - "Une grande première quoi ! L'ignoble Paris a toujours adoré les procès politiques..." -, le procès de Danton recommence. "Pour longtemps la haine est française..." dit Mirabeau à qui Bitos en Robespierre reproche son cynisme. Mirabeau répond que son cynisme est "tendre pour les hommes". "Et la tendresse humaine, cette grande dame qui vous est restée inconnue, compte aussi". Mais Bitos, lui, sait ce qu'il faut faire pour le peuple, pour l'humanité, pour l'histoire. "Rien n'arrêtera la marche du progrès". Cerné par la meute des convives, il tente de récupérer son chapeau et son manteau et de partir. On l'en empêche. On le retient contre son gré. Ridicule, il brandit l'article qui réprime la séquestration. Surgit, invité par Maxime, un jeune homme que Bitos a fait condamner et qui, jouant le gendarme Merda, tire sur Bitos, mais avec un pistolet qui

n'est pas chargé. Bitos se saisit la mâchoire, et soudain Robespierre apparaît étendu sur la table, comme au soir du 9 thermidor, gardé par deux hommes qui jouent aux cartes et qui échangent quelques souvenirs sur les massacres de septembre : - "Hé bien, j'en ai vu un, mon ami, c'était un curé réfractaire, je lève ma hache, je lui fous sur la gueule en plein, il se retourne, il me prend au cou et il se met à m'étrangler avec le crâne ouvert, le salaud" -, quelques mots d'enfant : - "Papa tu as tué le cochon ? C'est-il qu'on va manger du boudin ?" -, quelques considérations sur les acquis sociaux : - "...les veilles d'exécution avec les gens qui voulaient se dire adieu, par exemple, tu te faisais de bons pourboires" -, sur la guillotine : - "Les gens, à la longue, ils trouvent que ce n'est pas sain, tous ces cadavres. Ils craignent les épidémies".

Pauvre Bitos !

Puis Robespierre se réveille et c'est une scène de son enfance qui surgit, scène de punition, de haine et de mutisme ; puis une scène où Robespierre vient entretenir Mirabeau du mariage des prêtres, scène qui commence dans le bon ton et s'achève dans les injures - "Où est donc la force selon vous ?". "Chez les médiocres, monsieur, parce qu'ils sont le nombre... J'en suis un !". "Le comte de Mirabeau t'emmerde, petit galopin...". "Léger ! vous êtes légers, tous ! un mot d'esprit vous console de tout. Il faudra bien un jour que la France cesse d'être légère, qu'elle devienne "ennuyeuse" comme moi pour être propre enfin" - Puis Robespierre se trouve en face de Saint-

Just, de Danton qui, goguenard, le ridiculise en le soulevant de terre, de Camille Desmoulins - "Je t'écoutais, je te suivais partout, je t'aimais". "Moi aussi je t'aimais" -, de Thérèse Cabarrus, épouse Tallien - "Faut-il que je prépare mon petit baluchon dès ce soir, Robespierre?" -, de Lucile - "Qu'est-ce que c'est votre devoir?" - "Maintenir la ligne droite coûte que coûte jusqu'à cette clairière où nous pourrions enfin nous reposer tous ensemble, les morts et ceux qui sont encore vivants. Ce lieu lointain dans la forêt où la Révolution, enfin, sera faite...". "Pauvre Robespierre qui tue parce qu'il n'a pas réussi à grandir". "Non je n'ai pas grandi. Je hais encore les hommes...". Suit un monologue superbe où le petit Robespierre, devenu Robespierre le Grand, fait trembler l'espèce humaine. "Beaux Français, beaux messieurs, beaux mâles, je vous le ferai passer le goût de vivre et d'être des hommes ! Je vous ferai propres, moi !". Tout au long de la scène Robespierre, en proie à un tic irrésistible, s'époussète frénétiquement, répétitivement, le revers de l'habit. "Il y a dans ce peuple une incurable propension à la facilité et à l'insouciance". "Je guillotinerai tout le monde ! Et je reconstruirai après". Il faut organiser une fête pour le peuple : la fête de l'Être suprême. Fleurs, filles en blanc, enfants... "On enlèvera la guillotine". Il faudrait des littérateurs qui exaltent les bons sentiments. "Il y avait Chénier..." dit Saint-Just. Robespierre : "Un contre-révolutionnaire. Qui le protège ? Qu'est-ce qu'on attend pour le supprimer ?". Saint-Just : "Tu as raison. Un poète de moins c'est toujours ça de gagné quand on veut mettre le monde en ordre".

Quand Bitos se relève de son cauchemar historique, quittant le personnage de Robespierre, il redevient le substitut qui n'a rien oublié : "Je dépose une plainte. Tentative d'assassinat. Article 117". Il tente une sortie dans la pluie et la tempête. L'un des invités réussit à le ramener, radouci, acceptant les excuses qu'on lui présente, un peu homme du monde avec les dames. Suit une comparaison entre les différentes épurations françaises : la Commune, Thiers "ce parangon des vertus bourgeoises", Gallifet "ce parfait homme du monde" désignant de "son gant blanc les têtes qui ne lui revenaient pas", "Vingt mille fusillés" (1) ; la Libération : "Les exécutions sommaires c'est comme les boules, c'est un jeu français". Bitos proteste, soudain pointilleux : "Pardon ! Pardon ! Là je vous arrête. Nous, nous avons toujours veillé - je veux dire en 93 - à ce que les décisions du Tribunal révolutionnaire fussent parfaitement en règle. Toujours deux signatures !". "Mais nous aussi, nous aussi mon bon !... Deux, trois signatures, quatre s'il le faut. En France, on trouve toujours un général pour signer un décret ou pour refuser une grâce et si on n'a pas le texte de loi qu'il fallait, on le fait, avec effet rétroactif bien entendu. On a des manières. On tue, soit, mais on y met les formes !... en France on dîne de têtes. C'est le plat national !". Un général pour refuser une grâce : trace de l'intervention vaine en faveur de Brasillach. L'échange de mondanités continue dans un climat de convivialité qui permet à Bitos de se livrer : "Mais oui ! Je suis bon. Personne ne veut croire que je suis bon ! On me hait !...

Vous croyez que c'est drôle, au petit matin, d'être obligé d'aller voir mourir quelqu'un qu'on connaît ? C'est horrible. J'ai failli vomir mon café au lait !". "J'ai acheté une poupée à la petite fille ! La plus chère ! Alors pourquoi dit-on que je ne suis pas bon ?". En face de Bitos l'un des personnages, celui qui incarnait Danton sous la Terreur, ivre, puissant, méchant, surgi du fond des âges, sans âge, terrible, délivre aussi son cœur : "Il faut absolument que je tue du pauvre ce soir. Je n'en peux plus de les entendre crier misère dès qu'ils ont fini leur saucisson ! Je n'en peux plus depuis l'Antiquité. Depuis l'avènement du christianisme". Grâce à une confiance de Victoire, Bitos échappera au piège qu'on lui a préparé et d'où il serait sorti ridiculisé, déshonoré. Bitos remercie. Puis il dit avant de s'en aller : "...si je peux me venger de vous tous, un jour c'est par vous que je commencerai". Victoire donne le mot de la fin : "Pauvre Bitos...".

LA FAILLE

12 octobre 1956 : "C'est indigne, c'est monstrueux, on devrait interdire". "Cette pièce est une ordure. Si nous avions des tripes, nous casserions les fauteuils". "S'ils avaient pu, ils l'auraient fusillé". Synthèse prud'hommesque dans *Combat* : "Une provocation, une insulte au gouvernement, aux Partis, à la République, au peuple, au Patronat, à la Résistance, à la Justice, mais surtout à la France...". Autres plumes, mêmes appréciations : "Oeuvre sordide et sans portée... haine pure, rage démente... lassitude et ennui... monotonie et rabâchage...". "Méli-mélo et prêchi-prêcha". "Pièce gênante, étouffante, débiliteuse... pesante ! Cette pièce est trop noire, trop amère. Elle rebutera à coup sûr tout le public féminin". "Ce fourre-tout est-il une pièce ? Que de fielleuses platitudes ! C'est du travail de vieux chansonnier éventé !". "Anouilh vire à l'aigre, sa pièce n'est pas bonne".

Un vrai concert : ajustée en plein dans la cible, la flèche faisait mal où elle s'était plantée. Avec quelques notes discordantes : "Allez voir Bitos, je vous en prie. Vous verrez un grand dramaturge jongler avec les situations, les époques et les têtes" (Stephen Hecquet). "Une œuvre de valeur peu commune ! Une admirable langue de théâtre, claire, aisée, ample et cadencée, comme celle de nos grands classiques, une pensée d'une agilité fulgurante comme celle des plus modernes. Un sens théâtral d'une étonnante sûreté, une vie dramatique intense..." (Pierre Fresnay).

Dix ans plus tard, en 1967, à la reprise, le ton avait changé : "Superbe interprétation". "Oeuvre dense, forte et riche". Bitos, "image déformée d'Antigone" ; "passionnant personnage de théâtre, fort en thème à œillères, sanguinaire à froid, sectaire à l'âme basse". Bitos est de la "...race des enfants de pauvres, pour qui l'instruction est l'instrument d'une revanche...". "La méchanceté, la sottise, l'égoïsme ne sont pas le privilège d'une caste ou d'un parti. Ceux qui ont machiné le complot contre Bitos... sont plus odieux encore en définitive que le magistrat incorruptible et borné".

Insulte à la France avait dit *Combat* en 1956. D'une certaine façon : oui.

Entendons-nous : je ne vois pas pourquoi il faudrait dissimuler la forte jubilation que procure ce dîner de têtes. A voir s'affronter tous ces héros sanglants de nos tranches historiques, à voir se trémousser la cohorte de leurs desservants aux aguets, tous ceux-là en particulier qui, leur vie durant, auront expliqué que la terreur, c'est bien, lorsque la terreur s'exerce dans le sens de l'histoire, tous ceux-là aussi qui nous assuraient que le Goulag ne pouvait pas exister et que, d'ailleurs, dans la phase de transition où se trouvait la patrie de la Révolution, de transition on a oublié vers quoi, le Goulag était nécessaire ; oui, pourquoi dissimuler le bonheur qu'il y a à entendre fulminer la très vigilante cohorte en compagnie, il est vrai, de quelques autres qui n'en étaient pas. Donc ne dissimulons pas. Ajoutons aussi, tout doucement, à l'intention des donneurs de leçons, que Jean Anouilh, lui, n'a pas pétitionné pour les maîtres du Goulag. Soit dit comme ça, sans élever la voix, histoire de calmer les esprits. Qu'il soit bien entendu aussi que le théâtre de Jean Anouilh n'est pas un théâtre pour enfants. Qu'il est un théâtre pour adultes. Pour adultes extrêmement avertis. Mais à ces adultes-là il arrive - pas toujours certes, mais ça arrive et c'est le cas pour Bitos - il arrive que ce théâtre-là procure de fortes jubilations.

Reste, le plaisir étant avoué, à formuler la réserve, là encore fermement mais sans élever la voix.

Près de vingt ans après Bitos, Jean Anouilh fera dire au coiffeur de monsieur Barnett (1974) : "Le Français... il est patriote. D'ailleurs, il l'a montré à la Libération après le départ des Allemands...". "Après" : salubre constat certes. Mais constat partiel, partial. Il y manque le salut à ceux qui furent patriotes "avant". Avant le départ des Allemands. A ce moment-là c'était très dangereux.

Il y a à Rome, à Saint-Louis-des-Français, une petite stèle qui rappelle la mort au combat, un jour du printemps 1944, d'un certain commandant du corps expéditionnaire français en Italie. Banal, me direz-vous : nos monuments sont couverts de noms de soldats morts au combat. Sans doute. Mais d'abord aucune de ces morts n'est banale et chacun de ces noms est celui d'un homme ou d'une femme, jeune souvent, et qui aurait préféré vivre les décennies qui venaient plutôt que mourir à la guerre. Regardez les noms et les âges inscrits sur les plaques qui commémorent, ici un FFI tombé dans les combats de la Libération, là un conducteur de char de la division Leclerc qui ne sera pas allé au-delà de Paris... Regardez bien. Si on fait le compte des plaques on voit qu'à la fin ça en fait pas mal.

Rien qui soit banal dans ces morts de l'été 1944. Mais ce que dit la stèle de Saint-Louis-des-Français est encore moins banal. Car le commandant dont les camarades saluent la mémoire sur la plaque de marbre est tombé non dans son unité, mais alors que cette unité était au repos, dans une autre unité où il avait demandé à servir,

le temps de son congé. Qu'on veuille bien considérer par l'imagination la démarche de cet homme qui avait la vie devant lui mais qu'animait une détermination intérieure forte au point de le conduire, un jour de l'an 1944, à remplir une demande d'autorisation, une paperasse, dont il savait qu'elle le jetterait à nouveau sous le feu ennemi.

Voilà le personnage qui manque dans la pièce de Jean Anouilh : le commandant de Saint-Louis-des-Français. On dira qu'en creux il y est, que Bitos, tapi dans sa haine, mais aussi tous ces bourgeois rapaces, repus, cyniques, disent, en même temps que le gâchis qu'ils ont fait de leur vie, l'indéracinable nostalgie de l'élan qui les portait au commencement. Reste tout de même qu'il manque quelque chose et que par là se livre une faille de l'œuvre.

TUER OU DANSER

Libération, épuration : lointaine dans l'œuvre de Jean Anouilh, la guerre forme une toile de fond, la toile de fond du XX^e siècle, la mémoire des hommes avec dans la toile de soudaines déchirures qui laissent entrevoir d'indiscutables carnages.

"Oui, mais toi, tu avais dix-huit ans ! Et après les langues mortes et la vie décorative des conquérants, la première chose que les hommes allaient exiger de toi, c'était de nettoyer les tranchées avec un couteau de cuisine" dit son frère à l'amnésique du "Voyageur sans bagage". "Le vieux du pays" qui distribue sa sagesse édentée dans "Le Scénario" se souvient lui aussi, et avec orgueil, qu'il était nettoyeur de tranchées durant "l'autre" guerre cependant que la nouvelle, celle de 1939, explose dans les informations que diffuse la radio.

Tuer ou danser : l'alternative revient à de multiples reprises. "Ah ! Monsieur Horace, c'est mal de ne penser qu'à jouer" dit Isabelle dans "l'Invitation au château". Horace réplique "On a juste le temps de cela, ma chère, avant d'être tout à fait mort". "Nous avons vécu comme on danse, en musique, sur des pas réglés et avec grâce" dit encore le comte à la comtesse dans "La Répétition". Ornifle conclut : "Nous sommes sur cette terre pour danser".

Danser sur la corde raide où se jouent la vie, la mort : que faire d'autre ? Ceux qui ne dansent pas finissent par tuer. L'industriel milliardaire de "Chers Zoiseaux" sait à quoi s'en tenir sur le gouvernement des hommes : "Mais mon cher, c'est ça être gouvernés ! Ces farceurs font finalement beaucoup moins de mal que des gens qui croiraient à quelque chose".

De fait, en face des farceurs et des bateleurs se dressent les gens sérieux, les Robespierre de province, l'âme gonflée à ras-bord de leurs frustrations et de leurs ressentiments, eaux usées toujours au bord de dégorger sur l'histoire. "Dans la société nouvelle qui s'organise lentement... il faudra que vous et vos semblables, vous perdiez cette très ancienne habitude de parler légèrement - de penser légèrement - de tout" dit le médecin bossu à

Antoine dans "Les Poissons Rouges". "Riez, riez beaux messieurs ! Riez jusque sur l'échafaud, pour nous narquer. Bientôt vous apprendrez, enfin, à être sérieux... Bossus, bossus, bossus - tous bossus ! Tous bossus ! Tous bossus !".

Pour ne pas tuer et pour ne pas tomber sous la coupe des tueurs, il faut se hâter de danser : morale, courte, pauvre morale du scepticisme sur fond de nostalgie. Scepticisme affiché, ostentatoire, scepticisme sur tout, sur les amis, sur les enfants, sur les femmes, et surtout sur soi ; le scepticisme, l'ironie, la dérision comme une protection pour ne pas être dupe ; comme un mur derrière lequel s'abriter du vent des déceptions ; comme une façade hâtivement, fébrilement construite pour se protéger du malheur d'avoir été trahi ; d'avoir trahi ; dire bien haut qu'on ne croit en rien, qu'on n'attend rien, qu'on n'est déçu par rien ni personne et ainsi se mettre à l'abri du ricanement meurtrier des voyeurs ; dire qu'on n'est dupe ni de l'amitié ni de l'amour ; qu'ainsi on ne sera atteint par rien ; quoi qu'il advienne, avoir les rieurs de son côté ; n'être pas surpris à pleurer en public ; les personnages d'Anouilh organisent leur vie au milieu des ruines ; pour survivre ; en même temps ils disent la nostalgie de ce qu'il y avait avant l'irrésistible gâchis.

AMITIÉ, FRATERNITÉ

C'est au moment où il se fait manipuler par Ornifle que son ami Machetu lui dit : "Merci, Georges, de me faire confiance. Laisse-moi t'embrasser. Je suis un vieux renard, j'ai toujours l'impression qu'on veut me rouler, je me méfie toujours... Mais des amis comme toi... il n'y en a pas... Un ami, c'est sacré...".

Fratie signifie le contraire de fraternité.

"...mon frère est bon, sensible, tendre, intelligent et je suis une brute. Mais c'est tout de même moi qui suis aimé" constate l'un des frères dans "L'Invitation au châteaueu". "Pourquoi n'avez-vous pas de cœur ?" lui demande Isabelle "Parce que mon frère en a trop, Mademoiselle". Jalousie : comme si, par l'effet de quelque maléfice, se mêlait inéluctablement aux sentiments humains les plus spontanés comme un fiel qui finit toujours par leur communiquer amertume et désespérance.

"Qu'est-ce que tu veux, même si c'était un assassin, il fait partie de la famille, sa place est dans la famille" dit son frère de l'amnésique du "Voyageur sans bagage". Ici c'est l'amnésique qui fuira parce qu'il refusera son passé, le visage qu'il avait dans ce passé-là.

PARENTS ET ENFANTS

Le débat, le combat familial, commence dès l'enfance et pour des sujets qui ne sont mineurs qu'en apparence : débats et combats codés, à propos de poireaux ou d'épinards, mais où passe l'amertume de la vie telle que déjà les parents la donnent à voir.

"Tu veux des poireaux ou une gifle ?" demande Adolphe à son fils Toto dans "Le Boulanger, la boulan-

gère et le petit mitron". Toto refuse l'alternative. Il se contente de répéter : "J'ai pas les poireaux". Au milieu de la dispute entre sa mère, Elodie, et son père, Toto surgit, pathétique : "Papa, maman, arrêtez-vous !... Pourquoi vous vous disputez toujours ?" demande l'enfant. "C'est parce que vous ne vous aimez plus ?". "Non c'est parce qu'on s'est aimés..." répond Adolphe qui revient aux choses sérieuses : "mange tes épinards". "J'aime pas les épinards". Ses filles encombrant Lucie dans "Chers Zoiseaux" : "Elles brament "Maman ! Maman !". C'est vraiment insupportable. On ne peut jamais être tranquille". Encombrement que connaît aussi le général de "L'Hurluberlu" : "Eh si ! Je crains... Je passe mon temps à craindre".

Que connaît aussi Mélusine à qui sa fille a donné, contre toutes les conventions régnantes, un petit-fils et qui s'en étouffe d'indignation : "...j'ai les idées larges, on le sait à Paris. Et l'importance que j'ai au MLF. Mais je ne veux pas être ridicule. Je suis la jeune première du théâtre parisien. Grand-mère, il n'en est pas question... La veille de notre Congrès Mondial pour la Démocratisation de l'Avortement !".

Lorsque la bâtardise travaille les fils, les retrouvailles s'accomplissent dans la haine. "Quelle histoire atroce ! Etre votre fils, Fouché !" prévient Napoléon, s'adressant à Fouché dans "La Foire d'empoigne". Et de fait, apprenant que Fouché a été l'amant de sa mère dans la prison des Carmes à Lyon, le fils ne saura que hurler au duc d'Otrante : "Je vous hais". Même chose pour le jeune homme de "L'Arrestation" à qui on demande ce qu'il a ressenti devant "celui qui lui a donné la vie" : "La haine" répond-il. "Cet homme était tout de même votre père ?". "Non ! Mon Père était tailleur". "On fait les zigotos et l'addition, c'est les enfants qui la règlent ! C'est ça la vie !..." est-il dit, ailleurs, également dans "L'Arrestation". Le prix de l'addition réglée, c'est la haine des fils.

Haine du fils amnésique, aussi, dans "Le Voyageur sans bagage" à qui sa mère rappelle le passé : "Je te déteste, je te déteste" voilà ce que tu m'as crié". Et le fils, revenu, réplique : "c'est vrai, je vous déteste". Le passé réinvestit le présent. Le présent réanime les passions du passé, passions enfouies mais non pas mortes.

Tentatives de retrouvailles, parfois. Dialogue difficile. Le général dit à son fils Toto dans "L'Hurluberlu" : "On tâchera tout de même de se croiser sur la route, Monsieur". Toto répond : "Oui. Mais quand je serai grand, toi, tu seras vieux".

Parlant des deux fillettes de "Chers Zoiseaux", la femme de chambre constate : "Ça ne pense qu'au mal ces petites garces !". De leur côté les deux chipies ont leurs raisons d'en vouloir aux adultes : "C'est plein d'idées les grandes personnes, mais c'est pas beau !" disent-elles parlant des romans policiers écrits par leur grand-père, qu'elles ont lus en cachette.

MARIS ET FEMMES

Des regards d'enfant sur la comédie humaine, des

regards qui jugent la comédie humaine, regards éplorés de victimes sans défense, regards enténébrés par la vision du champ de bataille où s'affrontent pères et mères, maris et femmes : le télescopage conjugal constitue, avec l'affrontement des pauvres et des riches, l'un des ressorts majeurs de la dramaturgie d'Anouilh. Structuré comme un vaudeville, le combat du mari et de la femme au sein du foyer forme une épopée qui atteint le burlesque ou le tragique ou les deux à la fois.

Pour commencer il y a l'erreur sur la personne. "On épouse l'être qu'on aime, c'est avec un autre qu'on vit" dit l'un des personnages du Scénario. Vient la découverte de l'autre et avec elle la dispute : "Une dispute avec toi, cela ne s'improvise pas. Il faut avoir au moins deux heures devant soi" assure Adolphe à Elodie dans "Le Boulanger, la boulangère et le petit mitron". Dans "Les Poissons rouges", on y revient. Charlotte fait remarquer à Antoine : "Nous n'avons pas le temps d'une dispute complète..."

La dispute ravage le regard de l'enfant spectateur.

Réquisitoire de la femme contre le mari : "Il y a dix ans, j'étais jeune. Il y a dix ans, j'étais belle. Il y a dix ans, je pouvais tout. Qu'est-ce que j'ai fait de ces dix ans ?... Tu m'as éteinte. Tu m'as brisée" se plaint Elodie à son mari, Adolphe, dans "Le Boulanger, la boulangère et le petit mitron". Suit le couplet sur la médiocrité du mari. "Tu n'as jamais eu d'ambitions... Jamais tu n'as pensé au luxe que tu te devais de donner à une femme jeune et jolie..." dit encore Elodie. Puis vient le reproche terrible : "Oui je suis méchante. Mais c'est toi qui m'as rendue comme ça". Et soudain, sanglotant : "Je te déteste. Je te déteste. Je te déteste".

Le mari engrange. A force d'engranger, il étouffe. Il explose. Pourtant il y eut un jour, le premier jour, où Antoine disait à Charlotte dans "Les Poissons rouges" : "...Et, en plus, on a des papiers en règle !... Ah ! c'est une chose délicieuse le mariage..."

Vint le jour où le même, contemplant sa femme et sa belle-mère tricotant côte à côte, se dit : "Même tricot, mêmes tics, même rancœur vague... Avec laquelle, au juste, suis-je marié ? Et tout cela a été jeune et aimé !". Très volage, Antoine reste fidèle à ses principes : "D'ailleurs, je crois à l'indissolubilité du mariage : c'est la seule garantie qu'on ait de ne pas faire l'imbécile deux fois". Charlotte se bat avec ses moyens : "Je serai jusqu'au bout une épouse exemplaire tricotant comme Pénélope, au coin de mon foyer désert. Je te ferai crever de remords". Réplique : "Il te faudra beaucoup de chaussettes. J'ai une santé de fer"... A titre d'hypothèse Charlotte ajoute : "Si j'ai un amant, un jour, ce sera un intellectuel de gauche". L'une des dames de la pièce peut conclure benoîtement : "On se déteste mais on s'attache et les disputes même, cela finit par manquer".

Le vaudeville pour le ton, la tragédie pour le fond : "Je me plains de ce que vous ne m'aimiez plus" dit le général à Aglaë, sa jeune femme, dans "L'Hurluberlu". "Je vous ai dit que je vous aimais encore". "Mal". Aglaë lui dira :

"J'aurais horreur que vous fussiez trompé". "Il y a des fidélités qui ne sont qu'à soi-même" réplique le général. Sous la politesse des mots, c'est la plainte, c'est la crainte qui s'exhalent : "Comment faut-il s'y prendre ?" demande le général au curé. Le curé lui répond : "Comme ces explorateurs qui ramènent une adorable petite panthère des pays chauds. Jouer avec elle comme un petit chat... mais ne jamais perdre de vue qu'un beau matin, tout en vous adorant, elle peut sentir l'odeur du sang, se réveiller panthère et vous étendre mort d'un coup de griffe".

Le coup de griffe, le voici : "Cocu, vieux cocu !" crie la femme au mari dans "La Sauvage". "A qui la faute ?" interroge le mari.

Le vocabulaire peut varier selon les milieux : "Moi je l'ai trompé tout le temps ! Mais je ne l'ai jamais fait cocu, c'est une question de style... et de répertoire" se défend Carlotta, comédienne, première femme d'Antoine, dans "Cher Antoine". Le coiffeur de Monsieur Barnett (1974) se charge de rétablir la vérité des mots et des sentiments : "Il est cocu pareil trois ans plus tard, avec les gosses en plus... la consolation... c'est qu'avec le turbin qu'elle a, la femme s'use et devient de plus en plus moche avec les années. On y perd d'un côté, mais de l'autre ça vous donne une sécurité... Jusqu'à la fin des temps, j'en boufferaï de la bonne femme !". Cri de bête trahie, aussi, que celui, trente ans plus tôt, de Lucien dans "Roméo et Jeannette" : "Depuis que j'ai été cocu, je ne peux pas faire un pas sans rencontrer l'amour... Je me dis : "Tiens ! Encore deux qui n'en ont pas pour longtemps !".

Les maîtresses nourrissent des rêves d'épouses : "Alors ton rêve, ce serait de prendre le thé avec ces dames sur la terrasse ?" dit Antoine à la sienne dans "Les Poissons rouges".

L'AMOUR PUNI. L'AMOUR RATÉ

"De quoi s'agit-il donc ?" demande la comtesse dans "La Répétition", assurée que son mari est à tout jamais incapable d'aimer. "De donner" répond le comte. De son côté, Ornifle, séducteur pris au piège, trompeur trompé, affirme : "Il n'y a qu'une seule réalité, une seule chose qui calme la faim et qui se mange comme un honnête morceau de pain : c'est l'amour".

La châtelaine de "L'Invitation" se charge de remettre les choses à leur place pour sa dame de compagnie : "...Capulat... vous êtes laide. Quand on est laid, on n'a jamais vingt ans". "On n'en a pas moins un cœur" proteste la dame. "...cet instrument-là sans les autres, ne sert à rien".

L'ami du comte, du sein de sa permanente ébriété, du fond de sa déchéance, ne sait que proclamer dans "La Répétition" : "Je ne pense qu'à moi, oui ! Je couche avec n'importe qui, oui ! Je ne fais que des conneries ! J'ai le cœur sec comme une noisette et je me fous de vos histoires et de vous tous. Et de moi par-dessus le marché". "Je suis à un âge où on se fout de tout" confirme aussi le grand-père dans "Chers Zoiseaux".

L'amertume roule dans l'œuvre d'Anouilh, comme une vague, comme une lame de fond. Le désespoir de l'impossible condition humaine s'y exprime avec une puissance qui renouvelle son expression de décennie en décennie. Au constat du jeune homme riche de "L'Hurluberlu" : "Comprenez-vous, Général. L'amour de toute façon c'est raté" répond cet autre constat d'Horace dans "L'Invitation au château" : "Je n'aime personne, Made-moiselle". Lucien, dans "Roméo et Jeannette", délivre sa rage : "Ce n'est rien l'amour. De la dérision, du mensonge, du vent... C'est rien l'amour. Ça ne vaut pas les larmes d'un enfant". Et encore, parlant des femmes : "Elles peuvent tout ! Elles peuvent tout tant que cela dure... Ce qu'elles ne peuvent pas c'est que cela soit vrai encore demain ! Elles sont honnêtes au jour le jour". "Vous avez choisi l'amour, vous êtes là pour vous haïr..." ajoute le même Lucien. "Regardez. C'est beau un homme qui souffre ?" dit Frédéric. Lucien répond : "Non. C'est affreux, c'est obscène".

L'homme trompé s'arrache au vaudeville pour imposer l'image de la douleur. "L'amour est le pain des pauvres... Il y a des choses mille fois plus importantes au monde que ce désordre inattendu" est-il dit dans "La Répétition". Le cynisme n'est que le masque derrière lequel se vit la douleur. Dans "Cher Antoine", à l'heure du bilan, la voix d'Antoine s'étrangle : "Un homme vient de mourir - n'ayant pas très bien vécu, n'ayant pas donné beaucoup et n'ayant pas reçu beaucoup non plus - étant passé en somme, peut-être par sa faute, à côté de l'amitié et de l'amour". Pour son compte, sa femme, Estelle, s'interroge : "Oui, c'est curieux. J'ai plu à tout le monde sauf à l'homme que j'avais épousé". "Nous ne parlons que d'Antoine ! Mais qui a été heureux ici ? Personne n'est heureux !". Sur le disque où il a gravé ses ultimes pensées, Antoine conclut : "...tout ce bonheur qui m'entoure est inutile, parce que je suis seul... Et c'est une chose abominable d'être seul... on est en mauvaise compagnie".

Sorte d'épopée du gâchis dont "La Répétition ou l'amour puni" fait la philosophie : "...la pièce ne comporte que deux ou trois rôles, deux ou trois situations, toujours les mêmes - et ce qui jaillit irrésistiblement du cœur dans les plus grands moments d'extase, ce n'est jamais qu'un vieux texte éculé, rabâché depuis l'aube du monde par des bouches aujourd'hui sans dents".

L'amour puni, l'amour raté : à l'heure de mourir c'est au ratage de son premier amour que pense le milliardaire Monsieur Barnett, à son amour de paysan irlandais trop pauvre pour prétendre épouser l'adolescente, fille de la ferme où il travaille. Dans le salon de coiffure, au milieu de ressassements de sexe et d'argent, sur fond de flagornerie sociale, émerge soudain du trivial, du banal, le tragique sans âge de l'homme seul devant sa vie manquée. Son dernier geste sera d'écrire à la femme d'il y a cinquante ans, subitement ressurgie sur la scène par l'imagination théâtrale. Avant de mourir au rythme d'une rengaine stupide à pleurer, Monsieur Barnett enverra à la femme de Clyde par Tuncoat, Irlande, un

bijou à l'achat duquel il avait consacré la totalité du salaire de sa quinzaine de journalier agricole et il lui dira : "Le soir où tu m'as dit que tu épousais le gros Kaufmann, tu m'as enlevé le royaume de la terre. Depuis... j'ai labouré la mer". "C'est marrant comme expression" lui dit la shampooineuse à qui il dicte sa lettre. "La nuit du mariage, j'ai battu les bêtes jusqu'à l'aube dans l'écurie" dit encore Monsieur Barnett. Les bêtes auront payé le malheur de Monsieur Barnett, le malheur d'il y a cinquante ans. Frustration, défoulement, abjection. Il ne restera plus à Monsieur Barnett qu'à ordonner : "Je veux crever seul".

SECOUER LA CENDRE

L'amour c'est raté ? Evidemment que si on en décide ainsi, c'est raté ! Evidemment qu'à cette corrosion prévue, organisée, acceptée par avance, rien ne résiste et surtout pas l'amour. Si l'amour n'est que cette expérience falote, fugace, sans consistance, sans patience, sans persévérance, sans bienveillance, sans avenir, promise à de répétitifs recommencements aussi falots, aussi fugaces, aussi ennuyeux, aussi ennuyés que la première expérience elle-même ; si l'amour se laisse gouverner par l'idéologie médiatique - vous savez bien : chacun a le droit de penser et de faire ce qu'il veut à condition de penser et de faire comme on lui dit, et surtout de fermer sa gueule quand les sondages ont parlé ; à condition aussi d'admettre que les temps changent, que les valeurs ne sont plus les mêmes, que les mœurs évoluent au rythme du minitel rose sur fond sonore de tiroir caisse ; à condition encore de s'incliner respectueusement devant les phénomènes de société, surtout ne pas oublier les phénomènes de société ; à ces conditions-là on a le droit de penser et de faire ce qu'on veut, avec un préservatif bien sûr, surtout ne jamais penser sans préservatif - évidemment qu'avec ce sac de cendre sur les épaules, l'amour c'est raté. Comment pourrait-il en être autrement ? Il serait un peu temps de secouer la cendre. De chercher à découvrir qui est là, près de soi, avec qui vivre l'éphémère, l'indicible temps de la vie.

André LE GALL
(A suivre)

(1) *Le gant blanc de Gallifet : genre de détail qui fait vrai mais dont on se dit qu'il a l'air décidément trop historique pour être vraiment vrai.*

Pour la documentation, on a eu recours au Dictionnaire des auteurs et au Dictionnaire des œuvres (Collection Bouquins). Les œuvres de Jean Anouilh sont publiées par les éditions de La Table Ronde et, pour la plupart, reprises en Folio. Les références renvoient donc soit à l'édition originale de la LTR, soit aux rééditions en Folio, sauf en ce qui concerne "Pauvre Bitos" dont on a utilisé la version parue dans le numéro 673/674 de juillet-septembre 1980 de l'Avant-Scène. Que les éditions de La Table Ronde soient remerciées pour l'autorisation qu'elles ont accordée à France-Forum de reproduire les textes qui figurent dans l'étude. La date d'une pièce de théâtre n'est pas toujours aisée à déterminer. La date ici mentionnée est celle soit de l'écriture, soit de la création, soit de la publication.

LA VIE LITTÉRAIRE

par Philippe SÉNART

La Correspondance **Maupassant-Flaubert**. - Les Cahiers de **Maurice Barrès**. - Sur **Jean Prévost**. - **Jean d'Ormesson** : La douane de mer. - Une biographie de la **Comtesse du Cayla**. - **Françoise Mallet-Jorris** : Les larmes. - **Dominique Fernandez** : Le dernier des Médecins. - **Pierre Moustiers** : La flambée. - **Roger Vrigny** : Le garçon d'orage. - Les mémoires de **Jacques Benoist-Méchin**.

Le 25 avril 1880, Flaubert écrit à Maupassant qui lui a dédié *Boule de Suif* : "Ta dédicace a remué en moi un monde de souvenirs, ton oncle Alfred, ta grand-mère, ta mère, et le bonhomme, pendant quelque temps, a eu le cœur gros et une larme aux yeux". La correspondance de Gustave Flaubert et de Guy de Maupassant, très remarquablement présentée et annotée par M. Yvan Leclerc, professeur à la faculté des lettres de Rouen (1), ne s'étend que sur sept années, de 1873 à 1880. 1873, c'est l'année où Maupassant commence de fréquenter assidûment chez Flaubert, 1880, l'année où meurt ce dernier et où Guy de Maupassant qui, jusque là, n'a guère écrit que des vers, si l'on fait exception d'une pièce de théâtre obscène jouée à guichets fermés, prend son essor avec *Boule de Suif*, publié dans le recueil des *Soirées de Médan*. Mais cette correspondance plonge dans un très ancien passé familial dont elle reçoit tout son éclairage intime. La mère de Flaubert et la grand-mère de Maupassant sont des amies de pension. La même année, l'une a épousé le chirurgien-chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen, l'autre le riche filateur Paul le Poittevin. De ce mariage naîtront Laure, la mère de Guy, et Alfred le Poittevin, le grand ami de Flaubert, celui dont il dit : "Nous sommes quelque chose comme un même homme et nous vivons de la même vie". Il a écrit sur sa tombe : "J'ai perdu l'homme que j'ai le plus

aimé au monde. Depuis qu'il est mort, je ne cause plus guère avec qui que ce soit..."

C'est dans le fils de Laure que Gustave Flaubert a retrouvé son cher Alfred, et avec lui qu'il reprendra la conversation interrompue. Laure écrit à Flaubert, alors que Guy n'a pas encore seize ans et qu'elle le met sous sa protection : "Il te rappellera son oncle Alfred sous tous les rapports et je suis sûre que tu l'aimeras". Flaubert, dès qu'il vit Guy de Maupassant, eut le coup de foudre. Il écrivait à Laure le 23 février 1873 : "Tu ne saurais croire comme je le trouve charmant, intelligent, bon enfant, spirituel, sensé... Malgré la différence de nos âges, je le regarde comme un ami, et puis il me rappelle tant mon pauvre Alfred. J'en suis parfois même effrayé surtout lorsqu'il baisse la tête en récitant des vers". Maupassant a écrit de son côté dans un article publié après la mort de Flaubert : "Je lui ai rapporté toute sa jeunesse disparue, car, élevé dans une famille qui fut presque la sienne, je lui rappelais toute une manière de penser, de sentir, jusqu'à des tics de langage. J'étais pour lui une sorte d'apparition de l'autrefois. Il m'attira, m'aima. Ce fut parmi les êtres rencontrés un peu plus tard dans l'existence le seul dont je sentis l'affection profonde"... L'ami ne tarda pas à devenir un fils. Paul Alexis prétend que Flaubert a été le véritable père de Maupassant. M. Yvan Leclerc n'a pas de peine à ruiner cette fable.

L'ami, le fils, devait devenir aussi le disciple. Flaubert exerça sur Maupassant ce que celui-ci nomma une tutelle intellectuelle. Il l'avait trouvé à ses débuts "un peu flâneur, médiocrement âpre au travail". "Je voudrais, écrivait Flaubert à Laure, lui voir entreprendre une œuvre de longue haleine. Ce qu'il m'a montré vaut bien tout ce qu'on a imprimé chez les parnassiens... Avec le temps, il gagnera dans l'originalité une manière individuelle de voir et de sentir, car tout est là". Flaubert reprochera jusqu'à sa fin à Maupassant les femmes (il convoquait un huissier dans un lupanar pour dresser le constat de ses exploits sexuels !), le canotage, les haltères. Il faut "tout sacrifier à l'Art", mais, lui écrit-il, "ne me parle pas du réalisme, du naturalisme, de l'expérimental. Quels vides ineptes !". Flaubert pensait, dit Maupassant, que "la personnalité de l'écrivain doit disparaître dans l'originalité du livre et que l'originalité du livre ne doit pas provenir de la singularité du style". Le style, c'était, pour lui, "la manière unique d'exprimer une chose dans toute sa couleur et son intensité". Une leçon de Flaubert : "Quand vous passez devant un épicier assis sur sa porte, devant un concierge qui fume sa pipe, devant une station de fiacres, montrez-moi cet épicier et ce concierge, leur pose, toute leur apparence physique contenant aussi, indiquée par l'adresse de l'image, toute leur nature morale, de façon à ce que je ne les confonde pas avec aucun autre épicier ou avec aucun autre concierge, et faites-moi voir par un seul mot en quoi un cheval de fiacre ne ressemble pas aux cinquante autres qui le suivent et le précédent".

Flaubert, dans cette Correspondance, se retourne vers son passé. Maupassant lui renvoie l'image d'Alfred le Poittevin, il lui fait réentendre le son de sa voix. "Ah, dit Flaubert, le Poittevin, quelles envolées dans le rêve il m'a fait faire". Mais ces lettres, dans lesquelles Flaubert appelle Maupassant "mon jeune homme" en pensant à sa jeunesse enfuie, où il lui dit : "tu as raison de m'aimer, parce que ton vieux te chérit" et qui ont la couleur d'une tendresse nostalgique, évoquent aussi, dans son sillage, le départ dans la vie d'un jeune écrivain. Celui que les Goncourt appelaient le petit Maupassant devient célèbre avec *Boule de Suif* au moment même où le "patron" disparaît. Il y a dans ce passage de relais une marque de filiation littéraire bien émouvante et bien intéressante.

*
* *

La réédition en un volume par M. Guy Dupré des extraits des quatorze cahiers de Barrès (2) nous invite à une réflexion. Pourquoi, alors que tant d'auteurs de seconde zone font leur entrée dans la bibliothèque de la Pléiade, ce Panthéon de la littérature, Barrès y attend-il encore le transfert de ses cendres ? Il y a un dialogue entre Gide et Barrès qui est l'un des points forts de la littérature de la première moitié de ce siècle. M. Guy Dupré a raison de dire que, de tout ce qui compte depuis cent ans, Montherlant, Mauriac, Aragon, Nourissier (oui, Nourissier, le meilleur de la génération des "vingt ans en 1945"), Barrès a été l'inspirateur. Marqué à travers les

souvenirs de l'Affaire Dreyfus et de la Grande Guerre par les mêmes influences, M. Dupré, dernier petit poilu bleu horizon de nos lettres, a répercuté, amplifié dans ses livres, du *Grand Coucher* aux *Mamantes*, l'écho de la littérature barrésienne. Il était tout désigné pour rouvrir ces Cahiers. Il en donne mieux qu'un abrégé, un concentré.

"De toutes les qualifications dont Barrès fut l'objet, pâle César aux tempes de femme, produit typique des petites villes françaises,... Ja plus profonde, écrit M. Dupré dans sa préface, me paraît être celle du général de Gaulle disant à Henri Massis venu lui rendre sa visite protocolaire de nouvel académicien : au fond Barrès était un oriental". Il ne croyait pas si bien dire. Il y a un dialogue Gide-Barrès, mais aussi un dialogue Barrès-Maurras. Il a non seulement marqué les "Trente ans de vie française" dont Albert Thibaudet s'est fait le greffier dans ses trois livres capitaux sur Barrès, Maurras et Bergson, mais le nationalisme français dans sa doctrine et sa sentimentalité. Maurras, prêt à se précipiter du haut du Mont Hymette dans le gouffre lumineux de l'Orient, a conjuré cette tentation en se détournant vers l'Attique proche éclairée d'une lumière où tout se distingue sans se confondre et en s'écriant, mot-exorcisme : "Netteté, netteté !" Barrès, lui, s'est laissé envahir par "le mal d'Asie". Les fillés d'Ionie l'ont enlacé dans ses rêves. Il se promène encore dans l'un de ses derniers livres au bord de l'Oronte, dans les jardins vénéneux d'Adonis. Il a toujours respiré avec volupté l'*odor di morte* qui donnait à Romain Rolland la nausée lorsqu'il arriva à Paris dans les années 80. Certes, nous avons vu Barrès se pincer le nez, se raidir, se rejeter d'un vif mouvement en arrière, de tout son corps, dans la bataille politique, pour s'y réfugier et s'y retrancher dans le bastion défensif de son nationalisme. "La politique m'a sauvé" a-t-il dit. Mais si cet homme du Massif central, du château-fort hercynien, s'est choisi lorrain, n'est-ce pas pour venir se placer dangereusement sur la ligne même des fractures de l'Histoire française, là où le "génie du Rhin" pénètre les "bastions de l'est", mais, harmonisant les concordances, peut, aussi bien, favoriser les dissonances, sinon susciter les oppositions en organisant d'insidieuses ruptures.

Toute sa vie, Barrès, pour s'arracher aux tentations et se soustraire aux appels montant d'au-delà les frontières du territoire intellectuel et moral qu'il a précautionnement balisé, s'est "maltraité". "Jusqu'à l'absurde, a-t-il écrit, je me suis contraint, maltraité". André Maltère proclame dans *l'Ennemi des lois* sa volonté de "ne pas subir". "Ne point subir, c'est le salut, dit Barrès, quand nous sommes pressés par une société anarchique". Ainsi, à la Chambre des députés, pouvait-il, de la tribune où il montait pour défendre des valeurs françaises et chrétiennes, contempler, en n'y étant pas insensible, le spectacle des "grands ballets barbares" que lui offrait une représentation nationale livrée à ses convulsions, mais il s'acharnait, fermant l'oreille à d'infâmes harmonies, à faire dans les commissions son métier de député moyen, étudiant les dossiers, recevant les doléances de ses élec-

teurs. Son père aurait désiré qu'il fût notaire à Charmes. Sturel échappa de peu au destin de Romerspacher (3). Cependant le grand homme de Charmes, le produit-type d'une petite ville de province, selon Lucien Herr, celui qui dit à Léon Daudet pouffant : "l'Académie française, Léon, ça vous pose un homme" : "oui, à Charmes" répond Léon Daudet, c'est Romerspacher siégeant à la Chambre des députés. Il écrit sur Albert de Mun et Jean Jaurès des pages éblouies et respectueuses.

Mais, sous Romerspacher, il y a toujours, "maltraité, contraint", Sturel (4), un Sturel vibrant de toutes ses fibres. "Votre monarchie (celle-là même dont Jaurès, pourtant, a loué le *charme séculaire*), votre monarchie, dit Barrès au logicien Maurras qui veut l'enfermer, dans ses démonstrations, manque de poésie". Barrès que l'Acropole, dans sa rigueur monumentale, avait glacé, aurait-il pu, s'il avait fait, comme Maurras, l'ascension du Mont Hymette, lors de son voyage en Grèce, conjurer, de ce sublime poste d'observation, les mirages de l'Orient enjôleur ? Il admirait celui qui, n'ayant pu être Bonaparte, se contenta d'être Napoléon, selon le mot d'Albert Vandal. Il l'accompagna à Saint-Jean-d'Acre et c'est de là, s'il n'avait été arrêté par son camarade de Brienne, l'émigré Phélippeaux, et s'il n'avait été reconduit dans l'étroite Europe, que Barrès aurait rêvé de poursuivre avec lui sa course aux Indes. La dernière phrase de ces Cahiers : "C'est persuasif pour toujours d'avoir vu à huit ans, entrant sur un air de fifre dans une petite ville française, une troupe prussienne". Peut-être est-ce le souvenir de cet air de fifre entendu sur la place de Charmes qui a détourné Barrès de lointaines aventures poétiques et l'a ramené à la garde du rempart ? C'est dans la classe de philosophie du lycée de Nancy que le kantien, l'abstrait Burdeau, religionnaire des "Lumières", lui donna l'idée de son nationalisme comme "approfondissement intellectuel d'une formation". Il est le premier, dit Barrès dans les fragments de mémoires recueillis dans ces Cahiers, que j'ai entendu se préoccuper de la légitimité et de la nécessité du patriotisme... Au lycée, ajoute-t-il, tout le monde était patriote. Je n'ai jamais entendu exprimer aucune pensée anti-patriotique. On exaltait continuellement la France". C'était le temps où Rémy de Gourmont, à Paris, proclamait qu'il ne sacrifierait pas son petit doigt à la reconquête de l'Alsace-Lorraine. Mais, déjà, dans ce mouvement de repli sur le terroir à mettre en défense, sur le terroir dont il doit exploiter toute les richesses, toutes les ressources pour enrichir son *moi*, Barrès effectue quelques sorties. Ainsi, appelé par le "génie du Rhin", descend-il la vallée de la Moselle avec Saint Phlin et tout le groupe des *Déracinés* dans une reconnaissance sentimentale de sa destinée. "Elargissons notre nationalisme" dit-il, et M. Guy Dupré nous fait souvenir que, dès 1910, il écrivait que "le nationalisme manque d'infini". "Mon souci de ma destinée dépasse le mot France. Je voudrais me donner à quelque chose de plus large, de plus prolongé, de plus universel".

On suivra dans ces Cahiers l'itinéraire de Barrès de la place de Charmes où il a entendu l'air de fifre prussien jusqu'aux premiers exhaussements de la *Colline inspirée*

autour de laquelle les chants alternés de la Chapelle et de la Prairie se répondent dans une musique qu'il peut qualifier de "vague", mais où s'exprime le désir de s'élever à un étage supérieur. Cet étage supérieur, c'est le catholicisme. "Le remède à l'individualisme des nations, écrira Barrès, c'est le catholicisme au dessus des nationalismes". Il notait déjà dans l'un de ses cahiers de 1910 : "Je me sens depuis des mois glisser du nationalisme au catholicisme", et il écrivait encore : "Je ne sais pas la vérité de la religion, mais je l'aime". L'abbé Brémond disait : "C'est un catholique jusqu'à la foi exclusivement". Aux rigides critiques du *Jardin sur l'Oronte*, signal adressé encore une fois à l'Orient, il répondra : "Je ne suis pas thomiste, mais je suis pieux". Gravissant, jusqu'au moment où il mourra dans "l'état de la plus pathétique aspiration", dit Du Bos, une pente secrète au sommet de laquelle le catholicisme peut constituer le véritable garde-fou contre les vertiges orientaux, il s'harmonise, confie-t-il, toujours de plus en plus haut. Les Cahiers sont ces exercices de solfège barrésien.

*
* *

M. Jérôme Garcin a écrit un essai généreux et impétueux sur Jean Prévost (5). Il n'y en a eu dans l'après-guerre, s'indigne-t-il, que pour Céline, Drieu, Brasillach. François Mauriac s'étonnait déjà dans son *Bloc-notes* que Drieu se donnant la mort dans une chambre secrète émût davantage la jeunesse des années 60 que Malraux chargeant dans son char sur le Rhin. Lucien Rebatet lui-même, avec *Les deux étendards*, a eu une audience et, aujourd'hui, la publication de ses lettres de condamné à mort à Roland Cailleux (6) pourrait à nouveau attirer l'attention sur lui. Pourquoi ce silence autour de Jean Prévost, mort pour la France le 1^{er} août 1944 ? "Je ne crois pas qu'un tel être soit mort", écrivit alors son maître Alain. La réédition de *Dix-huitième année* publiée en 1929 le tirera-t-il de l'oubli, le rendra-t-il à la vie ? Elle fera au moins réentendre sa voix (7).

Jean Prévost appartient à la génération de Drieu, de Montherlant, de Delteil, d'Aragon, de Chamson. Il confiait un jour à son ami Chamson qu'il serait "un écrivain d'après la quarantième année". Comme Stendhal à qui il consacra un grand livre de critique. Mais, à quarante-trois ans, Jean Prévost disparaissait. Il avait écrit dans son introduction à *La Création chez Stendhal* : "Si Montaigne a fait son livre (les Essais), son livre, en retour, l'a fait". Il voulait ainsi exprimer l'idée que l'écrivain n'est jamais *fait* que lorsqu'il a mis le point final à son œuvre, qu'il ne devient qu'à ce moment l'homme qu'il a rêvé d'être. L'œuvre de Jean Prévost prend fin prématurément sur des points de suspension, mais, déjà, il est tout entier en projet dans *Dix-huitième année* écrit à vingt-cinq ans.

Réfugié avec sa famille à Saint-Fargeau, son père le réveille dans la nuit du 15 juillet 1918, alors que l'offensive allemande semble ouvrir à nouveau la route de Paris, pour lui faire entendre le bruit du canon. "Il n'était

pas amené par le vent, mais il montait de la terre à travers les os et les entrailles”. C’est un bruit produit par une forge barrésienne. Barrès orchestre toutes les musiques dont cette génération a fortifié son âme. Mais, en se jetant sur son lit, Jean Prévost que la canonnade enfièvre, a répondu au puissant déchaînement des harmonies telluriques de la nuit du 15 juillet 1918 par une phrase sèchement stendhalienne : “Je claque des dents pour des coups de canon, si loin, qui ne peuvent m’atteindre ; que je serais couard sous le feu”. L’analyse, chez lui, ne réprime pas, mais contrôle la ferveur. Son maître de philosophie en khâgne à Henri IV le dotera d’instruments de mesure. Jean Prévost évoque l’entrée en classe d’Emile Chartier le 1^{er} octobre 1918. “Le bruit de son pas nous fit taire. Il entra boitant un peu d’une blessure. Je ne vis d’abord que des épaules et des mains énormes. Enlevé le chapeau dont le bord lui tombait sur le nez, ce nez grand et gros apparut sur une moustache rude. Il s’assit, ouvrit sa serviette sur laquelle il posa une main, mit l’autre à sa tempe... Il serait resté coiffé, laissant oubliés son front et ses yeux, je l’aurais pris pour un officier de dragons”. Jean Prévost et Alain étaient faits pour se reconnaître. Boursiers de la République, l’un vient du pays cauchois, l’autre du bocage manceau, hommes de “pré carré”, au front de taureau, paysans et soldats à la fois, tous deux “bondissant sur les idées”, ruant dans d’étroites limites, défendant des idées modérées, mais avec violence. Jean Prévost a choisi les textes publiés par Alain sous le titre célèbre, *Le citoyen contre les pouvoirs*. Il écrira plus tard les discours d’Edouard Herriot. Jean-Paul Sartre explique le silence autour de lui après la dernière guerre par la disparition de la petite bourgeoisie radicale-socialiste à laquelle il s’adressait. Il est, dans *Dix-huitième année*, retombé très vite, peut-être sous l’effet d’une débauche d’analyse, de l’exaltation patriotique, dans un état d’indiscipline et de révolte. Il a adhéré aux Etudiants socialistes révolutionnaires. Au préalable, un groupe d’étudiants protestants l’avait attiré, et il avait contracté une fièvre wilsonienne de fraternité mondiale. Mais des promenades dans les beaux quartiers, où il alimentait, dit-il, ses rages, réveillèrent en lui le Julien Sorel de ses origines. Est-ce la lecture du *Capital* de Karl Marx à la bibliothèque Sainte-Geneviève qui en fit un étudiant socialiste révolutionnaire ? Il avait, comme Stendhal, besoin d’un système pour mettre de l’ordre dans ses sentiments. Il se heurta tout de suite à l’absolutisme guesdien, et c’est ainsi qu’il subit, comme tant d’autres dans les années 20-25, la tentation d’A.F. “S’il faut se fabriquer une idole de la Révolution, autant en rester à la patrie, écrit-il, autant passer à l’Action française”. Il estimait le courage et la loyauté des camelots du roi. “Ne trouvaient-ils pas l’air de France plus savoureux ? Ne se sentaient-ils pas davantage propriétaires du palais du Louvre ? J’imaginai leur doctrine comme un égoïsme et une volupté”. Il ressentit surtout en elle une atteinte à l’essor, comme aurait dit le Maltère de Maurice Barrès, de ses libres facultés. L’Action française ayant fait un chaleureux éloge de Jules Guesde à sa mort, il éprouva du coup même éloignement pour Guesde et pour Maurras. Le premier mai, il adresse au prolétariat

une supplique amoureuse. “Je voudrais tant t’aimer et je sens que ça ne vient pas”. Difficulté de l’oraison chez lui comme chez Fénelon !

Du socialisme révolutionnaire de sa jeunesse à l’humanisme radical où il aboutira non loin de Camus, la lecture de *Dix-huitième année* nous permet d’accompagner Jean Prévost. L’horreur de la guerre d’où il avait tiré pourtant de sombres exaltations l’avait amené dans les années 20 à mettre sa confiance dans le projet mondialiste de Wilson. Mais, à l’occasion de vacances au pays de Caux, une nuit, il avait jeté ses regards, du haut d’une falaise, sur l’océan et, à l’aube, voyant s’éteindre les étoiles dans le ciel, il se dit qu’il n’avait pas besoin de cette lumière fragile éclairant l’immensité pour contempler les mondes dans leur vérité. L’élève d’Alain avait été ramené à ses limites, et c’est dans ces limites, dans le champ clos des mêmes attachements et des mêmes solidarités qu’il devait rencontrer Camus. N’a-t-il pas parcouru un chemin inverse à celui de Barrès débouchant à la fin de sa vie sur l’infini ? “L’armistice demandé par la Turquie, l’ouverture des Détroits, la révolution annoncée à Vienne et à Budapest, écrivait-il dans les premières pages de *Dix-huitième année* : vœux. Je fus plus touché par la reprise de Rethel où j’avais laissé tous mes livres que j’aimais”. Ses buts de guerre : rentrer à Rethel et à Lens où il avait habité, enfant, avec ses parents. Le chemin qui devait le ramener à Rethel et à Lens est tracé, au moins en pointillé, dans *Dix-huitième année*. Comment, pourquoi, par quel détour dans le Vercors, est-il allé trouver la mort le 1^{er} août 1944 au fond de la gorge de Sassenage, ce livre de la fin de la jeunesse peut donner une réponse à cette question.

*
* *

M. Jean d’Ormesson revient dans son dernier livre, qui en reçoit son titre, à la douane de la mer, à Venise (8). Nous y avons laissé son *Juif errant* raconter au coin de sa borne l’histoire de la vie à laquelle il était condamné de toute éternité. Il manquait, à cette vie, la mort. Sans la mort, disait M. d’Ormesson, pas de vie. Au même endroit, devant la même douane de la mer, à la première page du livre qu’il va écrire, meurt le Narrateur à qui M. d’Ormesson se substitue et qu’il nomme O. “Le 26 juin, un peu avant midi, il m’est arrivé quelque chose que je n’oublierai plus : je suis mort”. A peine mort, le jour même de ses funérailles sur la lagune, O rencontre A, un esprit interplanétaire chargé d’enquêter sur la pluralité des mondes. A demande à O de lui servir de guide sur la Terre. O (disons M. d’Ormesson) s’est toujours félicité d’être né, il n’est pas de ceux pour qui naître est le pire des malheurs. Mais, toujours heureux de son sort, “enchanté d’arriver”, il n’est pas “fâché de partir”. Avec quelques regrets. La rencontre de A lui fournit le prétexte de s’attarder encore un peu en ce monde. O se donne trois jours pour expliquer au voyageur sidéral “la vie, la nature, l’histoire”. A doit écrire un rapport sur son voyage. Ecrivain de profession, “immortel” de vocation,

M. d'Ormesson est bien placé pour lui prêter sa plume. On lui demande un rapport. Il fera un roman. La mort manquait à *Histoire du juif errant*. *La douane de mer*, ce sera la vie, toute la vie vue de la mort.

De omni re scibili... L'archicube (9) d'Ormesson a toujours nourri le projet d'embrasser dans un livre total la totalité du monde. De *La gloire de l'Empire* au *Vagabond qui passe sous une ombrelle*, de *Dieu, sa vie, son œuvre* à *Histoire du juif errant*, il n'a fait qu'essayer de mettre au point ce vaste dessein, mais en butant toujours sur l'impossibilité de saisir dans une vue humaine l'infinité. M. d'Ormesson ne veut pas se donner le ridicule de jouer aux *Bouvard et Pécuchet*. Il aspirerait bien à concurrencer Bossuet écrivant un discours sur l'Histoire universelle, mais, faute de référence à un principe, il ne peut, se soumettant à la relativité de toutes choses, que rivaliser avec Fontenelle, ou bien nous renvoyer dans un balancement pascalien de l'infiniment grand à l'infiniment petit, qui lui sert de repoussoir ou de contrepoint. Comment en trois jours rendre compte du monde ? M^{me} de Staël avait donné un quart d'heure à Fichte pour lui expliquer son système. Le rapport que A tirera des enseignements d'O ne pourra être qu'incomplet, "lacunaire et aléatoire" comme l'a été la biographie critique de Dieu, de M. d'Ormesson. O ne lui livre de la Terre, de l'Histoire, de la Vie, que des instantanés et des aperçus. Il y a, entre chacun de ces aperçus, de très brillantes dissertations d'agrégé de philosophie, l'une, en particulier, sur l'ennui. Mais c'est dans le détail et l'anecdotique, c'est dans l'accidentel que le romancier d'Ormesson excelle. "Le monde, écrit-il, est une poupée russe. Dans le grand roman de l'univers, il y a le roman de la Terre. Dans le grand roman de la Terre, il y a le roman de l'Histoire. Dans le grand roman de l'Histoire, il y a le roman de chacun de nous..." C'est à chacun de nous, c'est à chaque homme apparu ici-bas accidentellement et par hasard, c'est à chacun de ces milliards de centres infiniment petits d'autant de mondes infiniment grands que M. d'Ormesson rapporte sa mesure de l'univers. *La Douane de mer*, roman planétaire, ne tourne qu'autour de tout petits hommes.

Il y a dans *La Douane de mer*, où des milliers de phrases inscrivent leur farandole dans le firmament, un mot, un seul mot dans lequel infiniment grand et infiniment petit se rejoignent et se confondent, le mot *amour*. *La Douane de mer* ne serait-il en définitive qu'un roman d'amour ? M. d'Ormesson évoque des histoires exemplaires, les amours de Rancé et de M^{me} de Montbazou, de Chateaubriand et de ses "madames", de Sand et de Musset. A l'esprit qui demande à O s'il est content d'être mort, "j'aimais Marie" répond celui-ci du même ton que le dernier de la queue, dans la nouvelle de Marcel Aymé où chacun, sous l'occupation, raconte ses malheurs : "moi, je suis juif". Mais le *j'aimais Marie* de M. d'Ormesson n'exprime que le bonheur. "Dans ton rapport, dit O à A, il te faudra surtout parler de Marie". M. d'Ormesson en a-t-il assez parlé ? Une très délicieuse page de *La Douane de mer* est celle sur "le soleil à Subiaco". Les

mêmes feux illuminent un autre roman de M. d'Ormesson, *Le bonheur à San Miniato*. Le soleil, le bonheur, un appétit gourmand éclatent chez ce romancier de toutes les félicités jusque dans la mort. C'est pourquoi M. d'Ormesson peut écrire dans *La Douane de mer* que "rien n'est plus plaisant ni plus gai que d'être mort". On savourera dans ce livre adressé comme un message *post mortem* à tous ceux qui aiment le goût de "revenez-y" de la vie.

*
* *

La comtesse du Cayla s'est fait une amie de M^{me} Catherine Decours. Sa charmante figure, son esprit, la gaieté de son caractère, d'élégantes manières liées à la modestie de son maintien, n'ont pas échappé à M^{me} Decours chaque fois qu'elle a eu l'occasion de la rencontrer dans les mémoires de son époque. Elle s'est étonnée qu'elle n'ait pas trouvé son historien. Sa vie, dit-elle, est cernée de "zones d'ombre", et elle n'apparaît, dans ses portraits, qu'"au travers des gazes dont elle aimait à ennuager ses épaules" M^{me} Decours a voulu pénétrer dans son intimité. Elle consacre à Zoé Talon, comtesse de Cayla, un livre dans lequel elle soulève les jolis voiles qui flottent autour d'elle et où elle finit, tant elle lui inspire une évidente sympathie, à ne plus faire qu'une avec son héroïne (10).

"Il existait au fond du Marais, écrit dans ses Mémoires le baron de Frénilly, une demoiselle Talon, arrière-petite-fille du célèbre avocat général Omer Talon, femme très malheureuse d'un marin, le comte de Cayla, ours farouche et mal léché qui ne sortait ni ne la laissait sortir de sa tanière". Elle en sortit pourtant pour entrer, sinon dans le lit de Louis XVIII, du moins se laisser pousser à ses abords. On avait reconnu un certain sens de l'intrigue à cette semi-recluse, ancienne élève sous le Consulat de l'institution de Madame Campan à Saint-Germain, mais où, fille d'un conspirateur royaliste et dont la mère était emprisonnée, elle faisait un peu figure, au milieu des filles de généraux et autres pillards nantis, d'une Cendrillon. Y avait-elle pressenti son destin en jouant *Esther*, histoire, on le sait, d'une jeune femme séduisant un roi ? Elle sut, dit la duchesse de Maillé dans ses Souvenirs, "se conserver l'appui de tout ce qui était avancé en piété et en sévérité", en faisant le reste du temps, ajoute la duchesse, nonobstant les soins jaloux de l'époux, "à peu près tout ce qui lui convenait". Le chancelier Pasquier a prétendu qu'elle tenait de son père des papiers compromettants sur le rôle du comte de Provence dans la conspiration de Favras en 1789. Frénilly se borne à dire que c'est l'amour maternel qui la jeta aux pieds du roi avec ses enfants dont son mari voulait la séparer, pour implorer sa protection. Louis XVIII, l'ayant galamment relevée, prit dès lors l'habitude de s'enfermer avec cette femme d'esprit dans son cabinet sévèrement condamné, deux après-midi par semaine. "Il était, dit Frénilly, veuf de son Narcisse à figure et à épaules de laquais (lisons Decazes)" et c'était un cœur à prendre. Il le donnait généreusement, tant aux

hommes qu'aux dames. "Quoique la nature l'eût exempté de passions, dit encore Frénilly, il lui fallait de petites inclinations in partibus". Le Roi, en amour, ne passait pas pour être "ardent" précise la duchesse de Maillé qui se targuait d'avoir recueilli les confidences de dames n'ayant joui auprès de lui que de "faveurs incomplètes". Louis XVIII fut-il ce que Stendhal appelle dans son vocabulaire un de ces babilans dont le héros d'*Armance*, Octave de Malivert, a été un exemple. M^{me} Decours n'est pas de cet avis. Elle dénombre ses liaisons, dont certaines "concluantes", est bien près d'en faire un chaud lapin et veut partager le bonheur de sa chère Zoé. Ne pénétrons pas plus avant dans cette "zone d'ombre".

S'il s'en élève quelques soupirs où il y a plus de tendresse que de volupté et si Zoé Talon dont, dit Pasquier, le vieil amant de la de Boigne, les manières étaient "agréables, engageantes et caressantes" la traverse en laissant éclater le rire ingénu qui faisait le plus piquant de son charme, n'oublions pas qu'elle est née, nous dit-elle "raisonnable". Il y a, d'après Sainte-Beuve, les femmes d'avant et celles d'après Rousseau. On ne lisait pas *La Nouvelle Héloïse* dans l'institution de madame Campan dont tout roman était banni ; derrière chacun se profile un séducteur. Zoé Talon avait été ainsi mise à l'abri des épidémies de sentiment qui prospérèrent entre les deux siècles à la faveur du changement de société. "L'exaltation, la véhémence, tout ce qui est violent et excessif n'a pas été dans sa manière" écrit M^{me} Decours. C'est une anti-Madame de Staël. Née raisonnable, elle l'est restée. Sosthène de la Rochefoucauld, le Jack Lang, *mutatis mutandis*, de la Restauration, s'était institué son directeur de conscience après avoir été un peu son amant. C'est elle qui, en plusieurs circonstances, prêche au nostalgique chevalier des "temps religieux et romanesques" la sagesse politique. "Que vos actions vous fassent remarquer, mais que la sagesse les accompagne toujours. Pensez que la France est malade et que, si le roi ne régnait que sur les honnêtes gens, le royaume serait bien petit. Il faut régner sur les autres. Craignez la guerre civile". Elle se défendait d'être "une tête politique", elle assurait que la politique l'embêtait, elle disait qu'elle ne voulait que faire rire le roi, mais n'a-t-elle pas été l'un des porte-paroles les plus éloquents de la politique de réconciliation royale entre "les deux peuples" qui, selon Fouché, s'étaient depuis toujours partagé la France ?

M^{me} Decours écrivant une biographie de M^{me} du Cayla évoque telle grande dame du règne de Louis XIV dont, nous dit Saint-Simon, un jardinier était chargé d'effacer la trace des pas lorsqu'elle se promenait dans les allées de son château. M^{me} du Cayla a-t-elle laissé beaucoup de traces dans l'Histoire de France, et voudrait-on en faire une autre Maintenon ? Certes, M^{me} du Cayla a-t-elle reçu, de M^{me} Campan, quelques-uns de ses enseignements et de ses principes. Peut-être même, nouvelle demoiselle de Saint-Cyr, a-t-elle, jouant Esther, senti s'imprimer en elle la marque de la grande institutrice. Il y a, de M^{me} du Cayla au XVII^e siècle, une filiation. Elle apparaît dans le livre de M^{me} Decours donneuse de bons conseils et messagère de salutaires directives. Jamais

sévère, cependant, jamais hautaine. La femme d'avant Rousseau, l'héritière d'une rude lignée de magistrats soucieux du bien public et proclamateurs de règles, ne doit pas nous faire oublier la jolie femme rieuse que la tentation du romanesque aurait pu entraîner parfois dans les voies dangereuses du romantisme politique ou moral et qui s'en est toujours sauvée, faisant contre mauvaise fortune bon cœur, en mettant une gaieté raisonnante jusque dans l'adversité. "Il ne faut pas prendre l'habitude du bonheur, a-t-elle écrit, c'est une mauvaise habitude". Une ombre de mélancolie passe-t-elle sur le portrait de Zoé Talon que M^{me} Decours n'a peint que dans la joie ? En le recouvrant comme d'un voile (M^{me} Decours ne les a pas tous soulevés), elle en augmente l'attrait.

*
* *

M^{me} Mallet-Jorris nous conduit dans son dernier roman *Les larmes* (11) dans le Paris putrescent de la Régence. Elle annonce en sous-titre, à la manière d'un boniment pour une parade de foire : "*Les larmes* est la véritable histoire d'un buste en cire, de deux filles, l'une triste, l'autre gaie, d'un prince et d'un bourreau". Le prince est Philippe d'Orléans, le bourreau s'appelle M. Sanson, le sujet du roman, du moins le prétexte, est un complot qui ressemble à celui de Cellamare et dont la duchesse du Maine est l'âme. Mais ce roman où l'on voit passer aussi Law, Cartouche, Fontenelle, n'est pas, nous en prévient M^{me} Mallet-Jorris, un roman historique. Il ne l'est pas davantage que cet autre roman qu'elle écrivit naguère, *Les personnages*, où l'on avait reconnu, semblant sortir de chez Alexandre Dumas, Richelieu, Louis XIII, Anne d'Autriche, Gondî. Réunis dans une intrigue de cour autour de Louise de la Fayette que l'on forçait d'entrer au couvent, chacun jouait un rôle. "Il y aurait à faire de tout cela une jolie pièce", se laissait aller à dire le cardinal. "Qui pourrait mieux l'écrire que vous ?" d'insinuer un flatteur. Il n'y avait dans ce roman-pièce que des personnages en quête d'auteur, l'Histoire fournissant seulement le décor. Elle le fournit encore dans *Les Larmes* dont les personnages ne sont aussi que des figures pour un théâtre.

Peut-être un théâtre d'ombres. Si ces figures s'y avancement masquées, c'est non seulement parce que le masque est l'accessoire indispensable à toute conspiration, mais parce qu'elles sont entraînées dans ce que M^{me} Mallet-Jorris nomme "une façon d'allégorie". Elle s'ordonne et se déploie autour d'un buste en cire moulé dans un atelier de pièces anatomiques sur une tête de cadavre et peint à la ressemblance de la jeune fille triste du boniment. Cette jeune fille triste s'appelle Antoinette Sicard ou peut-être Antoinette Malouin des Essarts. Elle n'entrera pas au couvent comme la Louise de la Fayette des *Personnages*, mais le picaresque de sa vie l'a conduite à faire quelques détours par des bordels. Modèle énigmatique d'un buste ambigu représentant une idée jumelée de la Beauté et de la Mort, livrera-t-elle son secret à la "jeune fille gaie" qui

est l'auteur du moulage et qui, le temps ayant passé, en conte l'histoire qui est aussi, dans son mélange fangeux d'amour, de sang et de politique, celle d'une époque ?

De l'officine du faubourg Poissonnière, fabrique de simulacres, cabinet de curiosités, laboratoire de magie, au salon philosophique ouvert sous l'égide de Fontenelle, c'est tout un parcours entre deux siècles, du Baroque confiné par le Grand Roi dans la clandestinité au temps triomphant des "lumières", que Catherine Lesueur, la jeune fille gaie, a accompli. "Vous n'allez pas dans le sens des lumières", lui a dit ironiquement Fontenelle. Qu'éclairent les "lumières" ? Quels terrains vagues de la pensée ? C'est sur ces terrains vagues que prospèrent les questions sans réponse que cette jeune fille s'est posées tout au long de son parcours. Mais où trouver les réponses ? Au travers des vapeurs s'élevant des cadavres en décomposition sur lesquels elle se livre à ses recherches anatomiques tout en s'initiant à la réflexion métaphysique, a pu lui apparaître ce que M^{me} Mallet-Jorris appelle "une forme confuse de vérité".

M^{me} Mallet-Jorris nous a déjà entraînés dans l'un de ses précédents ouvrages sur les pas de Madame Guyon dans les arcanes de la même saison baroque où elle nous conduit dans *Les Larmes*. Il y a en elle, nonobstant tout attrait pour les "lumières", un goût du trouble, du mystère, de toutes les sorcelleries où brillent des lueurs de feux follets de cimetière. Extraites de la nuit complice, ces lueurs projettent sur ce roman grouillant de vie et de mort (dans le sens où mort signifie corruption) un demi-jour inquiétant, combien propice, dans ses replis d'ombre, aux agitations fiévreuses de l'esprit.

*
* *

Le Président de Brosses visitait Florence dans les années 1737-38, moment où les Médicis disparaissent et cèdent leur trône aux Habsbourg-Lorraine. Il écrit dans une de ses *Lettres familières d'Italie* : "C'était une famille bien recommandable pour son amour des bonnes choses que celle des Médicis. Rien ne fait mieux son éloge que de voir combien, après avoir usurpé la souveraineté sur un peuple libre, elle est parvenue à s'en faire aimer et regretter. Réellement, Florence a fait une furieuse perte en la perdant. Les Toscans sont tellement persuadés de cette vérité qu'il n'y en a presque point qui ne donnassent un tiers de leurs biens pour les voir revivre". M. Dominique Fernandez raconte dans *Le dernier des Médicis* (12) la fin de cette intéressante dynastie. Giovan Gastone de Médicis, grand-duc de Toscane en 1723, est mort en 1737. On ne sait presque rien de ce règne passé sous silence dans les annales officielles. M. Fernandez supplée le procès-verbal de carence de l'Histoire par une œuvre d'imagination où les regrets unanimes laissés selon le président de Brosses, témoin d'époque, font place à la honte, à la réprobation, à la vitupération.

M. Dominique Fernandez fait vivre le dernier des Médicis dans l'ignominie morale et physique, il le montre pourrissant au milieu de ses excréments, attentant

par chacun de ses actes bien délibérés à l'idéal de perfection humaine que Florence, depuis la Renaissance, a représenté, bafouant, souillant, blasphémant la Nature et l'Art. Giovan Gastone n'est pas un vulgaire débauché. Il y a chez lui une volonté de profanation, une lucidité diabolique, un pré-sadisme. "Le destin n'a jamais épargné Florence, a écrit Maurras dans *Anthinea*. D'Athènes à Florence, où la barbarie a-t-elle donné avec plus de furie ?" La furie de Giovan Gastone (sinon celle de M. Fernandez qui se veut témoin impassible, mais n'en est pas moins conteur complaisant) n'est pas une furie barbare, c'est la rage d'un de ces hyper-civilisés de décadence s'acharnant à détruire par le sarcasme autant que par la violence brute tous les symboles de ce qu'il a adoré. Le summum de cette rage s'exprime dans la présentation de tableaux vivants où les chefs-d'œuvre de la peinture florentine sont travestis en d'ignobles mascarades et où, par exemple, la vierge sur le trône de Rossi Fiorentini est figurée par un scélérat de la dernière espèce.

C'est, dans cette haine viscéralement religieuse de la Création et de la Vie, le triomphe du Baroque. Comment le Baroque, art où éclatent, foisonnent, prolifèrent toutes les puissances vitales, peut-il dégénérer dans son contraire même qui est exaltation morbide de la pourriture ? On a vu une M^{me} Mallet-Jorris, flamande du XV^e siècle, obsédée par l'idée de mort et de corruption, figoler, dans son roman *Les larmes*, de romantiques danses macabres. M. Dominique Fernandez, homme du Sud, porte la fièvre baroque de l'incandescence, il brûle au fer rouge les chairs sanguinolentes et puantes de son carnaval, il étale sur de nauséabonds champs d'épandage la poudre désinfectante d'un style le plus net, le plus classique, j'allais dire, craignant ici l'impropriété scandaleuse du terme, le plus pur. *Le Dernier des Médicis* offre, dans le bouillonnement même de tous les germes de corruption et de décomposition, le paysage calciné et stérile d'une *anti-perfection*.

*
* *

M. Pierre Moustiers aurait-il amorcé dans ses deux derniers romans, *Un si bel orage* (13) et *La Flambée* (14), une histoire morale et sentimentale de la société provençale au XVIII^e siècle ? L'histoire de cette société, avec ses beaux esprits, ses magistrats de cours souveraines, ses militaires en retraite, mériterait une étude. M. Pierre Moustiers, dans ces romans, ne nous livre sur elle que des aperçus. Il avait placé *Un si bel orage*, histoire d'une passion à trois, sous le signe de la devise du comte de Valbelle, gentilhomme aixois auquel M. Laurent Puech a consacré un brillant ouvrage (15), "honneur et amour". Mademoiselle de Tallert, héroïne d'*Un si bel orage*, était l'une de ces "femmes d'avant Jean-Jacques" comme dit Sainte-Beuve. A Aix, enclave franco-classique au cœur de la Provence, elle ne pouvait être que d'inspiration romaine. Mais, déjà, dans ce roman marqué de la touche un peu hautaine de Vauvenargues, perçait une pointe de rousseauisme. M. Pierre Moustiers nous emmène dans *La Flambée*, à la veille de la Révolution, dans un Aix où

commencent à se manifester les désordres précurseurs d'un changement de temps. Ce n'est qu'à la faveur d'une faute domestique qu'ils ont pénétré dans une demeure familiale bien protégée de cette campagne aixoise où règnent paix et lumière. Mais c'est en s'attaquant au point faible de cette famille qu'ils ont pu provoquer le démantèlement de ses défenses en entraînant la chute de pans entiers de conservation et de tranquillité sociales. La mère fautive est admirable. Voilà encore une femme d'avant Jean-Jacques... Mais le fils, le produit de l'adultère, quel pauvre garçon ! Tourmenté insidieusement par une bâtardise qu'il est loin de soupçonner - on lui met pourtant assez les points sur les i, il faudra pour qu'il se découvre enfin bâtard, qu'au moment où il manque de se mettre dans le lit de sa demi-sœur, on fasse sonner le tocsin à ses oreilles. Le lecteur avait depuis longtemps tout compris. C'est un handicap pour un roman que le héros n'en soit pas intelligent. On aurait aimé pénétrer à la suite de ce benêt dans les milieux de l'intelligentsia aixoise pré-révolutionnaire. Déclassé, le jeune Maxime de Beaumont ne fréquente qu'un milieu où l'on colporte des ragots plus qu'on ne discute des idées. N'y entend-on pas dire que "pour quarante mille livres, un mineur peut acquérir une charge de justice qui lui donne droit de vous condamner à la prison, à la torture et à la mort", alors que le jeune conseiller n'aura voix délibérative dans sa juridiction qu'à l'âge de vingt-cinq ans. Il y a dans les Mémoires du chancelier Pasquier, conseiller des enquêtes, avant la Révolution, au parlement de Paris, des pages bien instructives sur la formation des jeunes magistrats. Mais, tout bâtard qu'il est, Maxime de Beaumont n'en garde pas moins des restes de bonne race. Il nous dit qu'on l'a détaché de sa famille, mais dès qu'on s'attaque un peu violemment à elle, il n'a qu'un cri : "Ma famille n'a pas de préjugés, elle n'a que des traditions". La contre-révolution est campée ainsi en un mot par cet otage de la révolution. Maxime, à la fin du roman, part pour Paris où il va se passer de grandes choses. "Qu'allez-vous faire ?" lui demande sa mère. Il l'ignore. "Je sais seulement qu'il faut que je parte". Flaubert a dit qu'un roman ne devait jamais "conclure". Que deviendra le pauvre garçon ? On est modérément curieux de son destin. Peut-être, si M. Moustiers donne une suite à sa *Flambée*, le fera-t-il mourir comme Philippe-Egalité, autre otage de la révolution, dans *Un aristocrate à la lanterne* (16) : *racheté. Raço racejo*, race fait race, c'est un proverbe provençal.

*
* *

"Comment faut-il aimer ?" C'est la question que M. Roger Vrigny pose dans *Le garçon d'orage* (17) et qui est celle-là même que pose toute son œuvre. Il y a en lui une obsession de pureté, mais "la pureté ne souffre pas de mélange... Où est la pureté de l'amour lorsqu'on y mêle son corps et son âme". M. Roger Vrigny trouvera-t-il la réponse dans le pays idéal où la *vie réelle* est transposée en *vraie vie*, en *vie rêvée* ?

Le garçon d'orage nous plonge dans la vie réelle. Marcellin exploite une propriété de vignoble, il en renouvelle les cépages, il la fait produire, il gagne de l'argent. M. Roger Vrigny peint admirablement jusque dans le détail la vallée de la Cèze entre Bagnols et Barjac. Le roman de M. Vrigny est tout resplendissant de lumière méridionale, tout crissant du chant des insectes de la garrigue, tout parfumé de ses odeurs. Le passage de la vie réelle au rêve, à la vie vraie, quand il s'opère, ce n'est pas dans le retour proprement dit à l'enfance, mais dans l'esprit même d'enfance. M. Vrigny nous a dit dans l'un de ses livres pourquoi il y avait toujours eu en lui "le besoin d'écrire". Le besoin d'écrire, c'est la recherche dans "un monde qui serait pareil à des souvenirs d'enfance trop purs pour avoir été vécus", de la vie parfaite. Marcellin éprouve une passion pour un enfant abandonné. Il y a, chez ce célibataire, ce solitaire, une vocation de paternité. Mais l'enfant nu, lorsqu'il danse un soir d'orage devant le feu de l'âtre, est-ce qu'il n'éveille pas en lui un autre sentiment ? "L'eau est pure quand rien ne vient la troubler".

L'eau de la Cèze qui s'écoule dans le roman de M. Vrigny creuse de dangereux remous, mais elle descend des terres vierges de la montagne et baigne dans une transparence d'air que les corps traversent sans laisser d'autres traces que celles de l'âme. *Le garçon d'orage* est un roman-filtre : la vie y est *passée*. Ce qui n'est pas dit, chez M. Vrigny, est toujours plus important que ce qui est dit, l'invisible, plus important que ce qui est donné à voir. Il n'y a pas de miroirs dans la maison de paysans protestants où est élevé l'enfant abandonné. *Le garçon d'orage* est fait de reflets et de silences.

*
* *

M. Eric Roussel a réuni sous le titre *Les Travaux et les jours* des articles publiés, pour la plupart avant la guerre, par Jacques Benoist-Méchin (16). L'un d'eux consacré à la réédition de l'Histoire d'Alexandre le grand de Droysen commence ainsi : "Imaginez le monde en sa prime jeunesse, lorsque l'homme, à peine éveillé au royaume des idées, peuplait la terre et le ciel des images nées de sa force, de son imagination et de son désir, où les îles, émergeant des eaux, se couvraient rapidement de temples et de cités, où dans tout bloc de marbre sommeillait une colonne sans défaut et au fond de chaque source une divinité sans figure. Telle est la Grèce légendaire des héros et des dieux". C'est à travers ce territoire sacré, dans cette lumière de création du monde, que, recevant les confidences du général Warlimont, chef d'état-major d'Hitler, en 1941, Benoist-Méchin voyait comme en rêve de jeunes parachutistes allemands tombés du haut du ciel sur les pentes neigeuses du mont Ida s'avancer le long de vallées émaillées de renoncules sauvages et entrer en chantant à Cnossos dans le palais de Minos. "O Ariane ! O Thésée !" s'écriait-il au souvenir de ce printemps mythologique en contant son rêve dans le deuxième tome de ses Mémoires (1940-1947) publiés et présentés

aussi par M. Eric Roussel, qui vient d'en publier le troisième volume (1947-1971) (18). Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères dans le gouvernement Darlan en 1941, condamné à mort par la Haute-Cour de Justice en 1945, grâcié par Vincent Auriol, Benoist-Méchin a été employé par les gouvernements de la V^e République dans des missions secrètes en Orient. C'est ainsi qu'entre deux entretiens avec le général Nasser et S.M. Hassan II, il se trouve en février 1958 au "rendez-vous de Bassorah". Sur la terrasse d'un petit café de pêcheurs face à la mer, il a encore le temps de rêver. Ici a failli prendre fin en février 1942, dit-il, la deuxième Guerre mondiale. Ici, sur le rivage du Golfe persique, devaient se rejoindre les armées allemandes venues de la Tripolitaine, de l'Anatolie et du Caucase. Benoist-Méchin s'était lancé à l'époque dans une dangereuse politique de concessions à l'égard de l'Allemagne en espérant de son gouvernement le renforcement de l'armée française d'Afrique du nord à la tête de laquelle avait été placé à son initiative le général Juin, et il rêvait, oui il rêvait, d'une victoire sur le Nil pour le futur vainqueur de Garigliano chevauchant à travers le désert dans la compagnie de Rommel. Où ne seraient-ils pas arrêtés ? Benoist-Méchin a tissé de rêves son œuvre littéraire : *Alexandre le Grand où le rêve dépassé, L'empereur Julien ou le rêve calciné, Bonaparte en Egypte ou le rêve inassouvi* (20). Il a refait le rêve de tous ces grands fondateurs d'empire : marcher vers "l'Orient fabuleux", marcher vers "les sources du soleil", à la conquête de l'univers. A Bassorah, comme au Koweït où, dans la limpidité du ciel et l'intensité de la

lumière, au milieu des oiseaux aquatiques, il a soudain éprouvé un instant parfait de bonheur, les itinéraires de sa destinée personnelle se sont croisés avec les chemins de l'Histoire. Il a écrit dans le premier volume de ses Mémoires (1905-1940) que sa vie s'était déroulée sur deux plans, "mon existence et ma destinée", la destinée n'étant composée que de certains moments d'existence, ceux, disait-il, que nous choisissons. Les Mémoires de Jacques Benoist-Méchin, descendant par sa mère du fondateur de l'Ordre des chevaliers teutoniques et qui n'a pas manqué de remarquer qu'il était entré en prison, en 1944, le jour anniversaire du commencement de la captivité de Jacques de Molay, grand maître du Temple, sont faits de ces moments choisis. Il faut compter parmi ceux-ci l'amitié entre Benoist-Méchin et le chat Bichon. Elle fait l'objet d'un émouvant chapitre où l'on voit une lumière d'intimité se glisser dans les interstices de l'Histoire.

Philippe SÉNART

- (1)(11) Flammarion
 (2) Plon
 (3)(4) Personnages du Roman de l'Energie nationale
 (5)(7)(8)(16)(17) Gallimard
 (6) Le Dilettante, 11 rue Barrault, Paris IV
 (9) En argot normalien : ancien élève de l'Ecole
 (10)(20) Perrin
 (12) Grasset
 (13)(14)(15) Albin Michel
 (18)(19) Julliard

Les livres de nos collaborateurs et amis

Jean-Marie DOMENACH

"La responsabilité"

Essai sur le fondement du civisme

Ed. Hatier.

René LENOIR

"Mon Algérie tendre et violente"

Ed. Plon

Christian SAVES

"Pathologie de la démocratie"

Essai sur la perversion d'une idée

Ed. Imago

Robert TOULEMON

"La Construction européenne"

Ed. Le livre de Poche / références

notes de Lecture

● La Construction européenne de Robert Toulemon

Dès les premières lignes l'auteur définit son propos de façon lapidaire. "Entreprise historique sans précédent ? La construction européenne a été l'œuvre d'une minorité de pionniers. Entrée dans le débat public à l'occasion du référendum de Maastricht, elle ne devrait plus en sortir".

De fait les échéances prochaines - élections européennes, débats sur l'élargissement, révision du Traité de Maastricht prévue pour 1996 - seront autant d'occasions de poser sur la place publique un certain nombre de questions, vitales pour notre continent, jusqu'ici obscurcies par les querelles d'experts et les compromis de diplomates.

Encore faut-il que ce nécessaire débat démocratique soit informé. Ancien directeur général à la Commission Européenne, Président fondateur de l'Association Française d'Etude pour l'Union Européenne (AFEUR), Robert Toulemon sait ce dont il parle, ce qui dans le débat européen est une grande originalité et mieux, l'explique à merveille.

Un bref rappel historique commence par bouleverser certaines idées reçues. C'est ainsi qu'avant de devenir chantre inspiré de la souveraineté nationale, Michel Debré dans une brochure de 1945 la considérait "comme un dogme périmé".

La réconciliation franco-allemande a été, dès 1950, le fait de Robert Schuman et de Konrad Adenauer inspirés par Jean Monnet, avant d'être solennisée par de Gaulle dans un Traité Franco-Allemand, treize ans plus tard. Nous apprenons au passage que le soi-disant compromis de Luxembourg n'a jamais existé en tant que compromis mais que l'exigence d'unanimité, en clair le droit de veto, a paralysé la construction européenne pendant vingt ans

au grand dam de notre pays et de sa vision d'une Europe organisée, capable de conduire une politique qui lui soit propre. Ce rappel historique passionnant nous mène au cœur de l'ouvrage, qui décrit avec précision et clarté la réalité du Marché Commun, les institutions qui l'ont construit et ce que les initiés dans leur jargon appellent les acquis communautaires.

C'est, si l'on veut, la partie utilitaire de l'ouvrage. Elle sera précieuse à tous ceux, étudiants ou praticiens, qui ont à travailler sur ces problèmes, ou tout simplement à l'honnête homme dont l'horizon ne se limite pas à l'hexagone.

Quelle vision de l'Europe avons-nous : "une "Europe espace" aussi large que possible où la liberté de commerce, de circulation, d'initiative, s'épanouira librement comme le souhaitent les Britanniques, une "Europe puissance" non pas protectionniste mais protégée, ayant la force de résister aux pressions extérieures et d'avoir sa propre politique comme la voulait le général de Gaulle, ou une Europe idéale, composée de démocraties exemplaires ayant abandonné tout rêve de grandeur, ce qui est la préférence de beaucoup d'Allemands ou de Néerlandais ?

Telle est dans son ampleur la question que pose Robert Toulemon et il a le mérite de souligner que, si la France veut imposer sa conception d'une Europe volontariste, il faut en accepter les implications institutionnelles.

Douze gouvernements souverains, douze parlements nationaux et demain seize ou vingt ne produiront jamais qu'une Société de Nations. "Faute d'accepter un corps politique européen doté d'institutions communes légitimes

mées par le suffrage universel, l'espace européen n'a aucune chance d'accéder à la puissance" écrit notre auteur.

Or ceux là même qui s'indignent, à juste titre, de l'impuissance de l'Europe dans la tragédie yougoslave sont les mêmes qui refusent à l'Europe les moyens de la puissance et d'abord une capacité de décision.

Lors de la négociation du Traité de Maastricht les Allemands sous la pression française ont accepté par Traité d'abandonner le Mark au profit d'une monnaie unique européenne. Ils ont fait valoir à juste titre que cette union monétaire n'avait de sens que si elle s'accompagnait d'une union politique dotée d'institutions capa-

bles de prendre des décisions et d'un Parlement Européen fort. La diplomatie française, alliée sur ce point à la tenace diplomatie britannique, a fait largement échec à cette vision allemande. La démocratie y a-t-elle gagné ?

L'histoire repassera-t-elle les plats en 1996 lors de la révision du Traité de Maastricht ou dira-t-elle que nous avons laissé passer l'occasion d'ancrer l'Allemagne dans le cadre européen ? C'est en tout cas le seul qui soit à la mesure de sa force et de nos ambitions, si nous en avons encore.

René FOCH

Robert TOULEMON "La Construction européenne", ("Le Livre de poche", références).

● Les Mémoires d'un Européen

"Ni monarchiste, ni républicain, je suis légitimiste", - c'est ainsi que se définit l'archiduc Otto de Habsbourg, fils du dernier Empereur-Roi d'Autriche-Hongrie, député européen, président de l'Union Paneuropéenne, docteur en sciences politiques, membre de l'Institut de France, journaliste et historien, dans ses Mémoires écrits sous forme d'entretiens avec Jean-Paul Picaper, correspondant du Figaro en Allemagne. Ce n'était pas une boutade de la part de ce Prince pas comme les autres, dont la famille et les amis ont fêté avec faste, en novembre 1992, à Innsbruck, le 80^e anniversaire. En Angleterre et en Espagne, dit-il, il ne serait pas républicain, en Suisse ou aux Etats-Unis, il ne serait pas royaliste. Sans doute en France non plus. Ce n'est pas la forme de l'Etat qui importe, mais son efficacité au service du peuple, pense-t-il.

Otto de Habsbourg a eu la sagesse de renoncer à ses prétentions au trône d'Autriche et, quant à la Hongrie où il a été reçu avec une chaleur exceptionnelle lors de sa première visite en 1989, il avoue avoir été effleuré un instant par la tentation de se laisser élire Président de la République - certains groupes politiques l'y avaient poussé -, mais, réflexion faite, il a écarté cette idée. Peut-être s'il avait été plus jeune... Mais à présent, il veut s'en tenir à son rôle européen, à sa mission de porte-parole volontaire non seulement de la Hongrie, mais de l'ensemble des pays sur lesquels régnait autrefois sa famille impériale et royale. Son ambition est de faire entrer le plus tôt dans l'Union Européenne les pays de l'ancienne monarchie.

Les entretiens révèlent un homme spirituel, cultivé, bon causeur, assez sûr de lui pour être modeste, et assez grand seigneur pour être simple, une personnalité riche en couleurs. Riche aussi en souvenirs, grâce à ses fréquentations dans le grand monde qui lui permettent de tracer d'excellents portraits des hommes d'Etat qu'il a connus, admiratif de De Gaulle et de Franz-Joseph Strauss, plutôt acéré à l'égard de Willy Brandt ou du Président Mitterrand, dont il reconnaît cependant qu'il est "grand tacticien et manœuvrier".

Né deux ans avant l'éclatement de la Première Guerre mondiale, Otto ne se rappelle pas avoir été bercé sur les genoux de François-Joseph, mais il le sait par sa mère, l'Impératrice Zita, qui le lui avait raconté. Il garde en revanche de vifs souvenirs des obsèques grandioses de son grand-oncle, où il marchait dans le cortège entre ses parents, vêtu de blanc, avec une cravate de crêpe noir, comme on le voit sur les photos. "J'étais très impressionné par tous ces manteaux noirs. J'ai conservé cette sensation de grandeur austère. On disait : l'Empereur est mort. L'Empereur c'était un peu le Bon Dieu". Quelques semaines plus tard, ce fut le couronnement de son père, à l'Eglise Mathias de Buda, où il avait à ses côtés le comte Tisza, Premier ministre. Etant calviniste, le comte portait un costume noir. Les magnats catholiques portaient des tenues traditionnelles, bigarrées. Il a vu son père à cheval, gravissant un monticule dont la terre provenait de tous les comtés du Royaume, la lourde couronne de Saint-Etienne sur la tête. Charles donna quatre coups d'épée vers les quatre points cardinaux pour s'engager, selon la coutume, à défendre la Hongrie. Moins de deux ans plus tard, la monarchie s'effondrait.

Autriche et Hongrie, Otto semble avoir pour les deux pays la même affection. Il dit "l'Autriche, ma patrie". Il dit aussi : "Mes compatriotes hongrois". Les tempéraments des deux peuples sont complémentaires, pense-t-il. "Les Hongrois sont mobiles, les Autrichiens stables. Ces deux pays sont faits pour s'entendre".

Ses opinions sont tranchées. Il défend François-Ferdinand contre l'historien français Jean Béranger qui le qualifiait d'indécis, trop sensible aux influences de son entourage. Pour Otto, François-Ferdinand avait un esprit indépendant, il voulait réorganiser la monarchie et éviter la guerre aux côtés des Allemands. Le comte Czernin, qui provoqua la brouille avec Clemenceau et la rupture des négociations de paix dans lesquelles les frères de Zita avaient joué un grand rôle, était un traître. "Beaucoup d'hommes sont morts parce que son action contribua à retarder la signature de l'armistice". On comprend qu'Otto ne soit pas très tendre avec l'amiral

Horthy qui fit échouer les deux tentatives de son père de retrouver le trône de Hongrie. Briand, dit-il, avait assuré son soutien à Charles, à condition qu'il réussisse. Mais Charles échoua, car l'ancien aide de camp de François Joseph - qui entra en novembre 1919 à Budapest à la tête de l'armée contre-révolutionnaire et se fit élire Régent de Hongrie - "n'avait pas envie d'abandonner cette charge fraîchement acquise". Pourtant Charles avait cru pouvoir faire confiance à l'amiral "d'autant que le sentiment de l'honneur était prédominant dans l'ancienne armée austro-hongroise", dit Otto. Il est sévère pour Horthy, mais lui trouve des excuses. "Pour moi, Horthy n'a jamais été fasciste. Seulement il n'avait pas l'esprit politique et il était en position de faiblesse vis-à-vis des Allemands. Avec un peu plus d'imagination, il aurait peut-être pu faire mieux, mais toutes les issues étaient bouchées pour lui". Je note qu'Otto se trouvait en Hongrie lors du récent rapatriement des cendres de l'ancien régent. Il déclara ne pas vouloir se rendre aux obsèques de l'homme qui avait fait tirer contre son père.

Otto est sans indulgence pour Benes. "C'était, dit-il, un homme habité par la haine, une haine qui l'aveuglait en dépit de son intelligence". Avant l'occupation de l'Autriche par Hitler, en 1938, Benes disait qu'il valait mieux avoir Hitler à Vienne que les Habsbourg. "Il fallait être aveugle et ignorer la place de la Tchécoslovaquie sur la carte pour ne pas voir qu'une fois Vienne perdue, Prague deviendrait intenable". Pour Otto, Mussolini était bien un "César de Carnaval", comme Paul-Boncour l'avait dit, mais "cette épithète ne s'applique pas à Hitler". Otto pense, comme Ernst Jünger, qu'en Allemagne hitlérienne "les démons sont venus habiter les autels abandonnés". Les totalitarismes - l'allemand aussi bien que le soviétique -, étaient des religions séculières, des religions dévoyées.

Quelques mois avant l'Anschluss, Otto écrit à Schuschnigg, successeur du chancelier Dollfuss assassiné, une lettre dans laquelle il lui offrait de partager ses responsabilités. "Je lui ai précisé que je ne demandais pas la restauration de la monarchie parce que l'urgence ne permettait pas qu'on perdît du temps à changer la Constitution, ni à quérir la reconnaissance d'un souverain par les puissances étrangères. Mais je lui ai demandé clairement de ne plus faire aucune concession à l'Allemagne, de m'informer de toute nouvelle pression et de me remettre les fonctions de chancelier s'il avait l'impression de ne pouvoir résister aux pressions".

Schuschnigg ne donna pas suite aux adjurations pathétiques de l'archiduc. Au lendemain de l'Anschluss, les chefs du mouvement monarchiste furent arrêtés et déportés. Peu d'entre eux survécurent. Après la débâcle de la France, Otto se réfugia au Portugal où il essaya d'organiser le sauvetage outre-mer de dizaines de milliers de Juifs autrichiens. Il se rendit à Washington où un secrétaire d'Etat - qu'il ne nomme pas - lui répondit froidement, alors qu'il essayait de le convaincre de faire quelque chose pour les réfugiés : "Nous avons déjà assez

de Juifs ici. Que Hitler garde les siens !". "Otto eut plus de chance avec le dictateur dominicain, Trujillo qui, sans se faire prier, lui donna trois mille visas pour des Juifs.

Otto revendique le mérite d'avoir pendant la guerre, en étroite collaboration avec un de ses frères, persuadé Roosevelt de ne pas renoncer à occuper l'Autriche. "C'est nous qui avons imposé aux vainqueurs l'idée d'une Autriche indépendante et libre". Cependant, à partir de 1944, Otto dit avoir eu les mains liées aux Etats-Unis, en raison des intrigues de Benes et de ses complices, comme Alger Hiss, ce proche du Président qui s'avéra plus tard d'être un agent soviétique. "Les Américains se mirent à faire tout ce que les Soviétiques leur demandaient". Otto put retourner en Autriche avec les libérateurs mais son séjour ne fut que de courte durée. Une campagne de dénigrement ayant été déclenchée contre lui, il se vit obligé de quitter sa patrie. Il n'y revint qu'en 1972 à l'occasion d'une fête de l'Union Paneuropéenne organisée par Coudenhove-Kalergi. Il y rencontra le chancelier Kreisky. "Notre poignée de main de réconciliation a mis fin à la petite guerre absurde des socialistes contre les Habsbourg". Mais il s'abstient par la suite de toute intervention dans la politique intérieure de l'Autriche. Ce qui le passionne, c'est l'avenir de l'Europe Centrale. Et c'est afin de mieux lutter pour le retour à l'Europe des pays successeurs de la monarchie qu'il se présente en 1979 en Allemagne, dont il a pris la nationalité - il n'a jamais perdu celle de la Hongrie - à la première élection au Parlement européen. Sa candidature soulève un tollé de protestation chez les socialistes allemands, qui "ne voulaient pas comprendre que le représentant d'une ancienne dynastie puisse s'insérer dans la démocratie parlementaire". Pourtant tel était son dessein. Depuis lors, Otto est un des députés les plus assidus de l'Assemblée de Strasbourg, voyage inlassablement, fait un peu partout des conférences, participe à des colloques, inaugure des monuments, écrit des livres, des articles, se laisse interviewer, tout cela sans négliger sa femme et l'éducation de ses sept enfants qui sont à présent tous "casés".

"Les vicissitudes de l'histoire vous ont créé une double personnalité" - lui dit Picaper. "D'une part vous êtes Altesse impériale et royale. De l'autre, il y a l'homme politique que vous êtes devenu. Lequel des deux Habsbourg êtes-vous ?"

"Ces deux moi ne sont pas très différents - répond Otto. Mais je suis avant tout un homme politique. C'est l'obligation à laquelle on est soumis quand on croit, d'une part, à la tradition et qu'on pense, d'autre part, devoir faire quelque chose pour les peuples auxquels on est intimement lié".

Il exerce ce métier d'homme politique, patriote d'Europe Centrale, avec beaucoup de franc-parler quand il condamne "la politique d'apaisement" occidentale face au drame de la Bosnie. Les *Entretiens*, jalonnés d'anecdotes distrayantes et de réflexions judicieuses sur l'his-

toire de la monarchie et la situation politique mondiale après la chute du communisme, dégagent par les temps sombres que nous vivons une sérénité, un optimisme, une fois en l'Europe, réconfortants et séduisants. *Mémoires d'Europe* (1) est d'une lecture agréable, ins-

tructive et stimulante.

François FEJTÖ

(1) *Otto de HABSBURG, Mémoires d'Europe, Entretiens avec Jean-Paul Picaper, Criterion, Paris 1994.*

● “Géopolitiques au quotidien” et “Mémento de géopolitique” de François Thual

“Géopolitique(s)”, lit-on dans ces deux titres. Sentez-vous ce que cela veut dire ? Plutôt, vous voilà étonnés, probablement, de mon étonnement.

Ce mot “*Géopolitique*”, en quoi est-il extraordinaire ? N'est-il pas très naturel ? Jusqu'à en être à la mode. Il est le titre d'une revue fort sérieuse, lancée et dirigée par Marie-France Garaud. Surtout, à la FNAC, il bénéficie d'un rayon à lui seul. Or, la FNAC est un bon indicateur des vogues intellectuelles.

Pourtant, stop ! Avant la consécration actuelle, ce mot a eu des aventures peu banales. Presque centenaire - il a été inventé par un Suédois en 1899 -, ce mot ne figurait pas dans l'édition du dictionnaire Robert de 1978. Il était même signalé comme un mot nouveau dans le “*Dictionnaire des mots nouveaux*” (Hachette-Tchou), publié en 1971, où l'on date ses premières apparitions de 1966 et 1968. Au demeurant, il n'a pas encore les honneurs de *L'Encyclopedia Universalis*. Pas simple, donc, la vie de ce mot !

En fait, comme l'expose Michel Foucher dans son grand livre “*Fronts et frontières. Un tour du monde géopolitique*” (Fayard 1988 et nelle ed. 1991), ce mot a longtemps été frappé d'exclusive. Beaucoup de scientifiques français ont refusé de l'employer. F. Braudel, notamment, qui avait même imaginé de lui substituer “*géohistoire*”. La raison de ces refus est simple. Le mot et la chose étaient tenus, pour reprendre une réflexion de Demangeon, en 1920, comme “*un coup monté*”, “*une machine de guerre*”. Ou, pour le dire plus explicitement, comme “*un essai de plan stratégique qui devait assurer à l'Allemagne la suprématie dans le monde*” (J. Gottman, 1952).

Pour sûr, ce n'était pas faux cela. A condition d'ajouter que le piquant de l'aventure est bel et bien que le théoricien allemand Haushofer n'avait fait, dans les années 1920, que reprendre, pour les mettre au service de l'impérialisme nazi, les analyses imaginées vers 1904 par le britannique Mackinder au bénéfice de l'empire britannique. Ces deux fondateurs de la “*géopolitique*” soutenaient que la domination mondiale était ou serait à la puissance politique qui serait maîtresse de “l'île centrale” de la planète, la masse continentale eurasiennne. Analyse fondamentale et qui, effectivement, a inspiré aussi bien la politique “étrangère” du Royaume-Uni que celle d'Hitler, que celle de Truman. Qui a nourri aussi bien Henry Kissinger que Brzezinski, le conseiller de Carter.

Précisément, c'est parce que la “*géopolitique*” a, dans les années 1940, après Pearl Harbor, traversé l'Atlantique et s'est refait une jeunesse - pour ainsi dire - aux Etats-Unis que le mot a fini par faire, en France, la percée dans les années 1970 et 1980. Y trouvant de grands champions tel Y. Lacoste et sa passionnante revue “*Hérodote*”, tel Michel Foucher, déjà cité, ... Bénéficiant de solides véhicules porteurs tel *l'Atlas stratégique. Géopolitique des rapports de forces dans le monde, de Gérard Chaliand et Jean-Pierre Rageau,...*

Comme il est normal, au cours de cette percée, “*géopolitique*” n'a pas gagné en précision de contenu. Originellement, c'était clair. L'innovation géopoliticienne a eu l'originalité d'un “*changement d'échelle*”. Elle a invité “*à penser le monde*”. Elle a, aussi, été sous-tendue non par le souci d'une analyse spéculative mais par une volonté d'action. Aussi bien, on retrouve cette veine dans la définition qu'en donne le Général Gallois : “*Etude des relations qui existent entre la conduite d'une politique de puissance portée sur le plan international et le cadre géographique dans lequel elle s'exerce*” (cité in J.P. Charnay, *Stratégie générative. De l'anthropologie à la géopolitique*. PUF 1992).

Autour de ce noyau dur, pour ainsi dire, “*géopolitique*” flotte un peu à tous vents ou presque. Il y a de la confusion dans le mot, le concept. Au point que les définitions qu'en donnent les dictionnaires sont rejetées par les spécialistes. Celle du Robert (Ed. 1989) est critiquée : “*Etude des rapports entre les données naturelles de la géographie et la politique des Etats*”. Celle du “*Dictionnaire de la Langue française*” (Lexis 92) est refusée : “*Etude des rapports qui existent entre les Etats, leur politique et les données naturelles, ces dernières étant déterminantes*”. Pour M. Foucher “*La géopolitique*” s'intéresse à l'articulation du politique et du spatial, ni plus ni moins.

Restons-en là de l'évocation de l'aventure passée de “*géopolitique*” et des aventures actuelles de son polysémisme. Par ces biais, on ne visait qu'à permettre de situer les deux livres de François Thual et de mieux saisir sa propre conception de “*la géopolitique comme symptomatologie*”, comme “*mise en évidence d'enjeux, d'intentions, de désirs*”, comme méthode visant “*à identifier les intentions, à dévoiler, voire à démasquer, les politiques plus ou moins occultes*”. La géopolitique, “*ni théorie, ni pure description (...)* se situe finalement entre l'enquête

policrière toujours à la recherche de mobiles à partir des indices et l'investigation psychanalytique qui, à partir du symptôme, repère les désirs cachés".

Géopolitique purement analytique que celle de François Thual : "La géopolitique ne saurait être ni philosophique, ni politique. La géopolitique n'a pas à dire ce qu'il faut faire ni à s'exhausser à des considérations sur le sens de l'histoire, voire à des considérations sur les secrets de la domination politique..." On pourrait discuter de ces points. Une géopolitique "objective" ? Quelle science humaine ne veut l'être et laquelle parvient à l'être ? Une géopolitique qui n'est pas pour l'action ? A quoi bon ? D'autres sciences politiques n'existent-elles pas pour analyser et décrire ?

Cependant, on se gardera de se hasarder dans le débat théorique. Ces deux livres, qui rassemblent des notes rédigées par François Thual pour des décideurs parlementaires, frappent par "l'ampleur des connaissances historiques, géographiques et humaines, originalité ne dégénéralant pas en excentricité de la pensée, plume à la fois maîtrisée et alerte", comme écrit Pascal Boniface dans l'avant-propos.

Il est vrai que cette richesse et ces qualités ont un revers. Ces notes hyperdenses ne sont-elles profitables qu'à des décideurs déjà solidement informés ? D'autant que, faute d'avoir préalablement en tête une vision des politiques planétaires à l'œuvre, cette "géopolitique au quotidien" risque de ne permettre de saisir le monde qu'à travers un pointillisme qui ne porte pas à "penser le monde".

Quoiqu'il en soit, ces livres permettent de faire un tour du monde en restant chez soi. Mais quel dommage qu'aucune carte n'y figure ! - et que les deux livres n'aient pas été rassemblés en un seul sous forme de dictionnaire. Alors, les citoyens "actifs" - ou, en tout cas, les décideurs en pantoufles, le soir - auraient pu mettre le livre près de leur télé, pour "aller plus loin".

René PUCHEU

François THUAL "Géopolitiques au quotidien", préface de René Monory, et "Memento de géopolitique", 1993, Ed. Dunod. A signaler, du même auteur et chez le même éditeur, "Géopolitique de l'orthodoxie", publié après la rédaction de cette note de lecture.

Théo Braun

Nous avons appris avec tristesse le décès de notre ami Théo Braun. Mutualiste convaincu et compétent, syndicaliste actif, Théo Braun a été l'une des principales personnalités incarnant le courant démocrate-chrétien en Alsace. Ancien dirigeant national de la J.O.C., il devint Vice-Président national de la C.F.T.C. où il assumait des responsabilités importantes. Il fut associé à la création du Centre démocrate de Jean Lecanuet et au Centre Démocratie et Progrès de Joseph Fontanet ; partisan de la fusion de ces deux organisations, il adhéra au C.D.S. A plusieurs reprises, il collabora à "France-Forum". En mai 1988 il est appelé à la présidence de l'Institut international des Droits de l'Homme et en juin de la même année il participe au gouvernement Rocard en qualité de Ministre délégué aux personnes âgées. Théo Braun était Président de la Confédération nationale du Crédit Mutuel.

"France-Forum" est en vente dans les librairies suivantes :

LIBRAIRIE DES EDITIONS OUVRIERES

9 rue Henri IV - LYON 2^e

LIBRAIRIE PUBLICA

46 rue Saint-Jean - 14300 CAEN

LIBRAIRIE DE L'UNIVERSITE

12 A, rue Nazareth - 13100 AIX EN PROVENCE

LIBRAIRIE UNIVERSITAIRE COLBERT

32 Place Colbert - 76130 MONT SAINT-AIGNAN

LIBRAIRIE DES SCIENCES POLITIQUES

30 rue Saint-Guillaume - PARIS 7^e

LIBRAIRIE "DIALOGUES"

Square Mgr Roull - 29200 BREST

POINT DE VENTE EN ALLEMAGNE : LIBERTAS, M^{me} VIGOUROUX,

Hintere Gasse 35/1. D. 7032 SINDELFINGEN